



**Économie**  
Le Dow fracasse  
les 7 200 points page C1

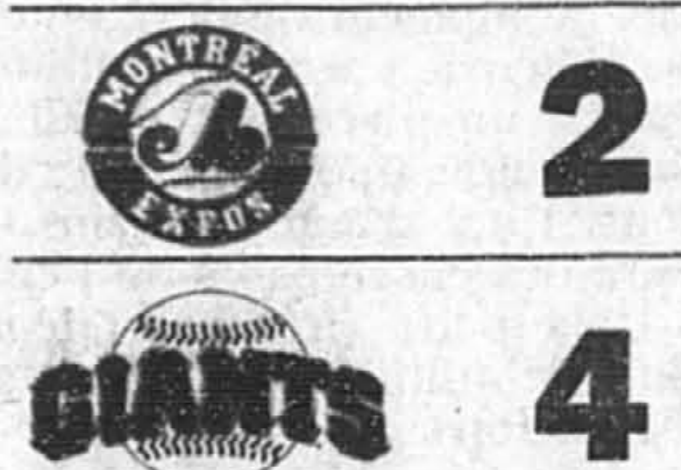
## Cyberpresse

Gardez une copie  
de votre «sommier»  
page B7



**Cinéma**  
Échec commercial  
du Polygraphe  
de Robert Lepage  
en France  
page C13

## Baseball



page S3

## Céline brille comme l'or



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Céline Dion, vêtue de bronze et d'or, chantait pour le vrai monde hier soir dans un Centre Molson rempli à pleine capacité. Bronzée, heureuse d'être de retour à la maison, Céline présentait sa mère Thérèse et son père Adhémar qui assistaient au spectacle. Peu de personnalités de marque dans la salle alors qu'on ne peut parler d'une soirée de première puisqu'il s'agissait de la sixième représentation de ce spectacle à Montréal. Consciencieuse, énergique, Céline a encore une fois ébloui ses fans avec seize de ses dernières chansons dont dix en anglais. **À lire en page C13**

## L'affaire Bre-X va ébranler plusieurs caisses de retraite

La Caisse de dépôt et placement du Québec a perdu au moins 70 millions

MARTIN VALLIÈRES

Ce qui s'annonçait comme un nouvel Eldorado en Indonésie mis au jour par la société minière canadienne Bre-X a pris les allures d'une fraude monumentale qui n'épargnera personne.

Mais avant que la lumière ne soit faite, la reprise des transactions sur l'action de Bre-X, prévue aujourd'hui aux bourses de Toronto et de Montréal, augure du pire pour des centaines de petits actionnaires mais surtout pour les caisses de retraite et les fonds d'investissement qui ont été pris dans la tourmente.

Certains de ces zinzins (investisseurs institutionnels), comme la Caisse de dépôt et placement du Québec, réclament déjà une révision de la réglementation des petites sociétés minières, à commencer par l'obligation d'une évaluation indépendante des échantillons.

Parce qu'à lui seul, le bas de laine collectif des Québécois a perdu au moins 70 millions en quelques mois avec Bre-X, a-t-on confirmé hier à la direction de la

Caisse. Comme d'autres caisses de retraite, la Caisse avait acheté des actions de Bre-X après son inclusion dans le principal indice boursier au Canada, le TSE-300. « Toutes les grandes maisons de courtage recommandaient d'accumuler du Bre-X l'an dernier. Aujourd'hui, on se retrouve avec une fraude monumentale. Même les experts, comme ceux de la filiale Kilborn de SNC-Lavalin, qui avaient examiné des résultats d'exploration de Bre-X en Indonésie n'ont pu détecter cette fraude », a soutenu hier le numéro deux de la Caisse de dépôt, Michel Nadeau, premier vice-président, grands marchés, et directeur général adjoint.



PHOTO REUTERS

**Le PDG de Bre-X Minerals, David Walsh.**

La Caisse avait acheté 4,79 millions d'actions de Bre-X au prix unitaire d'environ 20 \$, soit un placement approchant les 100 millions. Elle avait revendu à profit un peu plus d'un

Voir L'AFFAIRE en A2

Autres informations, pages C3 et C6

## Charest évite de parler de «société distincte» dans l'Ouest

GILLES TOUPIN  
CALGARY

Juste avant d'entreprendre sa première mini-tournée au Québec depuis le déclenchement de la campagne, Jean Charest, qui a fait hier une incursion dans le royaume albertain du Parti réformiste, a eu toutes les misères du monde à articuler de ce côté-ci du pays les mots « société distincte ».

Pas une fois dans la journée, alors qu'il donnait une conférence de presse, qu'il était accueilli par les conservateurs de Calgary-centre dont l'ancien premier ministre Joe



Jean Charest

Clark et qu'il prononçait une allocution sur sa politique économique devant la chambre de commerce de la ville, il n'a voulu, malgré les questions répétées des journalistes, prononcer l'expression controversée.

C'est que, même si les sondages font de la course en Alberta une course à trois, ce qui est une surpri-

se agréable pour les troupes de Jean Charest, toute idée qui ressemblerait à donner au Québec un statut particulier menerait le parti qui la défendrait à une défaite quasi assurée.

Pourtant l'expression « société distincte », même s'il l'a collée dans le fond de la gorge, est bel et bien imprimée noir sur blanc dans le programme politique de Jean Charest, « Que l'avenir commence ».

Joe Clark, venu accueillir M. Charest hier matin et annonçant qu'il se lancerait la semaine prochaine dans la campagne pour aider son jeune chef du Québec, admettait

qu'il y avait « des réserves » en Alberta sur la « société distincte ». « Si la campagne tournait entièrement autour de cette expression, a-t-il déclaré, cela pourrait devenir plus difficile pour nous. Mais le Canada c'est plus qu'une expression. » M. Clark, qui était accompagné de sa femme Maureen, a reconnu que la plate-forme du parti contenait

Voir CHAREST en A2

Autres informations sur la campagne électorale en pages B1, B4 et B5

## Gaspillage à la police de la CUM

Les policiers assignés en cour payés en heures supplémentaires

CHARLES GRANDMONT

Les trois quarts des policiers du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal qui ont été assignés en cour entre septembre 1996 et avril 1997 ont été payés en heures supplémentaires, révèle les plus récentes données du

Voir GASPILLAGE en A2

## Ti-Paulo ne pouvait plus dealer avec la vie

ALAIN BRUNET

**R**etrouvé sans vie dans son luxueux appartement, dimanche soir, l'impresario de Roch Voisine traversait une période difficile. Paul Vincent était âgé de 46 ans.

Originaire de Sainte-Émilie-de-l'Énergie, il était le fils d'un homme d'affaires de la région de Lanaudière — restaurant, station-service, scierie, etc.

« Fou de radio, il avait eu du mal à convaincre ses parents qu'il pouvait exercer ce métier. Il avait toujours voulu le leur

prouver », rappelle l'animateur et journaliste Michel Jasmin, vieil ami du disparu qui fut même son colocataire.

Paul Vincent avait amorcé sa carrière radiophonique à l'antenne de petites stations situées en périphérie de Montréal. Il s'était ensuite expatrié à Timmins, Ontario. À l'aube des années 70, Ti-Paulo devenait une vedette de la défunte station CJMS, alors l'une des plus puissantes de

Voir TI-PAULO en A20

Autre texte et photos en page A3



PHOTO MICHEL PONOMAREFF, Pionpress

Paul Vincent

970  
JOURS  
AVANT  
L'AN 2000

## INDEX

Petites annonces

- index C16  
- immobilier C16 à C18  
- marchandises C18, C19  
- emplois C19

- automobile C19 à C22

- affaires C4

Arts et spectacles

C13 à C15

- horaires spectacles C15

- horaire télévision C14

- télévision C14

Bandes dessinées C18

Bridge C22

Décès C24

Économie C1 à C12

Observateur C16

Feuilleton C21

Horoscope C17

Le monde C25, C26

Loteries A2, A11

Mots croisés C19, S10

Mot mystère C21

Opinions B3

Politique B1, B4, B5

Tabloïd Sports

- Pierre Ladouceur S5

## ÉDITORIAL

Sinistre continuité  
au Zaïre  
- Frédéric Wagnière  
page B2

## MÉTÉO

Pluie en matinée  
Max. 12, min. 5  
Cahier Sports,  
page 16



Le Ritz :

85 ans d'excellence,  
accessible et à votre service

Redécouvrez-nous :

- forfaits week-end "plaisirs"
- dîners dansants
- brunchs du dimanche

toujours populaires



Tél. : 842-4212

## Suites de la une

## L'affaire Bre-X va ébranler plusieurs caisses de retraite

L'AFFAIRE / Suite de la page A1

million de ces actions en janvier et février derniers.

Mais au moment de la récente débâcle, la Caisse détenait encore 3 millions d'actions de Bre-X; un placement qu'elle inscrit désormais comme une perte nette d'environ 70 millions. Chez d'autres zinzins, notamment la caisse des enseignants de l'Ontario (Teachers), la perte présumée dépasserait la centaine de millions de dollars, selon certaines estimations.

Indice de l'ampleur de l'affaire Bre-X en bourse: l'action pesait en décembre dernier l'équivalent de 6%, ou 4,8 milliards de la capitalisation totale de 77,1 milliards des 137 compagnies du secteur des mines et métaux inscrites à la bourse de Montréal. Trois mois plus tard, au 31 mars, les premiers remous entourant le présumé gisement de Busang avaient réduit la capitalisation boursière de

Bre-X à 589 millions. On verra aujourd'hui ce qu'il en reste aux bourses de Toronto et de Montréal, après la publication des résultats complets d'évaluation de la firme Strathcona.

Mais au-delà de l'impact financier à court terme, l'affaire Bre-X soulève de nombreuses interrogations dans le milieu des petites sociétés minières. Au Québec, de nombreuses aurifères dites juniors craignent de voir tarir leurs sources de capitaux pour financer leurs travaux d'exploration pendant plusieurs mois.

« Notre industrie a levé environ 146 millions l'an dernier et nous pensions recueillir au moins 150 millions cette année. Cet objectif vient de disparaître. Les projets d'exploration qui devaient se financer prochainement seront retardés, et les emplois qui viennent avec dans les régions d'exploration », a indiqué Paul Archer, président de l'Association des prospecteurs du Québec.

On appréhende notamment le tarissement

des capitaux européens, de Suisse et de France en particulier, que les minières juniors québécoises avaient attiré depuis trois ans.

« C'est un créneau de financement que nous avons développé avec succès en intéressant les Européens autant à la compétence des gestionnaires d'ici qu'à la qualité de leurs projets. Ils sont évidemment échaudés avec Bre-X. On souhaite que ce ne soit que temporaire », a indiqué M. Archer.

À la Commission des valeurs mobilières du Québec, le président Jean Martel, a confirmé hier que « les transactions entourant le titre Bre-X font l'objet d'un examen particulier » par les autorités concernées des bourses de Toronto, de Montréal et du Nasdaq aux États-Unis.

M. Martel estime néanmoins que l'affaire Bre-X ne doit pas servir de prétexte pour « imposer une réglementation trop lourde aux compagnies d'exploration minière ».

« Il faut s'assurer de faire un post-mortem éclairé. Ce n'est pas une lacune réglementaire qui apparaît à la source du problème (de Bre-X) mais plutôt une fraude à grande échelle. »

Entre temps, plusieurs investisseurs dans Bre-X, institutionnels comme individus, envisagent des actions judiciaires contre les administrateurs de Bre-X. « La Caisse de dépôt conserve tous ses droits de recours », a indiqué hier Michel Nadeau.

Pour sa part, l'avocat montréalais Yves Lauzon, de la firme Lauzon Bélanger, tente d'intéresser des actionnaires individuels de Bre-X à un recours collectif contre ses dirigeants.

Un peu plus de 500 d'entre eux se seraient manifestés au cours des derniers jours. M. Lauzon a été impliqué notamment dans les causes contre Dow Corning (implants mammaires) et la Stone-Consolidated (inondés du Saguenay).

## Charest évite de parler de « société distincte » dans l'Ouest

CHAREST / Suite de la page A1

l'expression « société distincte ». « C'est la position de notre parti mais c'est là pour exprimer une attitude en ce qui concerne la nature de notre pays. »

L'ancien chef conservateur a expliqué que si cette question était plus difficile en Alberta, c'était parce que le Parti réformiste de Preston Manning construisait sa campagne sur cette question en allant dans le sens des objections des gens.

M. Charest pour sa part s'est bien défendu de vouloir traiter la question de l'unité nationale sans tenir compte du caractère distinct du Québec. Il a dit qu'au-delà des « prescriptions spécifiques » — sa nouvelle façon

de faire allusion au concept de société distincte — il allait donner aux Canadiens un leadership qui ferait ressortir ce qu'il y avait de plus constructif en eux. « J'ai l'avantage d'avoir été constant depuis le début », a-t-il répliqué à ceux qui tentaient de lui faire dire qu'il voulait éviter ce débat en Alberta, préférant, comme il a dit, « ne pas mettre l'accent sur ce qui nous divise », autre périphrase pour éviter de donner le flanc à la susceptibilité albertaine à propos de l'identité québécoise. « Les gens savent où l'on se situe à propos de cette question », a dit enfin M. Charest pour expliquer son mutisme habituel sur la société distincte.

Joe Clark, lui, beaucoup plus direct que son chef dans son appréciation de la situa-

tion en Alberta, a rappelé que lorsque « la campagne a commencé, les possibilités pour les conservateurs semblaient minces. Aujourd'hui, dit-il, il y a cinq ou six sièges (sur 24) que nous pouvons gagner en Alberta et la campagne vient tout juste de commencer ». Il considère que la réélection de Jean Chrétien, « l'homme qui a presque perdu le référendum pour les forces fédéralistes », était dangereuse pour l'unité du Canada. Quant au Parti réformiste, M. Clark croit qu'il va perdre des plumes ici parce qu'il a été une des pires oppositions qu'a connues le pays aux Communes dans toute l'histoire du pays. « La réalité, a-t-il dit, c'est que le Reform n'a rien à offrir sinon des protestations. »

Le plus étonnant pour Jean Charest, c'est que même s'il est dans une vraie course à trois en Alberta, selon les sondages, la popularité de son parti ici est beaucoup plus grande que la sienne. « Tout cela est relatif, a-t-il commenté. Au cours des trois dernières années je n'étais pas aux nouvelles télévisées chaque jour. Et malgré cela, lorsque l'on demande à l'ensemble des Canadiens qui serait le meilleur premier ministre, comment expliquez-vous que Jean Charest arrive au second rang ? »

Aujourd'hui le chef conservateur fait campagne à Sherbrooke et à Chicoutimi, ce qui explique sans doute qu'il a dénigré nommément hier, pour la première fois de la campagne, le choix que représente le Bloc québécois.

## Gaspillage à la police de la CUM

GASPILLAGE / Suite de la page A1

SPCUM à ce sujet. Pire, en l'espace de sept mois, les contribuables de la CUM ont dépensé en pure perte 3,6 millions pour envoyer les policiers témoigner parce que trois fois sur quatre, ils se sont déplacés pour rien.

Malgré ces données inquiétantes, le SPCUM trouve matière à se réjouir. « On est préoccupé par cette question depuis des années et on a adopté de nombreuses mesures qui ont fait en sorte que de 1991 à 1996, on a eu une réduction des heures supplémentaires de 41% », affirme l'inspecteur Normand Langlois, de la division des services aux cours du SPCUM.

Ce dernier reconnaît toutefois que les déplacements inutiles au palais de justice sont plus difficiles à éliminer que les heures supplémentaires. « On a sursauté quand on a vu les chiffres », dit-il.

Selon les données du SPCUM, 76% des

policiers convoqués n'ont pas été appelés à témoigner et dans le tiers des cas, c'est en raison d'une remise de cause, le plus souvent à la demande de la défense ou en raison de l'absence de l'accusé.

« Ce sont des choses sur lesquelles on n'a pas de contrôle », souligne l'inspecteur Langlois.

Une fois sur quatre toutefois, la présence de tous les témoins, dont le policier, a amené l'accusé à présenter un plaidoyer de culpabilité, ce qui a évité un coûteux procès.

Les heures supplémentaires

Pour ce qui est des heures supplémentaires, le problème est plus simple et surtout, plus facile à contrôler.

« Il y a encore des économies qu'on peut faire », affirme l'inspecteur Langlois, qui a sondé les différentes cours afin d'amener des modifications aux habitudes des gens de loi, qui s'accordent très mal avec celles des policiers.

Règle générale, les tribunaux ne siègent que durant la journée, alors qu'en raison de la structure de leur horaire, les policiers ne travaillent de jour qu'un quart de travail sur sept.

Les probabilités que les policiers soient convoqués à la Cour lorsqu'ils sont en fonction le jour sont donc très minces, ce qui explique la facture de près de cinq millions qu'a payée le SPCUM pour les 119 302 heures supplémentaires effectuées par des policiers devant les tribunaux en sept mois.

« Par exemple, toutes les causes d'alcool, de moralité et de stupéfiants pourraient être entendues en après-midi plutôt que le matin parce que la majorité de ces policiers travaillent de soir ».

Parmi les autres avenues qui se doivent d'être plus fréquentées, l'inspecteur cite l'expérience des officiers de liaison, qui se chargent à temps plein des démarches devant les tribunaux, ce qui permet d'éviter à leurs col-

lègues qui mènent les enquêtes de se pointer au palais lorsqu'ils sont en congé.

M. Langlois estime par ailleurs que le recours aux caméras vidéo dans les opérations d'alcootest ou de radar aurait avantage à être étendu, car c'est un outil qui aide à réduire le temps que passent les policiers en cour. « En 1996, avec les caméras vidéo, 2,8% des accusés (pour des infractions au Code de la route) ont obtenu un acquittement à la suite d'une contestation, alors qu'en 1994, avec seulement les équipements radar, il y a eu 37% d'acquittements. »

Enfin, le SPCUM mise beaucoup sur un nouveau logiciel conçu par le service de police de Québec qui permet de mieux gérer les affectations des policiers en cour. « On n'arrivera pas à éliminer les heures supplémentaires, mais en se basant sur l'expérience de Québec, on pense réduire de 15 à 20% notre facteur des heures supplémentaires », conclut-il.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Mardi, 6 mai 1997

## LOTÉRIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 6-4-9  
à quatre chiffres : 0-2-1-7

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les

donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : centre commercial

Maisonnette, 2991, Sherbrooke Est ( métro

Préfontaine ), de 9 h à 20 h ;

■ à Saint-Hyacinthe : collecte des policiers

de la région de Saint-Hyacinthe ( SM, SQ,

GRC ), pavillon des pionniers, 2710, ave.

Beauparlant, de 10 h à 20 h. Objectif : 500

donneurs ;

■ à Sainte-Anne-des-Plaines : Club

optimiste et Caisse populaire de Sainte-

Anne-des-Plaines, Centre Jean-Guy-

Cardinal, 157, des Cèdres, de 14 h à 20 h.

Objectif : 250 donneurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Un lifting pour Guy Laroche

■ Guy Laroche ? C'est d'abord une marque. Celle qui se faufile au creux des seins (parfum Fidji). Qui enbaume monsieur (parfum Drakkar Noir). C'est aussi une maison de couture qui, depuis le décès de son fondateur en 1989, suivi d'une dégringolade financière, a décidé de renaître. Et le superhéros derrière cette histoire de rajeunissement s'appelle Alber Elbaz. Un espèce de croisement entre Groucho Marx et Coluche. Rigolo, chou et attachant, Elbaz s'est confié à Lucie Lavigne, quelques jours après la présentation de sa première collection pour Guy Laroche à Paris. À lire dans le cahier Mode de demain.

## QUESTION DU JOUR

La Presse  
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour. Pour faire  
connaître votre opinion, composez le 285-7333;  
au son de la voix, faites le 1.

## Gilles Duceppe a-t-il agi sagement en décidant, samedi dernier, de changer d'organisateur principal ?

Le directeur général des élections a recommandé que le scrutin ait lieu comme prévu le 2 juin au Manitoba, en dépit des inondations ? Êtes-vous d'accord ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui : 62 %  
Non : 38 %

Découvrez Rado,  
un monde à part

**LUCAS**

chez OGILVY

Angle Ste-Catherine et de la Montagne, Montréal, (514) 842-7711 (poste 234)



Rado DiaStar 'Integral'. Beauté éternelle grâce aux matériaux irrayables: céramique high-tech et verre saphir.

**RADO**  
Switzerland

**La Presse**

**Le mot du jour  
allocution**

■ L'expression brève allocution est pléonastique, car l'allocution est un « petit discours », même si elle a souvent un caractère officiel. Un « exposé d'une

certaine longueur » est un discours. — Le discours de Jean Chrétien sera télévisé.

On appelle plaidoyer le « discours d'un avocat » et sermon le « discours d'un prédicateur ».

Paul Roux

**L'EXPRESS  
DU MATIN**



**Des cols bleus veulent la tête de Plouffe**

■ Des cols bleus ont entrepris de faire signer une pétition réclamant la démission de Richard Plouffe à titre de président de la Caisse d'économie des employés de la Ville de Laval. M. Plouffe occupe le poste de surintendant général, bâtiments et services. Il a eu des démêlés avec les employés manuels de Laval, principalement lors des dernières négociations pour le renouvellement de la convention collective. Les instigateurs de la pétition déplorent l'arrogance de M. Plouffe et ils soutiennent qu'il n'est pas la personne adéquate pour occuper le poste de président. S'ils n'ont pas gain de cause, ils ont dit au directeur de la caisse, Daniel Croteau, qu'ils fermeraient leurs comptes. Sur 400 cols bleus, 250 environ sont membres de cette caisse affiliée au Mouvement Desjardins. Le trésorier du syndicat des cols bleus, Paul André, a déclaré hier que la pétition émane de la base et que l'exécutif syndical n'a rien à voir avec cette démarche.

**Crue des eaux**

■ Des résidents de Mont-Laurier, évacués au cours du week-end à cause de la crue des eaux, ont commencé à réintégrer leur domicile hier. Par contre, la situation demeure inchangée à Ferme-Neuve. Par ailleurs, un porte-parole du ministère de la Sécurité publique a annoncé que le niveau de la rivière du Nord, principalement à la hauteur de Sainte-Agathe et de Saint-Jérôme, était surveillé de près.

**Pneus usagés**

■ Recyc-Québec a mis en place hier son programme de récupération de pneus et dévoilé une vaste campagne de sensibilisation visant à inciter les gens à laisser les vieux pneus à l'un des 10 000 points de service du Québec au moment du changement de pneus saisonnier. Dans le cadre de ce programme, tous les pneus seront récupérés gratuitement et acheminés aux usines de recyclage ou de valorisation. Neuf transporteurs ont été accrédités pour récupérer les pneus aux 10 000 points de service et détaillants du Québec. Actuellement, les automobilistes paient les détaillants dans bien des cas pour qu'ils reprennent leurs pneus. Les détaillants, pour leur part, paient les transporteurs pour qu'ils les en débarrassent. Enfin, les transporteurs tentent d'en disposer à moindre coût.

**Camp Papillon**

■ Pour la première fois au Québec, toutes les grandes pharmacies ont emboîté le pas dans le cadre d'une campagne de visibilité parrainée par Novopharm-Québec visant à faire connaître le Camp Papillon de la Société pour les enfants handicapés du Québec. Cette campagne se déroulera sous le thème *Le Camp Papillon, l'ordonnance-bonheur pour les enfants handicapés* ce mois-ci et en juin. Novopharm-Québec contribuera tangiblement au financement de séjours au Camp Papillon par le biais de l'organisation de deux tournois de golf qui auront lieu le 30 juin à Québec et le 31 juillet à Joliette, ainsi que d'une campagne auprès des pharmacies. Novopharm-Québec vise à financer le séjour d'au moins 25 enfants handicapés.

**Éducation préscolaire**

■ Parce que la qualité, la diversité et la richesse des expériences préscolaires ont un impact direct sur la réussite scolaire, la motivation à apprendre, la possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur, la réussite professionnelle et l'intégration sociale, la Fédération des enseignants de commissions scolaires (FECS-CEQ) presse la ministre de l'Éducation de maintenir le cap pour implanter des services d'éducation préscolaire temps plein pour les enfants de cinq ans. La FECS n'accepterait pas que la ministre Pauline Marois cède aux pressions de certains groupes et n'aïlle pas de l'avant. Selon son président, Luc Savard, c'est la crainte d'une scolarisation précoce qui alimente l'opposition à une mesure aussi avantageuse pour les enfants.

**Paul Vincent serait mort d'une surdose durant son sommeil**

MARCEL LAROCHE

L'autopsie pratiquée hier sur le corps de Paul Vincent n'a révélé aucune trace de violence, ce qui accrédite la thèse voulant que le gérant d'affaires du populaire chanteur Roch Voisine soit décédé pendant son sommeil d'une surdose de drogue.

Cette thèse est d'autant plus plausible qu'une substance blanche pouvant s'apparenter à de la cocaïne a été trouvée dans la chambre à coucher du luxueux condo loué par Vincent, au complexe Tropic Nord du 2 500, Pierre-Dupuy, à la Cité du Havre.

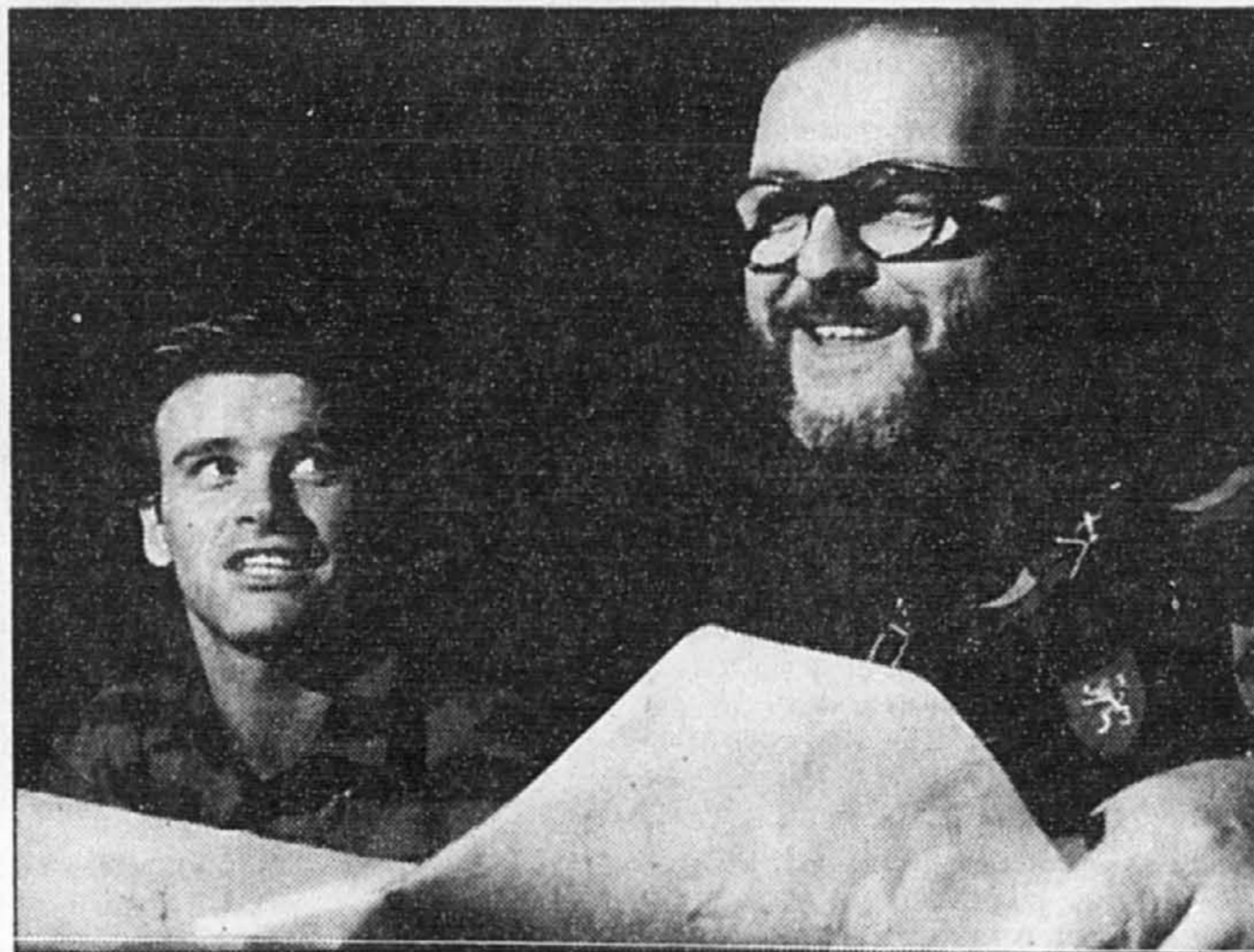
Bien qu'aucune cause de décès ne soit connue, les résultats préliminaires de l'autopsie réalisée par le pathologiste André Bourgault ont démontré une perforation de la cloison nasale chez la victime, un signe souvent observé chez les grands cocaïnomanes. Il faudra cependant attendre les résultats des analyses toxicologiques effectuées au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal avant de connaître la cause exacte de la mort prématurée de cet ex-animateur vedette de la défunte station de radio CJMS.

Le coroner-investigateur Yves Lambert a laissé savoir hier par communiqué que seules ces expertises pouvant révéler la présence ou non de drogue ou d'alcool apporteront des éléments d'information supplémentaires sur la cause du décès du gérant de Roch Voisine.

**Un garde du corps**

Paul « Ti-Paulo » Vincent, qui avait débuté une modeste carrière de chanteur avant de passer à la radio dans les années 70, a été trouvé sans vie vers 19 h 30 dimanche.

Vivant à l'aise dans un immense condo loué 4 000 \$ par mois au 5e



Paul Vincent, à droite, en compagnie de Roch Voisine, en 1990.



Paul Vincent vivait dans un immense condo loué 4 000\$ par mois au 5e étage du prestigieux complexe d'habitation Tropic Nord, à la Cité du Havre.

étage du prestigieux complexe d'habitation, Vincent semblait pourtant en santé lorsque ses proches l'ont vu pour la dernière fois en fin d'après-midi samedi. L'homme d'affaires de 46 ans, qui dirigeait la carrière de Roch Voisine depuis une dizaine d'années, a commencé à inquiéter ses proches, dont son colocataire dans la trentaine, qui trouvaient inhabituel que leur ami soit toujours enfermé dans sa chambre en fin d'après-midi dimanche.

De plus en plus intrigué, un garde du corps chargé de la sécurité de « Ti-Paulo » Vincent a finalement décidé, vers 20 h 30 dimanche, de défoncer l'unique porte donnant accès aux appartements privés du controversé personnage.

En pénétrant dans l'immense chambre à coucher verrouillée à double tour de l'intérieur, le garde a aperçu le corps inerte de Vincent gisant à plat ventre sur le lit. Le drame a aussitôt été signalé à la police de la CUM.

Un médecin d'Urgences Santé, appelé sur les lieux vers 21 h 30 dimanche, n'a pu que constater la mort. Selon les premiers éléments de l'enquête, le décès pouvait remonter à une douzaine d'heures.

Personnage fort controversé dans le milieu artistique, Paul « Ti-Paulo » Vincent avait été appréhendé par la police, le 17 avril 1996, à la suite d'une perquisition effectuée au siège social de sa compagnie, au Tropic Nord, où il y avait eu saisie de 24 grammes de cocaïne, sept grammes de haschisch et 39 joints de marijuana.

Après avoir versé 15 000 \$ à deux organismes de bienfaisance, l'un s'occupant de la recherche médicale et l'autre voué aux victimes d'actes criminels, Vincent avait finalement reconnu sa culpabilité à des accusations de possession de stupéfiants, le 10 avril 1997.

Le juge Saint-Germain, de la Cour du Québec, l'avait alors libéré inconditionnellement en vertu de l'article 662-A du code criminel, lui évitant ainsi de traîner un casier judiciaire.

**Affaire Therrien: la SQ sur les traces de Michel Blass**

Pendant que l'Association des antiquaires offre toujours une récompense de 10 000 \$ pour retrouver Étienne Therrien, la Sûreté du Québec serait sur une nouvelle piste pour localiser Michel Blass, la dernière personne qui aurait vu le disparu de Prévost.

Le 21 mars, M. Therrien a quitté son domicile de cette municipalité des Laurentides avec une forte somme d'argent pour aller rencontrer Blass dans la région de Saint-Alexis-des-Monts. Il n'a pas été revu depuis.

Le 27 mars, Blass, contre lequel un mandat d'arrestation a été émis, a été vu dans cette localité de la Mauricie à bord d'une camionnette noire, 4 X 4, d'un modèle du début des années 90. Il était accompagné d'un individu de 45 à 50 ans, de corpulence moyenne, ayant les cheveux mi-courts grisonnants. L'inconnu portait un ensemble de jogging de couleur saumon. Il y avait aussi dans le véhicule un chien de race Rottweiler qui portait une médaille de plastique avec l'inscription « Tracy ». Dans la boîte de la camionnette, il y avait une remorque de motoneige ainsi qu'une vieille motoneige Bombardier.

Tout renseignement pouvant aider les membres de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ à localiser Étienne Therrien et Michel Blass peut être transmis, confidentiellement, au (514) 598-4043 ou au (514) 598-4242.

La saison change, changez-vous

**LES MAMANS  
ÇA SENT TOUT!**

VASE DE POT-POURRI base en cuivre ancien 67,95 \$

LA GAMME CRABTREE & EVELYN à partir de 6,50 \$

SACS POT-POURRI DÉCORATIFS à partir de 16,95 \$

ARRANGEMENTS FLORAUX à partir de 11,95 \$

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN 672-4537 CARREFOUR LAVAL 682-4537

**GALA DE LA BEAUTÉ**  
printemps 1997

**CE SOIR**  
Mail Champlain de 18 h à 21 h  
Billets en vente à votre point cosmétiques et au service à la clientèle, au prix de 10 \$ (remboursable sur achat)

## Les garderies privées

## Les garderies privées condamnées à disparaître ?

Le 1<sup>er</sup> septembre prochain, les garderies sans but lucratif et les services de garde en milieu familial offriront des places à 5 \$ par jour aux enfants de quatre ans, entreprenant ainsi une des premières étapes de la nouvelle politique familiale, qui touche aussi les allocations aux parents et l'assurance-parentale. Pour pouvoir offrir le même tarif alléchant, les garderies privées doivent s'engager à se convertir en corporation sans but lucratif à défaut de quoi elles devront trouver un moyen de survivre. La Presse s'est intéressée à cet aspect de la réforme.

MARIE-CLAUDE GIRARD

La plupart des garderies privées sont-elles condamnées à disparaître ? Les deux grandes associations de garderies privées en sont convaincues, mais ont opté pour des stratégies complètement différentes.

Réunis au sein du Regroupement des garderies privées du Québec, certains propriétaires ont accepté le changement et cherchent maintenant à minimiser les effets pervers de l'opération pour eux, exigeant entre autres de demeurer

les directeurs des nouveaux centres à la petite enfance.

D'autres, représentés par l'Alliance pour les garderies privées du Québec, refusent de céder les rênes de leur entreprise et demandent l'aide de l'État pour offrir eux aussi des services à 5 \$.

« On sent que le gouvernement ne reculera pas. Il faut laisser de côté les émotions, regarder les choses d'un point de vue économique et voir comment on peut se protéger », affirme Ginette Drouin, présidente du Regroupement, qui représente une centaine de garderies.

De son côté, l'Alliance demande que les garderies privées demeurent à but lucratif tout en recevant la portion de subvention que les centres à la petite enfance obtiennent pour abaisser les tarifs.

Actuellement, les garderies sans but lucratif offrent des tarifs comparables à ceux des garderies privées (19,31 \$ contre 21,36 \$), mais touchent en plus des subventions de fonctionnement qui atteignent en moyenne 3900 \$ par place par année. Le salaire horaire y est aussi plus élevé que dans les garderies privées, 11,33 \$ l'heure en moyenne contre 8,34 \$.

Si la prochaine réunion du comité sur les garderies publiques ne laisse pas entrevoir une ouverture vers le « partenariat », la présidente de l'Alliance, Anne-Marie Desmarais, promet que des moyens de pression seront entrepris.

Toutefois, les représentantes des deux associations admettent que dans certains milieux favorisés, les garderies privées sont moins mena-

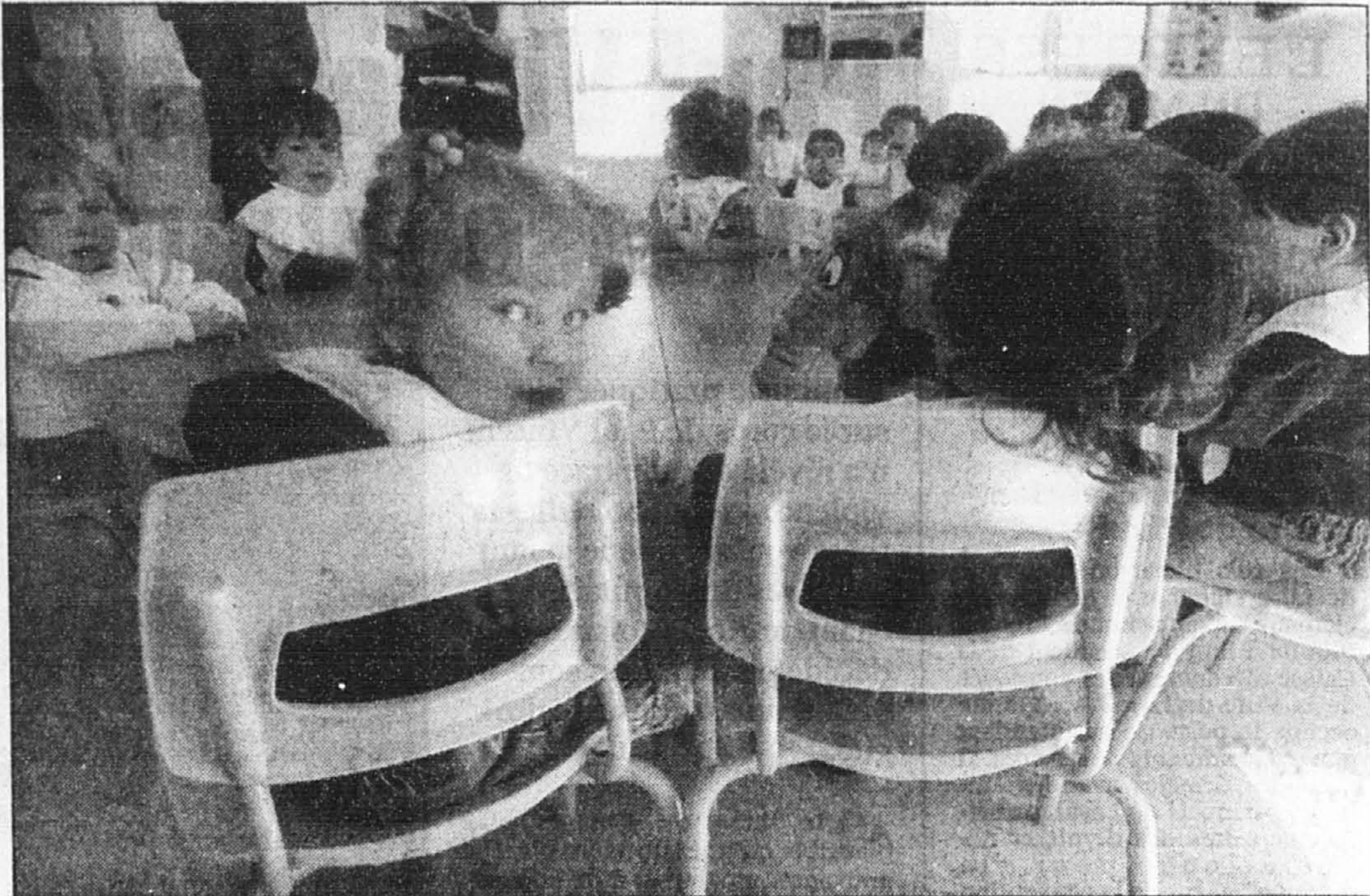


PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

Les garderies privées sont-elles condamnées à disparaître ? Les enfants de la garderie Mon Beau Sapin, à Sainte-Rose, semblent bien éloignés de ces préoccupations.

chées. Là où les parents sont déjà prêts à payer plus cher pour certains services ou pour ne pas avoir à gérer eux-mêmes la garderie.

Un service moins cher ?

Les directrices de garderies pri-

ées travaillent régulièrement de 60 à 70 heures par semaine, soutient Mme Drouin, contrairement à celles oeuvrant dans des garderies sans but lucratif. Aussi, s'il y a des travaux à faire, les amis et les conjoints sont souvent mis à contribu-

tion, dit-elle.

Ce qui fait dire à la présidente de l'Alliance des garderies privées, Anne-Marie Desmarais, que le service offert par ses membres coûte moins cher à la collectivité que celui des garderies sans but lucratif.

## « Même la banque s'inquiète... »

MARIE-CLAUDE GIRARD

« Quand on a démarré notre garderie, il n'y avait personne pour nous dire que c'était un investissement risqué. On nous promettait même du financement parce que le quartier était sous-développé », s'exclame avec dépit Marie-Thérèse Forget, propriétaire de la garderie Mon Beau Sapin, créée en 1995 à Sainte-Rose.

Mme Forget et son mari sont de ceux qui refusent de transformer leur entreprise en corporation sans but lucratif. Après un an et demi de vaches maigres et un déficit de 150 000 \$, les affaires commençaient tout juste à rouler quand ils ont appris que des places à 5 \$ allaient être offertes dans les garderies sans but lucratif. De plus, la possibilité de remettre des reçus pour fins d'impôt semblait compromise à moyen terme.

« Cela a été la pire nuit de notre vie », dit Mme Forget.

Sans autre subvention qu'un prêt de 70 000 \$ garanti par le gouvernement fédéral, Mme Forget et son mari ont fait construire eux-mêmes la garderie qui accueille maintenant une soixantaine d'enfants. Le terrain et le bâtiment leur a coûté 400 000 \$ auxquels se sont ajoutés 100 000 \$ en équipement de toute sorte.

Après de la caisse, ils ont contracté une hypothèque de 230 000 \$ et quelques prêts personnels. « On a hypothéqué notre maison, on a

grugé toute nos marges de crédit et pigé dans nos économies pour survivre », raconte Mme Forget. Avec des prêts totalisant plus de 300 000 \$, la caisse populaire est « très nerveuse » depuis quelques temps et leur a demandé des explications.

Pour pouvoir offrir le tarif à 5 \$, Mme Forget devrait signer un protocole l'engageant à transformer son entreprise en « sbl ».

« On démarre une entreprise pour être son propre patron, pour avoir l'assurance d'un salaire et non pour devenir un employé sujet au licenciement. Dans vingt ans, quand nous aurions auréolé de payer l'immeuble, c'est ce que nous aurions eu pour nos vieux jours à défaut d'une caisse de retraite », explique Mme Forget.

« On existe, on est là. Pourquoi est-ce que le gouvernement ne louerait pas des places chez-nous ? On travaillerait aussi fort qu'avant ! »

Après un an de démarches, Mme Forget reçoit son permis le 26 mars 1997. Quelques jours plus tard, un moratoire est imposé sur la création de toutes nouvelles garderies pri-

ées et sur l'octroi de financement. Un an plus tard, elle apprend que les nouvelles garderies dont elle fait partie ne seront pas admissibles au programme d'exonération et d'aide financière pour les services de garde.

**« On démarre une entreprise pour être son propre patron, pour avoir l'assurance d'un salaire et non pour devenir un employé sujet au licenciement. »**

Presque tous les jours, Mme Forget et son mari viennent à la garderie pour les travaux, l'entretien. Ils s'occupent de faire les courses, cherchent à magasiner à bon prix. Des choses, disent-ils, qui ne sont pas courantes dans les garderies sans but lucratif.

La garderie Mon Beau Sapin semble pourtant moins menacée que d'autres. Situé dans un quartier neuf où les familles ont des revenus moyens élevés, elle fonctionne à plein régime et a même une liste d'attente.

Mme Forget craint néanmoins de devoir laisser tomber si les règles du jeu ne sont pas modifiées. À quel moment cédera-t-elle ? « Tout dépend de la vitesse à laquelle la réforme évolue. Si les centres à la petite enfance prennent rapidement de l'expansion à Sainte-Rose, ce sera très difficile pour nous dans un an ou deux. »



PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

Marie-Thérèse Forget croit qu'elle devra fermer sa garderie si le gouvernement n'accepte pas de louer chez elle des places à 5 \$.

HEC

Diplôme  
de 2<sup>e</sup> cycle  
en fiscalité



Pour devenir un spécialiste de la fiscalité

Offert à temps complet ou partiel, ce programme s'adresse aux :

- experts comptables,
- avocats,
- notaires,
- professionnels des ministères du Revenu et des Finances et des institutions financières,
- économistes.

Admission

Trimestre d'automne 1997

Date limite : 15 mai 1997

Conditions d'admissibilité

Posséder un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire (de préférence en administration, en économie ou en droit) avec une moyenne d'au moins 70 %, ou l'équivalent.

30 crédits (10 cours)

SÉANCE  
D'INFORMATION

7 mai, 18 h  
(salle Sony du Canada)

École des Hautes Études  
Commerciales  
3000, chemin de la  
Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Québec)  
H3T 2A7

(514) 340-6151  
Registraire.info@hec.ca  
http://www.hec.ca



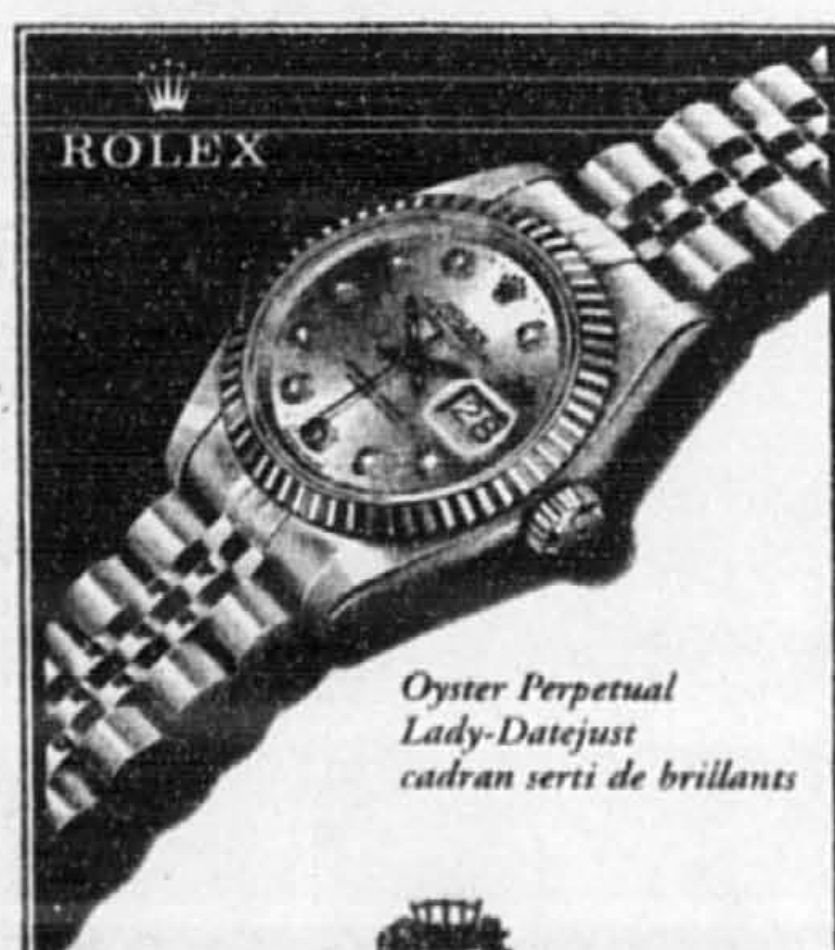
d'épargner GROS sur les  
bijoux en or

venez nous voir

Micheline C.  
DES PRIX TAILLÉS SUR MESURE  
EPSTEIN

PAS DE TAXES

5165 Queen Mary,  
suite 402, Montréal  
488-1948



Oyster Perpetual  
Lady-Datejust  
cadran serti de brillants

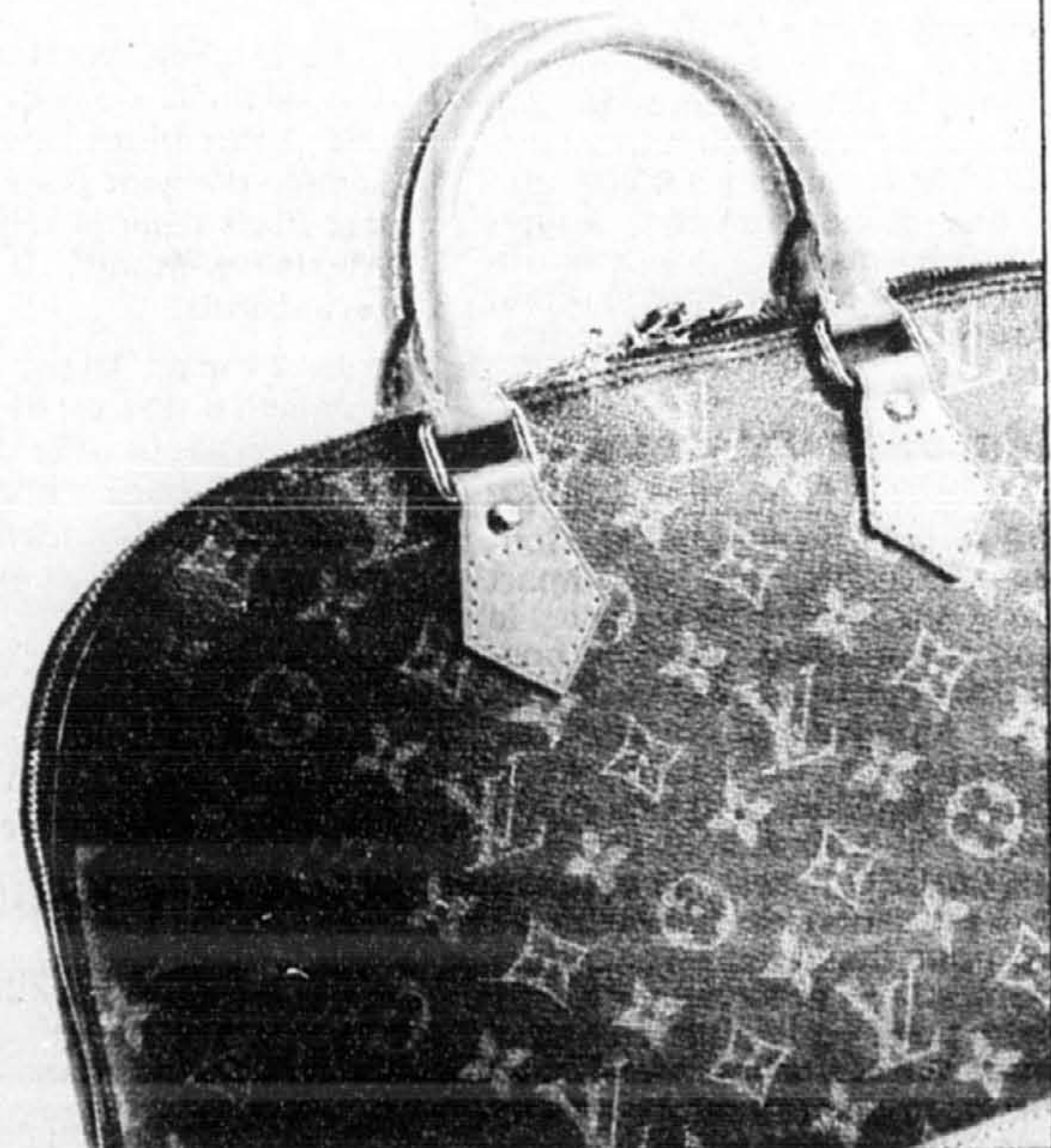
KAUFMANN  
de SUISSE  
BIJOUX ET MONTRES  
DEPUIS 1954

2195 rue Créscent, au sud de la rue  
Sherbrooke, (514) 848-0595

LOUIS VUITTON



Alma  
en toile Monogram  
\$635



Ogilvy 1307 rue Sainte-Catherine Ouest  
514.849.6520.



## Les garderies privées

## De nombreuses questions demeurent en suspens

MARIE-CLAUDE GIRARD

Les nouveaux centres pour la petite enfance n'appartiendront pas au gouvernement mais à des corporations sans but lucratif formées de groupes de parents. Ceux-ci devront acquiescer ou louer les bâtiments et gérer les opérations. Mais sont-ils prêts à faire le saut ?

Selon les représentantes des associations de garderies privées, ce n'est pas le cas partout. « Dans certaines garderies, il est difficile de former des comités de parents. Certains ne veulent pas d'un deuxième travail en arrivant du boulot ; se dépêcher de faire souper les enfants pour venir à une réunion du conseil d'administration », affirme Anne-Marie Desmarais, présidente de l'Alliance pour les garderies privées.

Pour aider les groupes de parents à se mobiliser, l'Office des services de garde intensifiera l'aide fournie pour la mise en place de corporations sans but lucratif.

De nombreuses questions demeurent en suspens. Le comité sur les garderies à but lucratif piloté par l'Office des services de garde à l'enfance s'interroge actuellement sur les modalités de la transformation.

## La conversion par étapes

À quel moment les propriétaires devront-ils faire leur choix ? Pourront-ils attendre avant de se décider ? Les ex-propriétaires deviendront-ils les directeurs ? Quelle assurance ont-ils de conserver leur emploi ? Quels seront les salaires versés ? Comment calculera-t-on le montant des subventions ?

« C'est sûr qu'il n'y aura pas de la place à 5 \$ pour tout le monde. Ce ne sera pas un régime vraiment universel », note Ginette Drouin, présidente du Regroupement des garderies privées du Québec.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 1997, environ 20 500 places pour les enfants de quatre ans devraient être offertes à 5 \$ par jour. ( Environ 15 000 en garderie et 5 500 en milieu familial, selon l'Office des services de garde à l'enfance. )

Si toutes les garderies privées acceptaient de devenir à but non lucratif, environ 6000 nouvelles places à 5 \$ s'y ajouteraient, note Sylvie Charbonneau, porte-parole de l'Office. « Quelques ajustements seront nécessaires. Le reste des places à quatre ans s'ajoutera au cours de l'année », dit-elle.

À l'automne 1998, ce sera au tour des enfants de trois ans d'avoir accès à des services à 5 \$. L'année suivante, on élargira à ceux de deux ans ; à ceux d'un an en l'an 2000 ; puis aux tout-petits en 2001. Pendant les cinq années de transition, les parents n'auront plus droit au crédit d'impôt remboursable et au programme d'exonération et d'aide financière aussitôt que leur enfant aura accès à une place à 5 \$.

Au total, la nouvelle politique familiale prévoit la création de 73 000 places à 5 \$ à partir des services de garde régis existants. Les délais sont serrés. Le projet de loi, qui devrait être déposé à la mi-mai, doit être adopté avant la fin juin pour pouvoir être appliqué en septembre.



PHOTOS CHRISTIAN GUAY, La Presse

**Réforme, places à 5 \$, crédit d'impôt remboursable : quel charabia pour ces enfants qui ont l'air d'en rigoler à la garderie !**

## Le financement

MARIE-CLAUDE GIRARD

Les garderies privées qui choisiraient de demeurer à but lucratif offriront toujours aux parents :

● Le Programme d'exonération et d'aide financière pour l'enfant en service de garde, une aide remise à la garderie pour les familles à faible et moyen revenu et qui abaisse la contribution des parents.

● Le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, du moins pour les cinq prochaines années, jusqu'à ce que le centre à la petite enfance du territoire des parents puisse garantir « la disponibilité de places « à 5 \$ » par jour, ce qui suppose que la période de création de places soit parvenue à son terme », lit-on dans le Livre blanc sur la nouvelle politique familiale.

Le crédit d'impôt remboursable couvre entre 26 % et 75 % des frais, selon le revenu des familles. L'Alliance des garderies craint que le gouvernement n'abaisse le « plafond » s'il conserve le crédit après la réforme.

Toutefois, ce ne sont pas toutes les garderies qui ont droit au programme d'exonération et d'aide financière. Celles qui ont été créées depuis deux ans n'y ont pas accès, soit une centaine des 450 garderies privées.

Lorsqu'elles y sont admissibles, les garderies privées reçoivent aussi d'autres subventions pour le renouvellement du matériel, pour l'accueil des handicapés et des poupons de même que pour l'assurance collective et les congés de maternité des employés.

Quant à la déduction fédérale pour frais de garde, elle doit faire l'objet de discussions entre les deux paliers de gouvernement pour être maintenue à son niveau actuel.

**400** minutes  
**40** \$ par mois

**IL N'Y A PLUS RIEN POUR VOUS EMPÊCHER DE PARLER.**



## PRIX DE LANCEMENT

Adieu calcul mental et conversations à la va-vite ! Avec Fido, vous pouvez parler sans compter. À preuve, son prix de lancement garanti pour deux ans si vous vous en prévaliez dès maintenant : 400 minutes par mois, quelle que soit l'heure, pour seulement 40\$. Et au-delà de ce généreux laps de temps, la minute est calculée au tarif exceptionnel de 20¢.

Côté interurbain, Fido présente une offre qui a autant de chien : 15¢ la minute à l'intérieur de la province, 20¢ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et cela en tout temps. Comme il est plus abordable à l'utilisation que le cellulaire, le Service Fido<sup>MC</sup> rend accessible à tous l'univers des communications mobiles.

Pour connaître les prix de l'appareil Fido<sup>MC</sup>, de la carte à puce, du permis SCP et des Services personnalisés, n'hésitez pas à communiquer avec notre Service à la clientèle.

## FACTURATION À LA SECONDE

Avec Fido, la facturation est honnête. Tout temps d'antenne est calculé à la seconde et non arrondi à la minute. Pas un mot de plus, pas un cent de plus.

## FIDO A UNE PUCE

Fido est le seul à posséder une puce qui identifie instantanément son maître. Aussi personnalisé qu'une carte bancaire, ce microprocesseur intégré vous protège contre la fraude et le piratage.



## OÙ NICHE FIDO?

- Magasin Fido : 1004, rue Sainte-Catherine O.
- Comptoir Fido du Carrefour Angrignon
- Comptoir Fido du Carrefour Laval
- Comptoir Fido du Centre Rockland
- Comptoirs Fido des Ailes de la mode
- Comptoirs Fido des succursales Bureau en gros de la région du Grand Montréal



**BUREAU EN GROS**  
Adhésifs de Québec - tout prix d'entreprise

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

Appelez-le par son nom.

**925-FIDO**

[www.fido.ca](http://www.fido.ca)

**fi do**<sup>MC</sup>

**C'EST VOUS LE MAÎTRE.**

## Montréal métro

## Cliche dit non à un méga-incinérateur dans l'Est

Le ministre de l'Environnement du Québec considère que le projet est mort

MARTIN PELCHAT

Le ministre de l'Environnement du Québec, David Cliche, dit non à la multinationale américaine Foster Wheeler, qui veut construire à ses frais un méga-incinérateur à Montréal-Est.

Selon le ministre, ce projet d'incinérateur appartient à son promoteur, la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal (RIGDIM), qui y a renoncé il y a un an en annulant ses contrats avec Foster Wheeler. La régie regroupe les villes de la banlieue de l'île, sauf Montréal-Nord, et va accueillir sous peu Montréal.

Le ministère de l'Environnement ne se penchera sur une nouvelle

demande que si les élus de la région métropolitaine en font eux-mêmes la proposition dans le cadre des travaux de la future Commission de développement de la métropole, et uniquement au terme du débat sur le recyclage et sur les outils d'élimination des déchets, explique le ministre.

« Je n'ai pas le droit et je n'ai pas politiquement l'intention d'analyser une demande d'incinérateur

dans l'Est, dit David Cliche. Ce serait carrément mettre la charrue avant les boeufs. Les gens de l'Est s'inquiètent pour rien s'ils pensent que j'ai sur un coin de mon bureau un projet d'incinérateur dans l'Est. Je considère que ce projet est mort et il ne revivra uniquement que si les élus m'en refont la proposition. »

Ce qui signifie également que le projet de Foster Wheeler ne pourrait être à nouveau étudié sans échapper au processus complet, de l'étude d'impact aux éventuelles audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), reconnaît le ministre Cliche. Le BAPE avait examiné le projet de la RIGDIM et

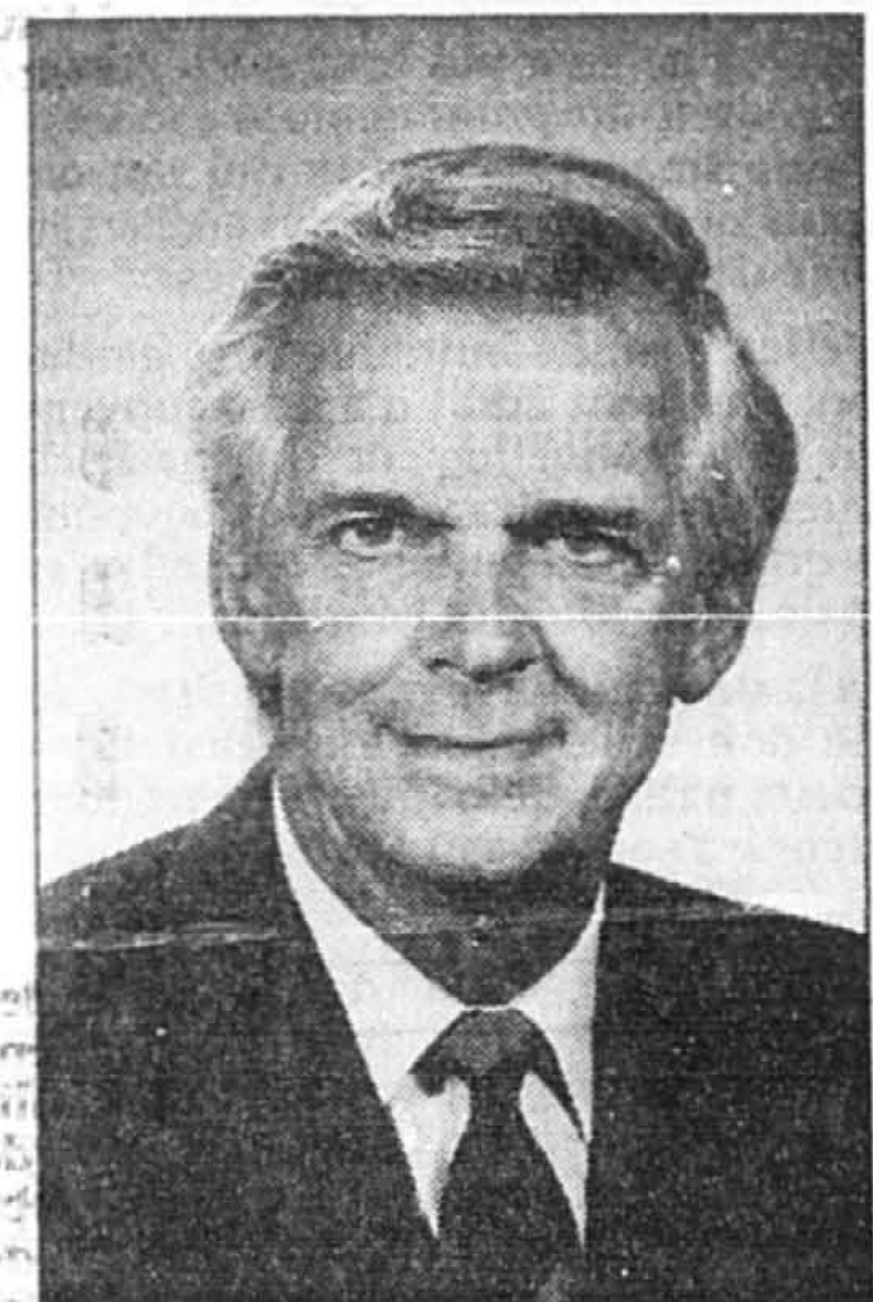
fait rapport en 1993.

Quelques mois après avoir vu la RIGDIM annuler le projet d'incinérateur de 300 millions, Foster Wheeler a demandé au ministre de l'Environnement de l'autoriser à y donner quand même suite, mais à ses frais. Six villes membres de la RIGDIM supportent encore le projet, même si Foster Wheeler poursuit la régie pour plus de 60 millions dans cette affaire. Des élus de l'Est, y compris au sein du Parti québécois, font présentement circuler des pétitions contre l'incinérateur.

David Cliche entend soumettre une politique générale de gestion des matières résiduelles d'ici la fin de 1997. Il discutera ensuite avec

les élus montréalais, dans le cadre de la Commission de développement de la métropole, de l'application à l'échelle montréalaise de cette politique. Les élus émettront ensuite leurs recommandations, en incluant les modes d'élimination privilégiés. Le ministre aura le dernier mot.

Au terme d'une mini-tournée de consultation dans le cadre de l'élaboration de sa politique, le ministre est par ailleurs peu enclin à autoriser certaines municipalités à décider d'un mode d'élimination qui serait différent de celui de la majorité. Car industriels, groupes écologistes et autres s'entendent sur une chose, dit-il : « Il ne faut pas permettre l'opting out. »



Aimé Charron

## Le conseiller Aimé Charron condamné à une amende

RAYMOND GERVAIS

L'un des solliciteurs de fonds de Vision Montréal, le conseiller municipal Aimé Charron, a été condamné à une amende de 100 \$, hier, pour avoir accepté d'un homme d'affaires une contribution illégale de 1200 \$ lors des élections de 1994.

La preuve déposée devant le juge Robert B. Giroux, de la Cour du Québec, a démontré que le conseiller de Vision Montréal avait reçu l'argent d'un ami, l'agent immobilier Robert Di Giorgio, lors d'un souper bénéficiaire qui a eu lieu au Buffet Le Châteaubriand, le 21 octobre 1995.

Libellé au nom de Vision Montréal, le chèque de 1200 \$ avait été remis en main propre, dans une enveloppe scellée, au conseiller du district de Rivière-des-Prairies. Il servait à payer les deux tables que M. Di Giorgio, de Lucky Investment inc, avait réservées pour lui et ses invités.

Sachant que la loi sur les élections et référendums dans les municipalités interdisait les dons de compagnies, M. Charron invitait quelques jours plus tard M. Di Giorgio à reprendre son chèque, tout en lui suggérant de passer au bureau de Vision Montréal, où il a versé les 1200 \$ en argent sonnant.

Drôle de coïncidence, le 17 avril dernier, veille du procès, note le juge Giroux dans son jugement de neuf pages, Vision Montréal retournait à M. Di Giorgio les 1200 \$ qu'il avait remis à M. Charron, il y a... 18 mois. Sur le chèque, on mentionnait « en remboursement du chèque », alors que M. Di Giorgio avait payé avec des billets de banque!

« Voulaient-on par ce geste corriger une double irrégularité, soit de percevoir de l'argent comptant et dont le total était supérieur à la limite permise. Situation doublement inconfortable et légalement discutable? » demande le juge.

En défense, le conseiller municipal Aimé Charron soutenait qu'il ne pouvait avoir dérogé à la Loi, alléguant qu'il était ni plus ni moins qu'un « simple messenger » quand il a pris l'enveloppe contenant la contribution de son ami Di Giorgio.

Après avoir analysé toutes les dispositions de la Loi, le juge Giroux a rejeté cet argument, surtout que « M. Charron était revêtu lui-même de tous les attributs du solliciteur autorisé ». Et qu'à ce titre, il avait justement pour tâche de recueillir des fonds pour Vision Montréal.

En dépit de ce jugement, M. Charron pourra continuer à siéger à l'hôtel de ville. Agé de 63 ans, il s'apprete à prendre sa retraite pour aller vivre en Colombie-Britannique où il vient d'acheter une maison dans l'île de Victoria.

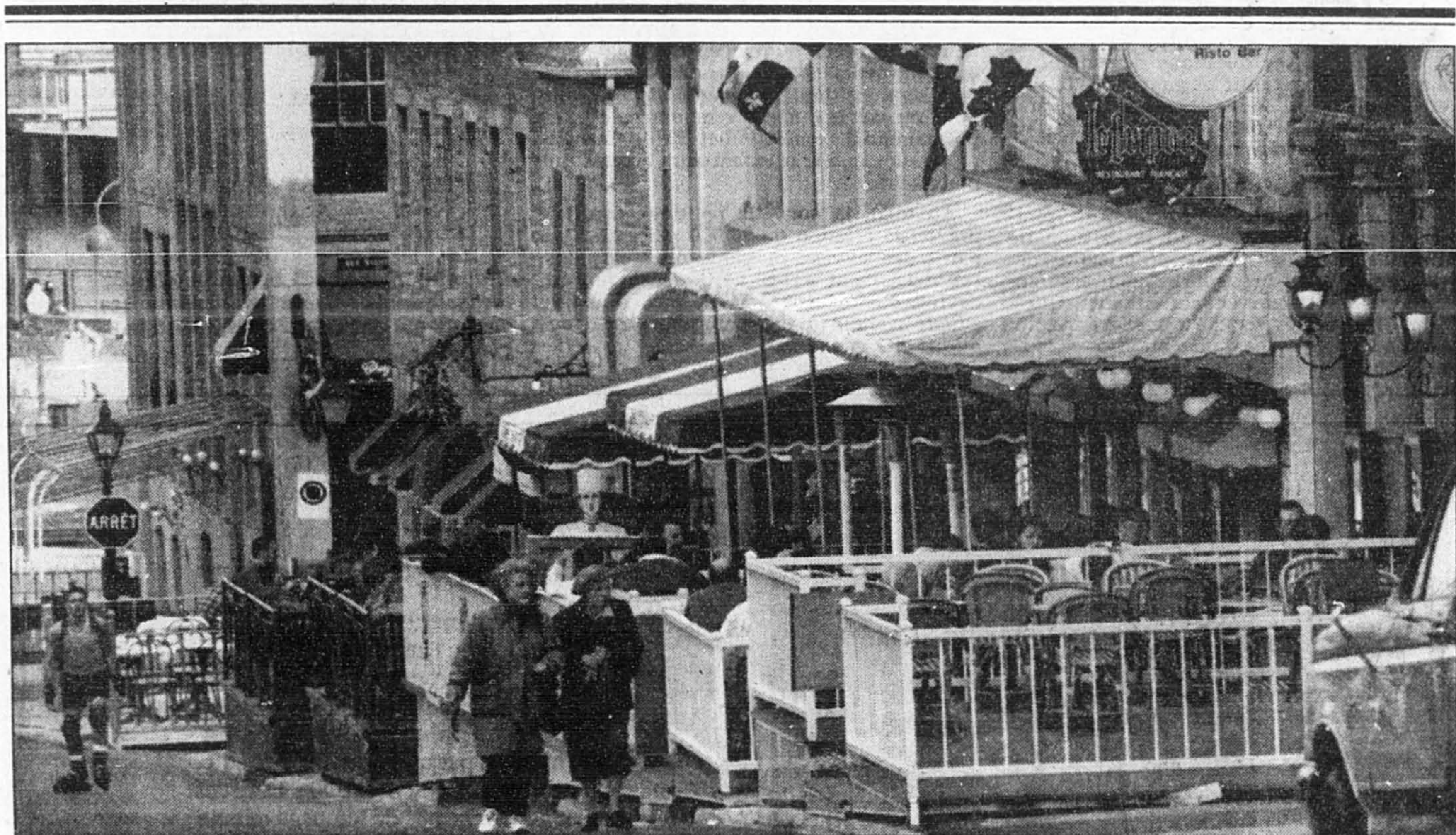


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Le sol sera recouvert d'un pavage uniforme de granit et on y plantera des arbres sur une double rangée.

## Place Jacques-Cartier : les terrasses s'agrandissent jusqu'au niveau de la rue

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Dans le cadre du rajeunissement de la place Jacques-Cartier, les restaurateurs qui bordent ce lieu public ont obtenu cette année le droit d'agrandir leurs terrasses jusqu'au niveau de la rue, forçant les piétons à déambuler dans la chaussée.

Cette situation temporaire ne pose cependant pas de problème particulier puisque les voies de circulation sont interdites aux

automobiles depuis le 1er mai et le demeureront jusqu'au 30 octobre. Seuls les camions de livraison ont la possibilité de ravitailler les commerces en matinée.

Dès la mi-septembre, de nouveaux travaux visant à niveler la chaussée à la hauteur du trottoir seront entrepris sur la place. « Nous aurons alors une vraie place réservée aux piétons sur un même niveau comme on en retrouve en Europe », a indiqué Gilles Morel, directeur de la Société de

développement de Montréal (SDM).

Le principal effet du nouvel aménagement en sera un de dégagement. Le passant aura l'impression que l'espace est devenu plus grand, comme si on avait reculé les murs de chaque côté. Le sol sera recouvert d'un pavage uniforme de granit, de nouveaux lampadaires y seront installés et on y plantera des arbres sur une double rangée créant l'illusion d'un corridor formel dans l'axe nord-sud.

Il est aussi question de mettre en évidence certains éléments qui ont marqué l'évolution de la place à travers le temps, comme les fortifications au sud de la rue Saint-Paul et la présence du château Vaudreuil.

La nouvelle place réaménagée au coût de 4,5 millions devrait être accessible aux piétons le 1er mai 1998 et inaugurée officiellement en pleine campagne électorale municipale.

## Têtes d'affiche

■ Demain, 7 mai, sera la Journée nationale de dépistage des troubles anxieux et des activités gratuites seront offertes pour la première fois, afin de connaître les signes et symptômes des troubles anxieux. Les psychologues de Cogicor sont les principaux participants montréalais à cette journée de dépistage des troubles anxieux. Renseignements, pour réservations : 255-6541 ou 256-5011, poste 336.



Guy Savard

■ Belle célébration du dixième anniversaire du centre d'hébergement L'Arrêt-source, qui accueille des jeunes femmes (18 à 30 ans) en difficulté. Cet anniversaire était marqué par l'ouverture d'une deuxième résidence, la maison Midland Walwyn. Une façon de commémorer l'engagement de l'une des entreprises donatrices, soit celle qui a fait la mise de fond initiale. Guy Savard, vice-président du conseil et président de la division du Québec de Capital Midland Walwyn était de l'inauguration de cette maison de logements supervisés, en compagnie de Claudette Tétreault, présidente de L'Arrêt-source, et Georges Hébert, président de la campagne de financement.

■ Rappel de la « semaine alexandrine » qui débute aujourd'hui par une conférence donnée par Moha-

med Awad, professeur d'architecture et d'urbanisme à l'Université d'Alexandrie, qui traitera, à l'hôtel de ville de Montréal à 18h30, du caractère multiculturel d'Alexandrie. Correction du numéro de téléphone pour obtenir des renseignements : 953-2945. Signalons par ailleurs le point culminant des activités : la troupe de danse égyptienne Reda, de réputation internationale, en spectacle à la Place des arts, le 8 mai, à 20h30. Le tout prend fin samedi, par un grand bal (coût : 90 \$) à l'hôtel Radisson. Renseignements : 953-2945.



Jean-Paul Galarneau

■ Le neuvième tournoi de golf destiné uniquement aux opérés du cœur, aura lieu cette année le mardi 10 juin, au club de golf de Lachute. Cette activité de la Fondation des maladies du cœur du Québec est sous la présidence d'honneur de Jean-Paul Galarneau, vice-président au marketing chez Vidéotron, et bien sûr un opéré du cœur.

■ La Fondation de l'UQAM vient d'octroyer 25 bourses d'excellence, qui porteront à 246 le nombre de bourses remises cette année. Les étudiants de l'Université du Québec à Montréal se sont ainsi partagés 669 400 \$, depuis ceux inscrits au baccalauréat jusqu'aux stagiaires postdoctoraux. C'est la rectrice de

l'université, Paule Leduc, qui a procédé à cette dernière remise de bourses pour 1996-1997, en compagnie de Lucie Bertrand, d'Hydro-Québec, coprésidente du comité des dons importants de la campagne de souscription de l'UQAM.



Paulette Sadler

■ La Fondation des employés de la Banque de Montréal vient de remettre un chèque de 7125 \$ à la Société de recherche sur le cancer, représentée par sa directrice générale, Ivy Steinberg, et Louise Doolan. Ce sont l'ensemble des employés de MasterCard Banque Royale, Francis Guay, caissier au centre de la monnaie de Montréal, et Francine Gouger, commis à la vérification des prêts, au traitement des prêts aux employés, qui ont remis ce don de la fondation Fontaine d'espoir.

■ Conférence sur le traitement chirurgical du torticolis spasmodique (dystonie cervicale) au moyen de la dénervation sélective périphérique, mise au point par trois spécialistes du service de neurochirurgie de l'hôpital Notre-Dame, qui seront honorés par la section montréalaise de la Fondation, les docteurs Claude Bertrand, Pedro Molina-Negro et Guy Bouvier. Ces deux derniers prononceront la conférence, demain à 19h, au Centre communau-

taire Monkland, 4410, avenue West Hill. Entrée libre. Renseignements : 282-9440.

■ Ce soir, séance d'information sur les troubles de l'alimentation (anorexie et boulimie) donnée par des spécialistes. Offerte par l'Association d'aide aux personnes souffrant d'anorexie nerveuse et de boulimie, en collaboration avec l'unité de troubles de l'alimentation de l'hôpital Douglas, cette session d'information bilingue se déroulera de 19h à 21h, à l'université McGill, au Stewart Biological Building, 1205 avenue Docteur-Penfield, salle S1/4. Entrée libre. Renseignements : 630-0907.

■ Le site Internet de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec connaît beaucoup de succès. Le jury du Festival international du multimédia et de la vidéo santé lui a décerné le titre de meilleur site Internet. L'Ordre compte donc développer son site, pour y inclure une « infirmière virtuelle en téléconsultation » afin d'informer le public sur les chirurgies d'un jour et sur les soins à prévoir pour le retour à la maison.

■ ERRATUM. Une faute de frappe a fait paraître très élevé le coût d'inscription au marathon Standard Life (pour la recherche sur les maladies infantiles) du samedi 7 juin, au Mont-Royal et dont la jeune chanteuse Elizabeth Blouin-Brathwaite a accepté d'être la porte-parole. Les coûts sont de 15 \$, et 5 \$ pour les enfants. Rens. : 499-6798.

Montréal métro

# Le prolongement de la 25 bloqué : Québec veut une autoroute, Anjou un boulevard urbain

ANDRÉ NOËL

Le projet de prolongement de l'autoroute 25 au nord de l'autoroute Métropolitaine, annoncé en grande pompe au Sommet socio-économique de novembre, tarde à démarrer en raison de profondes divergences entre le gouvernement et la ville d'Anjou.

Anjou veut avoir un boulevard urbain, tel qu'indiqué dans le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal. Un boulevard avec des feux de circulation, qui permettrait un accès facile à son parc industriel.

De son côté, le ministère des Transports du Québec (MTQ) tient à protéger son projet d'autoroute: il refuse de construire un boulevard sur son éventuel passa-

ge. En attendant, il offre d'aménager des voies de service à circulation rapide.

Il y a un autre enjeu, affirme Luis Miranda, conseiller municipal d'Anjou. « La firme SNC-Lavalin s'est montrée intéressée à construire une autoroute et un pont à péage, dit M. Miranda. Le ministère ne veut donc pas de boulevard urbain, qui pourrait menacer ce projet. »

Au ministère, on affirme que

SNC n'a pas déposé de projet officiel, mais on confirme qu'il y a eu des discussions. Robert Racine, porte-parole de SNC, n'a pas pu donner de détails hier soir. « Je sais seulement que nous avons des projets communs avec le ministère des Transports », a-t-il dit.

« Au Québec, des firmes ont voulu privatiser l'eau, poursuit M. Miranda. Ça n'a pas marché. Certains voudraient peut-être privatiser les routes. La 25 pourrait être le premier cas d'autoroute et de pont privés. Chose sûre, le ministère des Transports ne veut pas d'un boulevard urbain. Imaginez, si un tel boulevard répondait aux besoins, les gens ne verraient pas la nécessité d'aller investir des millions dans une autoroute. »

Pierre-André Dugas, directeur

du MTQ pour la région de Montréal, affirme que, pour l'instant, la seule contribution de SNC, c'est de préparer les plans et les devis pour les voies de service projetées. « La Ville d'Anjou voudrait que ce travail soit fait par le groupe Séguin, avec qui elle a l'habitude de travailler », ajoute-t-il.

Le projet du MTQ est le suivant. Au nord de l'autoroute Métropolitaine, la 25 se diviserait en deux voies de service (nord et sud), avec un viaduc au-dessus de la rue Bombardier. Anjou veut des feux de circulation à l'angle des rues Larrey et Renaude-Lapointe, mais le MTQ ne veut pas, question de fluidité.

Plus au nord, les voies de service fusionneraient. Seule la voie de service la plus à l'est serait

construite. Elle passerait sous le boulevard Henri-Bourassa et la voie ferrée. Des feux seraient installés à l'angle du boulevard Maurice-Duplessis. Cette nouvelle route arrêterait au boulevard Per-ras.

Le député d'Anjou, Pierre Bélanger, déplore que les travaux tardent à démarrer. « La Ville d'Anjou se fait tirer l'oreille pour signer le protocole, dit-il. Mais nous devons laisser l'emprise de l'autoroute libre, afin de permettre la construction éventuelle de cette autoroute et d'un pont. »

Le gouvernement investira 15 millions de dollars en trois ans dans le prolongement de la 25. Les travaux devraient commencer l'automne prochain. Encore faudrait-il s'entendre sur les plans.



Les dix gagnants du gros lot de la Super 7, en compagnie de l'animateur Yves Corbeil : Sylvie Richard, Lucille Locas, Paul Cardin, Mario Gagnon, Wilfrid Lafrenière, Marcel Archambault, Gaston Lapointe, Roger Bigonnesse, Arthur Lavoie et Noël Guimond.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

## Mortalité infantile : les chiffres de la Ville infirmés

MARC THIBODEAU

La régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre soutient que le taux de mortalité infantile dans la métropole est de loin inférieur à celui que l'on observe dans certains pays en voie de développement, contrairement à ce que suggère une étude du démographe Jacques Buy, de la Ville de Montréal.

« Et la situation s'est améliorée au cours des dernières années », a indiqué hier le directeur de la santé publique à la régie, Richard Lessard, en réaction à l'étude de M. Buy, dont *La Presse* faisait état dans son édition de samedi.

Le démographe de la Ville soulignait que le taux de mortalité infantile dans le centre-ville atteindrait 22 pour 1000 naissances, ce qui rappelle le taux observé en Roumanie, en Arménie ou au Sri Lanka. Or, selon M. Lessard, le taux au centre-ville était plutôt de 8,7 pour 1000 de 1991 à 1995, le sommet ayant été enregistré dans le Centre-Sud, soit 10,7 pour 1000.

La mortalité infantile pour l'ensemble des quartiers de la métropole s'établissait pour la même période, toujours selon la régie, à 5,9 pour 1000, comparativement à 7,1 pour 1000 de 1986 à 1990.

Le phénomène était plus marqué dans les quartiers pauvres, où le taux était de 7,7 pour 1000 de 1991 à 1995, comparativement à 5,0 pour 1000 dans les quartiers les plus favorisés. « Nous souhaitons réduire le taux à 5 pour 1000 dans tous les quartiers », a indiqué hier M. Lessard. La régie, de concert avec les CLSC et des groupes communautaires, multiplie les initiatives afin d'atteindre cet objectif et régler un problème qui est dû, note le porte-parole, à la pauvreté, les carences alimentaires, le tabagisme et les malformations congénitales.

# 12 millions pour 10 gagnants du Super 7

GEORGES LAMON

Le moins que l'on puisse dire, c'est que pour Mario Gagnon, originaire de Saint-Calixte, la part de 1,2 million du gros lot de 12 000 012 \$ du Super 7 tiré vendredi dernier, ça « ne pouvait pas mieux tomber ».

« Je venais juste d'épuiser mon assurance-emploi et je me cherchais du travail, raconte ce plombier-tuyauteur. C'est arrivé juste au bon moment, c'est le paradis. Pour moi, c'était ma seule chance de m'en sortir. »

Ils étaient dix heureux et heureuses (trois participantes) de la Rive-Sud, à venir hier en autobus, certains avec des membres de leur famille, réclamer leur part du gros lot de la Super 7, le quatrième en

importance de l'histoire de Loto-Québec et le plus important de la Super 7. Le lot le plus important jamais remis par Loto-Québec était de 19 millions et fut remporté par un groupe de Saint-Wenceslas en 1994.

Depuis environ deux semaines, Mario Gagnon participait à un groupe de loterie, mis sur pied par le dépanneur de la Tabagie du Centre Véronneau, à Longueuil, Robin Vincent. Et, même s'il a empoché 1,2 million, il veut encore travailler.

Première décision importante: garder 100 000 \$ pour s'acheter une camionnette « King Cab » pour remplacer sa vieille Acadian 1988 et... relaxer. Puis, placer 1,1 million à la Caisse populaire, le faire fructi-

fier et retirer son salaire de ses intérêts. « Pour moi, ce seront de vraies vacances, dit-il. Ça ne me fait pas peur, j'ai toujours gardé la tête froide. »

Noël Guimond, de Saint-Amable, âgé de 69 ans, qui n'a jamais rien gagné d'important, si ce n'est cinq dollars, avait décidé à la toute fin de participer au groupe. « J'étais le dernier sur la liste de participation, rappelle ce retraité d'Hydro-Québec. C'est mon beau-frère qui m'a réveillé en pleine nuit samedi. C'est drôle mais ça m'a calmé, j'étais depuis assez longtemps sur les nerfs. »

Pourtant, même si ce million lui fait plaisir, il ne fera rien de spécial avec. « Je suis un gars tranquille. Je ne pourrais pas dépenser une

telle somme à mon âge. Ce qui change, c'est qu'on a moins d'inquiétude dans la vie. Je vais en donner un peu plus à mes enfants. » Et les autres projets? « Je ne suis pas un voyageur, moi, insiste-t-il. Je ne suis pas à mon aise ailleurs. »

Quant au propriétaire du dépanneur, Robin Vincent, qui rencontrait le groupe qui ne se connaissait pas, pour la première fois samedi matin, il recevra 120 000 \$. « Depuis trois ans que j'ai ce commerce, c'est la première fois qu'un groupe remporte un lot aussi gros. J'organise 1000 groupes par année. Je n'ai pas misé cette fois. Parfois quand il manque un participant je m'inscrit sur la liste. »

# H O N D A

Venez voir pourquoi les prix sont moins chers chez nous

À 10 minutes de Montréal • 5 minutes de Laval

**HAMEL RIVE HONDA NORD**

À 15 minutes des 3 ponts (Rte 112)

**RIVE CHAMBLY SUD HONDA**

**Service 39.95 \$\*\* L'HEURE**

1992 et moins. 100 000 km et plus. Peu importe où vous avez acheté votre **HONDA** nous pouvons honorer votre garantie et faire le service après-vente.

**CRV 4X4 348 \$\*/mois 48 mois**

**BAS PRIX Ouvert 5 soirs jusqu'à 21h**

**Accord 97**

48 mois	comptant
278 \$	2110 \$*
298 \$	1110 \$*
348 \$	0 \$*

**TOUT COMPRIS 20\$ par semaine**

- 88 G.M.C. Jimmy Auto. 4 x 4
- 89 Honda Accord LX 4 portes, 5 vit.
- 90 Toyota Tercel DX 4 portes, 5 vit.
- 89 Civic CX H/B 5 vit.

Plusieurs autres modèles

**AUBAINE DE LA SEMAINE**

Le nouveau programme **TOUT COMPRIS POUR VEHICULES D'OCCASION** - c'est...  
 1. ABSOLUMENT AUCUN comptant requis!  
 2. Toutes taxes comprises (TPS et TVQ)  
 3. Préparation livraison comprise  
 4. Premier paiement dans 30 jours  
 5. Vous n'aurez aucune balance à payer à la fin du terme  
 6. Financement bancaire à taux préférentiel  
 7. Le prêt est remboursable en tout temps sans pénalité  
 8. Des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois sont offerts!

**CIVIC 97 4 portes**

48 mois	comptant
188 \$	1845 \$*
208 \$	845 \$*
248 \$	0 \$*

**TOUT COMPRIS 75\$ par semaine**

- 94 Pontiac Sunbird LE 2 portes, auto., blanc
- 91 Volkswagen Cabriolet 5 vit.
- 95 Dodge Neon 4 portes, 5 vit., A/C
- 93 Honda Civic LX 4 portes, 5 vit.

Plusieurs autres modèles

**HAMEL HONDA**

130, rue Dubois, St-Eustache 491-0440  
Voie de service de la 640. Montréal: (514) 875-1919

**500 \$ de plus pour votre échange!**

toutes marques acceptées

INTERNET: <http://www.avalon.com/hamel/index.html>

**HAMEL**  
Une affaire de Confiance!

**CHAMBLY HONDA**

850, boul. Périgny, Chambly 658-6699  
À 15 minutes des 3 ponts. Montréal: (514) 990-6699

# La GRC à Dorval et Mirabel jusqu'à l'automne

*Transports Canada n'est pas satisfait du programme de formation des policiers de la SQ qui devaient prendre la relève le premier juillet*

MARTIN PELCHAT

Le gouvernement fédéral a décidé de retarder à l'automne le retrait de la GRC des aéroports de Dorval et Mirabel, d'abord prévu pour le premier juillet, parce que le programme de formation des policiers de la Sûreté du Québec qui doivent prendre la relève lui apparaît insuffisant.

« On n'est pas satisfait du plan de formation et on a cru bon et sage de retarder ça à l'automne », dit Jean Barrette, directeur des opérations de sécurité à Transports Canada, en invoquant l'obligation d'assurer aux voyageurs une sécurité adéquate. Sans compter que juillet est une période de pointe dans les aéroports, mentionne-t-il.

« On a demandé à Aéroports de Montréal

(ADM) un programme plus détaillé pour nous permettre de s'assurer qu'il y ait une bonne transition, de poursuivre M. Barrette. Il ne faut pas prendre cette transition à la légère. »

La décision de Transports Canada a causé une certaine surprise à ADM, qui en a pris connaissance par lettre hier. Même chose à la Sûreté du Québec, où on a déjà décidé qui seraient les policiers affectés à la surveillance des aéroports de Dorval et Mirabel. Les lieutenants, caporaux et sergents sont d'ailleurs à l'entraînement pour une prise en charge le premier juillet.

La surprise était d'autant plus grande qu'un quotidien montréalais affirmait au même moment qu'Ottawa voyait d'un mau-

vais oeil l'arrivée de la SQ sur un territoire fédéral et que sa préférence irait nettement à la prise en charge des aéroports québécois par le Service de police de la CUM, moins politisé.

Le directeur du SPCUM, Jacques Duchesneau, ne demanderait pas mieux, mais le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a tranché récemment en faveur de la SQ. ADM n'a toutefois encore rien signé avec la Sûreté, tous les détails du contrat n'étant pas encore réglés, dit-on. Le SPCUM et la police de Mirabel factureraient 12 millions à ADM pour prendre la relève de la GRC, alors que la SQ réclame huit millions.

Chez Transports Canada, on affirme que la décision de retarder à septembre ou octobre

le transfert n'a rien à voir avec le fait que ce soit la SQ qui succédera à la GRC. Ce choix relève « strictement » des autorités locales, affirme M. Barrette.

« Nous voulons premièrement nous assurer que le personnel de protection ait une connaissance approfondie de la réglementation et de l'environnement aéroportuaire », dit-il. Il faut aussi s'assurer d'un bon temps de réaction des policiers en cas de prises d'otages ou de détournement d'aéronefs par exemple, ajoute le haut fonctionnaire.

Transports Canada a retardé pour les mêmes raisons la passation des pouvoirs policiers à l'aéroport de Winnipeg, soutient M. Barrette. C'est toutefois chose faite à Edmonton, Calgary et Vancouver.



## Des fois l'été, on est mieux en dedans.

Acompte	Mensualité
0\$	539\$
1995\$	449\$
2995\$	399\$

Pathfinder XE 1997

**399\$**  
par mois



Location de 24 mois. Boîte automatique, V6 de 3,3 l, climatiséur, antivol, télécommande verrouillage/déverrouillage des portes, freins ABS, transport et préparation inclus.

Votre sympathique concessionnaire **NISSAN**

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. \*Location de 24 mois, basée sur un taux d'intérêt de 6,8%, pour un Pathfinder XE 1997 avec boîte automatique et ensemble commandes électriques et agrément. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Acompte de 2995\$ ou échange équivalent, premier versement et dépôt de garantie de 475\$ requis à la livraison. Limite de 40 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Sur approbation de crédit par NCFI. Pour toute information, composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h).

## Le meurtrier dormait avec le cadavre de sa femme

Agence France-Presse  
MUNICH

Un mari meurtrier a passé pendant des mois ses nuits auprès du cadavre de sa femme qu'il avait étranglée, crime qui lui a valu d'être condamné à huit ans de prison hier à Munich.

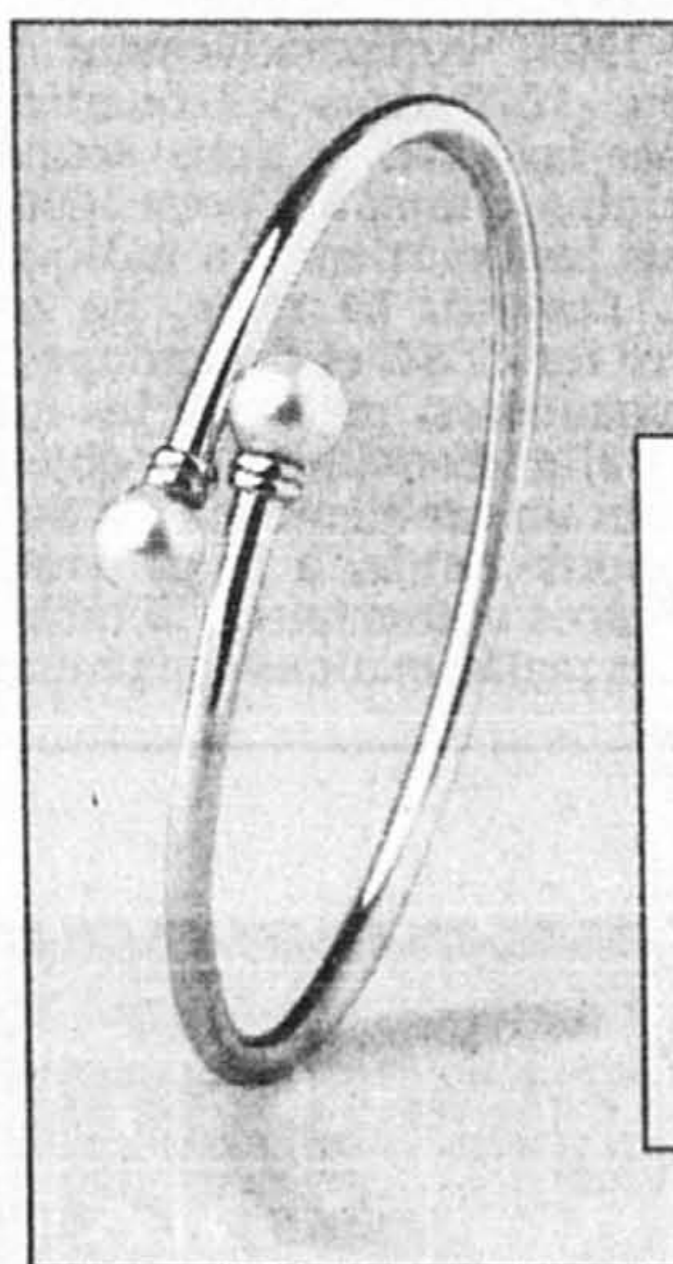
Ce Turc de 30 ans a été reconnu coupable d'avoir tué sa femme, une Allemande de 21 ans, fin 1995. C'est aux côtés de sa dépouille, en état de décomposition avancée, qu'il a dormi tous les jours dans le lit conjugal jusqu'à son interpellation en mai 1996.

L'accusé, dont le tribunal n'a pas communiqué le nom, a constamment nié le meurtre et affirmé avoir dormi auprès de son corps pour ne pas la perdre. Au cours du procès, un témoin a fourni une explication au crime en rapportant que la victime, son amie, lui avait confié être enceinte, mais pas de son mari.

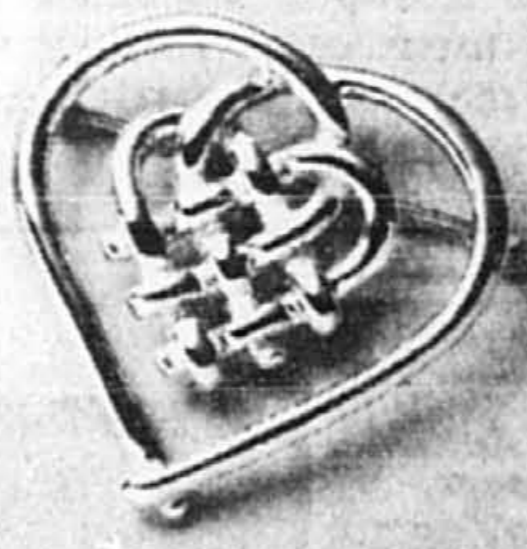
Avant de purger sa peine d'emprisonnement, l'accusé, sujet à des accès de schizophrénie selon les experts, devra suivre un traitement dans un établissement psychiatrique, a jugé le tribunal.

## Merci pour tout maman

Pour toutes ces années d'encouragements. Pour toutes les fois qu'elle vous a pardonné. Pour toutes ses tendres caresses. Dites-lui que vous l'aimez le plus simplement du monde, avec notre boîte bleue...



Bracelet avec perles de culture, en or 14 carats, 295 \$.



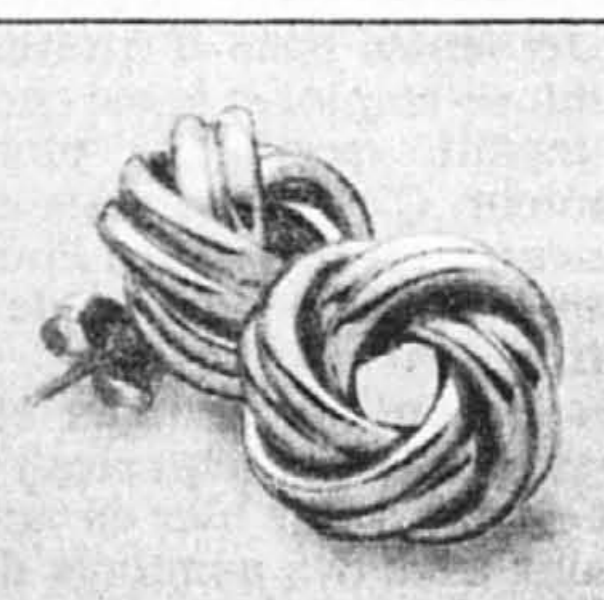
Broche en or 18 carats, 700 \$. En argent sterling, 90 \$.



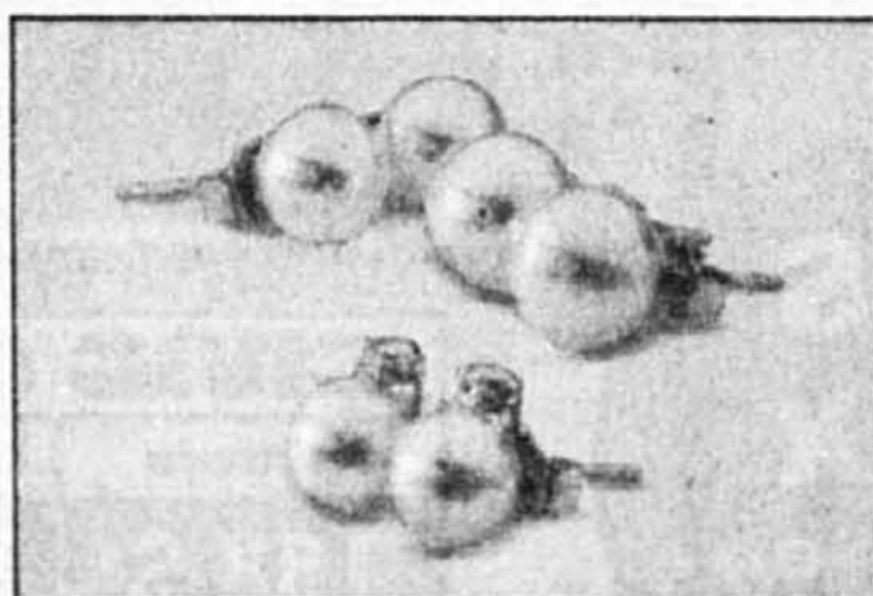
'Jessica', figurine Royal Doulton de l'année, 245 \$.



Boîte à bijoux musicale, en bois d'orme, 150 \$.



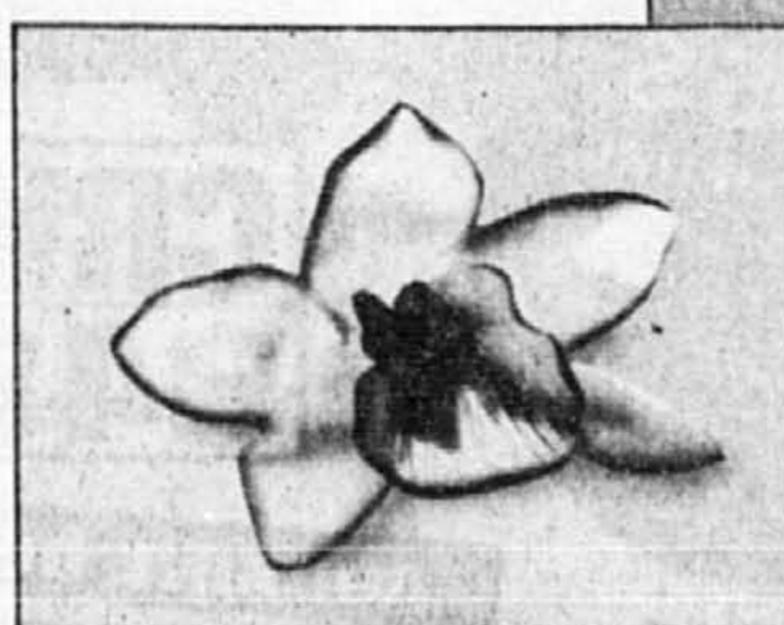
Boucles d'oreilles torsadées, or 14 carats, à partir de 105 \$.



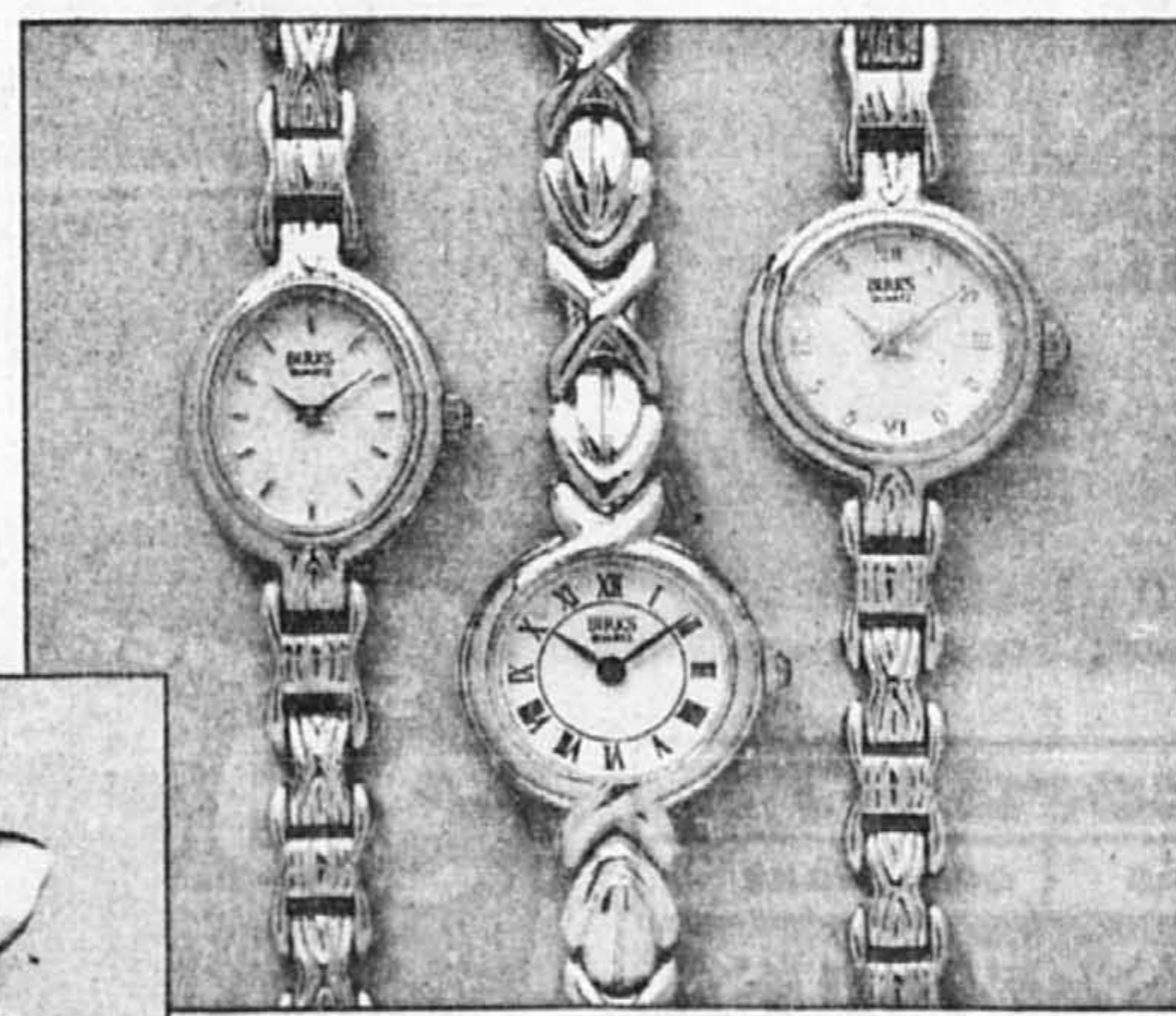
Dormeuses avec perle de culture, (6mm) à partir de 135 \$, avec diamant 195 \$.



Miroir et brosse pour le sac, en argent sterling, 65 \$.



Cristal Royales de Champagne 'Orchidée', dans un choix de couleurs, 110 \$.



Montres Birks, avec une sélection de cadrans et de bracelets, 135 \$ ch. Garantie de 3 ans • Remplacement de la pile gratuit à vie • Gravure sans frais



Foulard gratuit avec tout achat de Marcassite Larus. Illustré: bague en marcassite et perle, 60 \$, boucles d'oreilles, 110 \$.



Signet en argent sterling, 40 \$, porte-clés, 85 \$.

Bonne Fête des Mères



**BIRKS**

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND  
CARRÉFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO  
POUR COMMANDER, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622

# Le procès de l'ex-députée Carole Jacques débute

Elle et son organisateur politique, Jean-Yves Pantaloni, sont accusés de complot, d'abus de confiance et de fraude

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le procès de l'avocate Carole Jacques a débuté hier devant le juge Rosaire Desbiens, près de quatre ans après le dépôt de dénonciations criminelles contre l'ex-députée conservatrice de Mercier.

Mme Jacques, 37 ans, et Jean-Yves Pantaloni, son organisateur politique, sont accusés de complot, d'abus de confiance et de fraude contre le gouvernement pour des gestes qui remontent à 1991. Ils font face à huit chefs d'accusation.

Selon le premier témoin de la Couronne, Alexander Rack, M. Pantaloni a exigé 50 000 \$ pour aider l'homme d'affaires à obtenir un prêt de 400 000 \$ de la Banque fédérale de développement et à remplir les conditions d'un appel d'offre du ministère de la Défense des États-Unis.

« Il m'a expliqué comment c'était cher d'administrer un bureau

de comté et de se présenter aux élections, a rapporté l'ex-président d'Almac, une compagnie de réservoirs de camions et d'avions qui a fermé. Il m'a dit que ce que je voulais n'arrivait pas gratuitement. Que comme je leur demandais d'intervenir, ils s'attendaient à être payés pour leur travail. »

Devant les scrupules de son interlocuteur, M. Pantaloni aurait même lancé : « Nous sommes des hommes d'affaires sophistiqués. C'est comme ça que les choses fonctionnent dans le monde... »

Toujours selon M. Rack, c'est Mme Jacques qui a orchestré ce petit tête-à-tête (après avoir elle-même participé à trois rencontres), pour lui demander ensuite « Est-ce que vous vous êtes bien compris ? »

L'homme d'affaires aurait dit « non », fait faillite et fermé son usine de Pointe-aux-Trembles. Sans raconter son histoire, il s'en vole pour le Kansas en novembre

1991, mais la GRC le retrace un ou deux ans plus tard.

Ce sont deux dossiers saisis par le corps de police qui semblent avoir mis les enquêteurs sur la piste. L'avocat de la Couronne, Pierre Lévesque, a effectivement déposé en preuve un premier dossier concernant Almac (saisi au bureau montréalais de Mme Jacques le 27 avril 1993) et un autre dossier intitulé Industrie de lavage Deltex (saisi le même jour au parlement). Marc Paquin, le propriétaire de cette seconde entreprise, devrait relater sa propre expérience au cours des deux prochaines semaines, lorsque les trois avocats de la défense auront terminé de contre-interroger M. Rack.

Mme Jacques, qui pratique désormais le droit carcéral, n'est plus députée depuis 1993. Après avoir été élue en 1984 et 1989, elle a été accusée en pleine campagne électorale et Kim Campbell l'a expulsée du Parti conservateur.



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse  
Carole Jacques et Jean-Yves Pantaloni, son organisateur politique, sont accusés d'avoir « vendu » l'influence de l'ex-députée de Mercier et d'avoir abusé de la confiance de deux hommes d'affaires de l'Est de Montréal.

## Montréal demande de déréglementer l'industrie du camionnage en vrac

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Dans une lettre qu'il a fait parvenir récemment au ministre des Transports du Québec, le responsable du transport au comité exécutif de la Ville de Montréal, Pierre-Yves Melançon, demande au gouvernement du Québec de déréglementer toute l'industrie du camionnage en vrac afin d'éliminer les obstacles à la libre circulation des biens, des produits, des services comme l'a statué la Loi fédérale de juin 1996 sur le commerce intérieur.

En vertu de cette loi, les provinces doivent revoir leur législation d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 1998.

Selon M. Melançon, dans les régions, les contrats pour le camionnage en vrac se font par courtage, c'est-à-dire que les entreprises s'inscrivent sur une liste et sont payés selon une grille tarifaire. « Montréal jouit à cet égard d'un statut particulier puisque la Ville procède par appel d'offres. Si le gouvernement du Québec décide de maintenir et d'étendre le système de courtage à l'ensemble du territoire, cela nous pénaliserait puisque nous aurions à payer de deux à trois millions de plus pour le transport de la neige l'hiver », soutient-il.

Il n'y a pas que la neige en jeu puisque une ville comme Montréal achète aussi des quantités impressionnantes de sable, de terre, de gravier, de pierre, de sel et de béton bitumineux. L'an dernier, la Ville a accordé des contrats de 80 millions de dollars seulement pour la réfection et le resurfacement des rues.

C'est donc pour contrer le lobby de l'Association du camionnage en vrac que Montréal demande d'étendre la déréglementation à l'ensemble du territoire. Elle estime que cela évitera toute situation de monopole et permettra aux municipalités d'obtenir des prix concurrentiels.

## Des nouvelles importantes pour la santé de votre chien.

Il y a maintenant un comprimé révolutionnaire qui protège votre chien contre le ver du cœur et contre les infestations de puces.

Après le comprimé antipuces nouvelle génération PROGRAM®...

Voici maintenant un nouveau comprimé intégré qui fait bien plus que maîtriser les infestations de puces. Il combine l'ingrédient actif de PROGRAM et un médicament imbattable contre le ver du cœur, et protège aussi votre chien contre l'ankylostome, les vers ronds et le trichure.

Et le nouveau comprimé est facile à administrer à votre chien : un comprimé, une fois par mois, au moment de son repas.

C'est un traitement propre et simple, qui ne laisse aucun résidu ni odeur sur votre chien. Vous avez donc tout le loisir de passer de bons moments près de votre chien tous les jours, toute l'année. Et il convient aux chiens de toutes les races, dès l'âge de deux semaines.

Le nouveau comprimé administré une fois par mois par voie orale est la façon contemporaine de prévenir le ver du cœur, de maîtriser les infestations de puces et de traiter et de maîtriser les vers. De fait, il répond à vos demandes pour des soins de santé préventifs sûrs et efficaces pour votre chien.

Une protection pratique, sûre et ... très amicale.

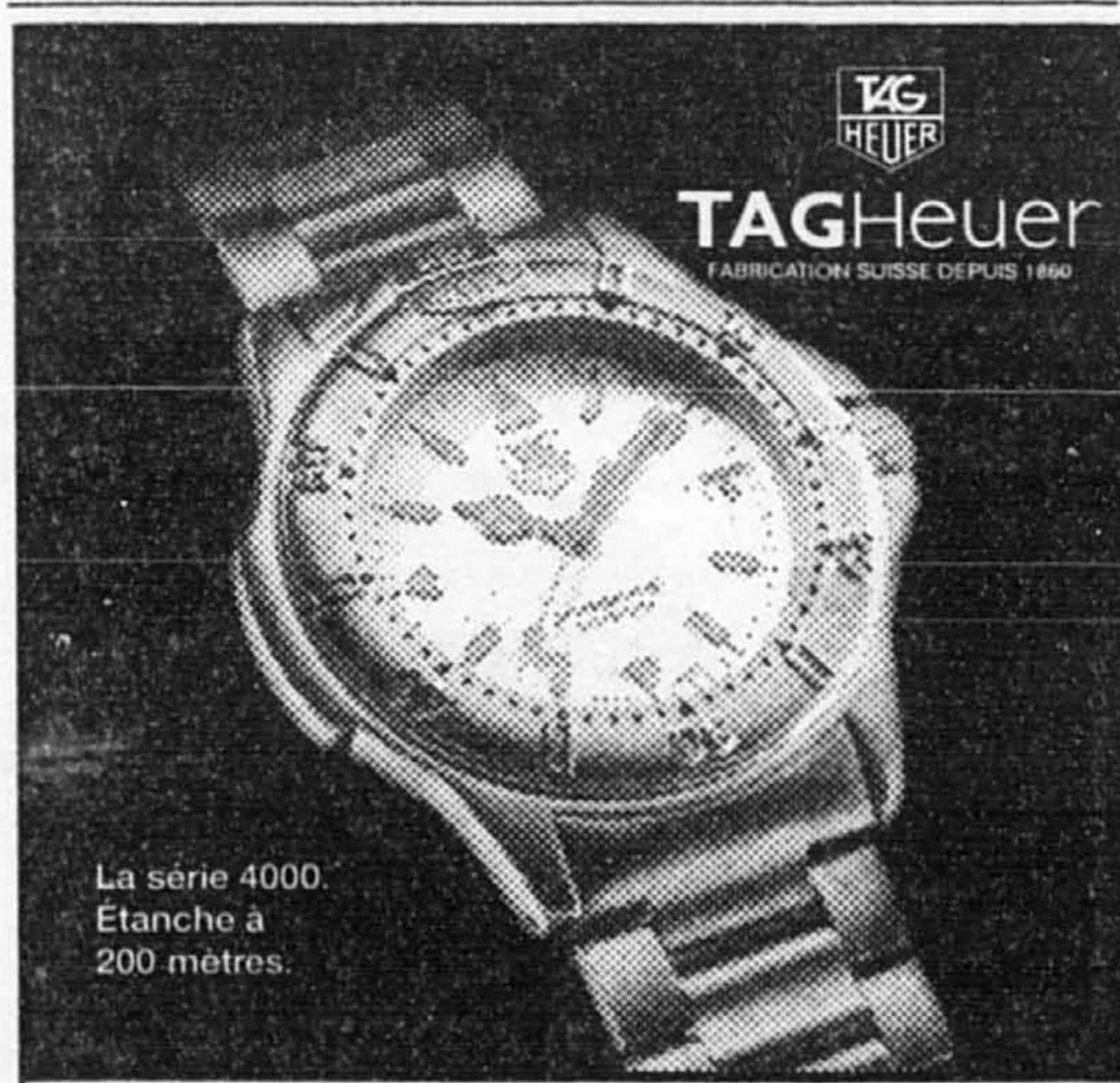
Pour en savoir davantage sur le nouveau comprimé intégré pour la prévention du ver du cœur, des infestations de puces et des vers, appelez ou visitez votre vétérinaire dès aujourd'hui.



Seulement chez votre vétérinaire.

Visitez le site Internet canadien de Novartis au [www.novartis.ca](http://www.novartis.ca)

NOVARTIS



La série 4000.  
Étanche à  
200 mètres.

M O S E L

depuis 1945

4050, Jean Talon O. Montréal  
735-1138

La Presse  
Rubrique 220

### ANIMAUX DOMESTIQUES

3 lignes d'annonce  
4 jours consécutifs  
pour seulement 24,99 \$ + taxes  
(8,33 \$ par ligne supplémentaire). Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 4 jours de publication.

Les petites annonces 285-7111  
Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

# Westmount évite une résolution sur la partition

MARIE-CLAUDE GIRARD

Plutôt que de se prononcer en faveur de la sécession dans l'éventualité de la souveraineté du Québec, le conseil municipal de Westmount a adopté hier soir une résolution en faveur de l'unité canadienne, un compromis qui a semblé satisfaire la centaine de personnes venues réclamer une position plus musclée.

Farouchement opposé à une résolution qui demanderait la partition de Westmount, le maire Peter Trent a invité les citoyens à tirer partie de la campagne électorale fédérale pour faire connaître aux élus fédéraux et provinciaux leur mécontentement face à l'inaction dans le dossier de l'unité canadienne.

« Comme municipalité, nous n'avons pas de responsabilité en matière de territoire ou de constitution », a expliqué le maire Trent. Il a aussi indiqué qu'il s'opposait à une résolution qui pourrait être interprétée comme un affront par les francophones fédéralistes, ou par « ceux qui décideront de l'indépendance du Québec ».

La résolution adoptée demande aux gouvernements du Québec et du Canada de « prendre toutes les mesures nécessaires pour promouvoir et protéger les droits légaux, constitutionnels et démocratiques de l'ensemble des citoyens résidant dans la ville de Westmount et la ville de Québec. »

## Une pétition

Le comité Westmount Uni pour le Canada a présenté au conseil un projet de résolution demandant au gouvernement fédéral que le territoire de Westmount demeure au sein du Canada « sans tenir compte du résultat de tout autre référendum provincial »; qu'il prenne toutes les mesures nécessaires pour « protéger et défendre » la présence continue des Westmountais au Canada.

Jeudi dernier, 650 personnes se sont présentées à l'école secondaire Westmount pour signer une pétition en faveur de cette position.

« Je suis un peu surpris qu'il n'y ait pas eu « d'émeute », de citoyens

qui grimpent au plafond », a déclaré M. Trent après l'adoption de la résolution. Plus tôt, il a dû usé plusieurs fois du maillet de président d'assemblée pour rétablir l'ordre, les manifestants mécontents chahutant pendant les discussions du conseil.

## Robillard blâmée

Les conseillers ont répété que la presque totalité des citoyens, — 95 % pour le non au référendum dernier — partage une même opinion, celle de demeurer Canadiens tout en vivant à Westmount. Tous s'entendent pour dire que le gouvernement fédéral n'a pas fait ses devoirs en matière d'unité.

Le conseiller John Bridgman s'est déclaré publiquement déçu par l'action de la députée fédérale de Westmount-Ville-Marie, une candidate « parachutée dans le comté et inactive », Lucienne Robillard.

Le conseil espère maintenant que Saint-Laurent, qui fait face aussi à des pressions semblables, adopte à son tour une telle résolution.



PHOTO ANDRÉ FORGET. La Presse

Farouchement opposé à une résolution qui demanderait la partition de Westmount, le maire Peter Trent a invité les citoyens à tirer parti de la campagne électorale fédérale pour faire connaître aux élus leur mécontentement.

# J'AIME MON ESCORT

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PRIX

LE PLAISIR  
DE CHANGER  
DE VÉHICULE AUX  
DEUX ANS



**Escort LX 97**  
4 portes ou familiale  
UN SEUL PRIX

- Nouveau moteur de 2 litres, 110 ch
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Deux sacs gonflables
- Freins assistés
- Radio AM/FM stéréo avec haut-parleurs haut de gamme
- Sécurité enfants aux portes arrière
- Glaces teintées
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 repliable

## GRUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 011A :

- Climatiseur
- Deux rétroviseurs à réglage électrique
- Entrée sans clé du côté conducteur avec 2 télécommandes

## OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

# 1999\$

par mois



**TRANSPORT INCLUS**  
**AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS**

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus.  
Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

## CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
<b>2 295\$</b>	<b>199\$</b>
<b>1 150\$</b>	<b>249\$</b>

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE



Commanditaire  
officiel des Expos  
de Montréal



**FORD**

Vos concessionnaires Ford et vos  
concessionnaires Lincoln Mercury



**MERCURY  
LINCOLN**

# L'attentat contre les frères Fattouch: une affaire de drogue?

MARCEL LAROCHE

L'attentat meurtrier survenu tôt hier matin dans le garage intérieur d'un complexe de condominiums, à Saint-Laurent, pourrait-il cacher un règlement de comptes relié au trafic de stupéfiants?

C'est à cette épineuse question que se butent aujourd'hui les policiers de la CUM chargés de retrouver le ou les responsables du meurtre de Robert Fattouch, abattu par balles au moment où il regagnait son domicile du 4605, boulevard Henri-Bourassa, dans le nord-ouest de Montréal.

L'unique témoin du drame, Elias Fattouch, qui accompagnait son frère, a été atteint d'un projectile à la tête et se trouve présentement dans un hôpital de la métropole, où les médecins hésitent à se prononcer sur ses chances de survie.

Les frères Fattouch, des immigrants libanais installés au Canada depuis 1991, partagent depuis juillet 1996 un logement situé au sixième étage d'un immeuble à Saint-Laurent. Ce sont des résidents de ce vaste complexe d'habitation regroupant 120 unités de condos qui ont été les premiers à entendre deux séquences distinctes de pétarades provenant du stationnement intérieur vers 2 h 45 lundi matin.

Les détonations ont été suivies par le démarrage d'une voiture qui a quitté en catastrophe le parking réservé aux locataires.

Alertés par le 911, des policiers du poste de quartier communautaire 6 du SPCUM (l'ancien poste

14) se sont présentés quelques instants plus tard dans le sous-sol pour y découvrir les corps ensanglantés des frères Fattouch gisant l'un près de l'autre sur le plancher de béton à proximité du puits d'escalier.

Robert Fattouch, 27 ans, avait déjà rendu l'âme tandis que son frère aîné, Elias Fattouch, 30 ans, respirait encore lorsque les ambulanciers d'Urgences Santé l'ont conduit à l'hôpital.

Selon les premières constatations policières, les frères Fattouch sont tombés dans un traquenard ourdi par un ou des individus qui devaient probablement les connaître.

Les frères Fattouch venaient à peine de garer leur véhicule respectif, une Jeep et une voiture de récent modèle, dans leur espace réservé et se dirigeaient à pied vers l'ascenseur quand ils ont été criblés de balles. Puis, les meurtriers ont déguerpi, abandonnant un petit sac de voyage contenant deux chargeurs de balles chargés à bloc. Même si plusieurs coups de feu d'une arme de gros calibre ont été tirés dans le garage intérieur, les policiers n'ont retrouvé aucune douille. Mais ils ont mis la main sur une petite quantité de stupéfiants, ce qui pourrait peut-être expliquer le mobile du 22e homicide commis en 1997 dans l'île de Montréal.

Par ailleurs, le lieutenant-détective Claude Lachapelle, responsable des homicides au SPCUM, a indiqué hier que les frères Fattouch étaient sans emploi et n'étaient pas connus des services policiers.

Une telle puissance s'accompagne rarement du luxe d'un taux de financement de 1,9%\*



Visitez notre site Web à <http://www.bmw.ca>

La BMW 328i. Maintenant avec un moteur de 2,8 litres et un taux de financement de 1,9%\*. Faites un essai routier de la puissante BMW 328i pour l'unique plaisir d'atteindre 100 km/h en sept secondes inoubliables. N'attendez pas! Vous avez jusqu'au 30 juin 1997 pour profiter de ce taux de financement préférentiel de 1,9% avant qu'il ne vous échappe.

Laval  
Boulevard St-Martin Auto inc.  
1430, boul. St-Martin Ouest  
Chomedey, Laval  
667-4343/Mtl 343-3412



Le plaisir de conduire.

\*Les taux de location sont ceux proposés par les Services financiers de BMW uniquement, et sont disponibles sous réserve d'approbation de crédit. Les mensualités sont de 499,24\$ + taxes (24 mois) ou de 430,99\$ + taxes (36 mois) pour le modèle 328i 1997. Les exemples ci-dessus comprennent un versement initial ou un échange équivalent de 5350\$ + taxes pour les contrats de 24 ou 36 mois, avec option de rachat. Taxes, frais de transport et de préparation, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de garantie exigé équivalent à environ un mois de location. Frais supplémentaires de 12 cents le kilomètre au-dessus de 18.000 kilomètres par an. Votre concessionnaire peut offrir un taux de location inférieur. Cette offre s'applique au stock limité de 328i 1997. Vous devez prendre livraison de votre véhicule d'ici le 30 juin 1997. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre.

## Ford rappelle 640 000 véhicules

Agence France-Press  
DETROIT

Le constructeur automobile américain Ford Motor Co. a annoncé hier qu'il rappelait pour différents problèmes de sécurité un total de 638 100 véhicules aux États-Unis et au Canada, selon un communiqué publié à Détroit.

Environ 1 800 Ford Contour de 1996 et 1997, 445 300 Ford Taurus, Mercury Sable et Lincoln Continental (dont 57 300 au Canada) sont rappelés pour différentes raisons mécaniques.

Quelque 191 000 Crown Victoria, utilisées comme voitures de police ou de taxi, dont 6 000 au Canada, sont aussi rappelés.

Les frais de réparation seront assumés par Ford qui n'en indique pas le montant.

Les Contour rappelés sont des modèles munis d'une option qui permet l'utilisation du gaz naturel comprimé. Le fabricant explique que des ratés peuvent survenir lorsque le moteur démarre en utilisant du gaz naturel comprimé. Ford conseille aux propriétaires de Contour d'utiliser de l'essence jusqu'à ce que l'anomalie ait été rectifiée.

Par ailleurs, environ 502 600 autres véhicules (Taurus, Sable, Lincoln Continental) sont rappelés en raison d'une défectuosité de leur régulateur de vitesse.

# CASEY'S FRAPPE UN GRAND COU!

**Afrique du Sud. Lundi le 5 Septembre 1994, 5h00.** Le soleil se lève, clair et glorieux derrière la caravane. Se croyant fin seule dans la savane, une grande autruche matinale se pavane. Dans sa jeep, Casey's ricane. Il a tendu une liane entre deux platanes. Jouant la surprise, il accélère encore et pourchasse

le plumage. Infatigable, l'animal virevolte, zigzague... il en court un méchant coup. Mais Casey's tient le coup. Inlassablement, il le pousse vers l'embûche. À 60 km/h, l'autruche trébuche... SCHLACKKK! Dans le sable la tête de moineau! Casey's est aux oiseaux. Quand l'autruche vole bas, elle finit dans les plats! Exquis et délicat. Goûtez l'aventure.

TRIOLOGIE DU CHARCUTIER 5,99 \$
SATAY D'AUTRUCHE SAUCE CASEY'S 5,99 \$
SALADE TIEDE D'AUTRUCHE AU PARFUM D'AIRESLLES 7,99 \$
FAJITAS D'AUTRUCHE 14,99 \$
COMBINÉ DE FAJITAS AUTRUCHE ET POULET 14,99 \$
MIGNON D'AUTRUCHE CASEY'S SAUCE AUX RUBIS DES BOIS 21,99 \$

Mont-Tremblant (Hôtel Marriott)  
Québec (Place Sainte-foy)

VIANDES D'AUTRUCHE PREMIER CHOIX INC.

Une aventure au goût du monde

Festival de l'autruche, du 28 avril au 25 mai.

**loto-québec résultats**

**PANCO** Tirage du 97-05-05  
3 4 8 18 23  
26 27 30 31 33  
35 39 40 46 48  
61 62 63 67 69

**Quotidien** Tirage du 97-05-05  
3 4  
649 0217

**Extra** Tirage du 97-05-05  
NUMÉRO: 223653

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES  
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## PIANOS

L'entrepôt du piano

PLUS DE 100 PIANOS À LIQUIDER NEUFS ET USAGÉS

YAMAHA - YOUNG & CHANG  
HEINTZMAN - LESAGE - MASON & RISCH

LE PLUS VASTE CHOIX DE PIANOS NEUFS ET USAGÉS AU CANADA

R. Bouthillier Musique  
3338, Bélair 722-8741



1%

Si vous faites affaires avec les caisses Desjardins ou la Banque Nationale du Canada, un crédit équivalent à 1% de votre prêt hypothécaire sera appliqué sur vos factures d'électricité.

## Suivez le guide!

Vous envisagez l'achat d'une maison neuve? **Hydro-Québec** lance le magazine **Nouveau confort** où vous apprendrez comment économiser jusqu'à 50%\* sur vos frais de chauffage.

Nouveau confort, c'est le guide d'efficacité énergétique des acheteurs de maisons neuves offert en kiosque au coût de 1,79\$. Vous pouvez également l'obtenir en composant le 1 888 873-3303 (taxes et frais de manutention en sus).

Nouveau confort c'est aussi :

- le nom d'une toute nouvelle option clé en mains adaptée à toutes les maisons

- un contrôle rigoureux de la qualité sur le plan énergétique grâce à des inspections effectuées par des experts en bâtiments

- une gamme de mesures qui surpassent les normes du marché en matière d'étanchéité, de ventilation, d'isolation, et de fenestration

- le savoir-faire de constructeurs compétents, spécialement formés et accrédités par Hydro-Québec pour optimiser ces mesures selon votre budget et vos besoins

- l'exploitation maximale de l'énergie solaire passive

- l'assurance d'une performance énergétique supérieure, certifiée par Hydro-Québec.

Une initiative d'Hydro-Québec



Une tendance incontournable

Pour en savoir plus ou pour obtenir la liste des constructeurs formés ou accrédités par Hydro-Québec, composez sans tarder ÉNERGIE à Montréal ou 1 800 ÉNERGIE ailleurs au Québec.

\*Par rapport à une maison construite selon les normes en vigueur.



La SAAB 900 S 1997  
ÉDITION  
LIMITÉE **Talladega**

## L'eau menace le sud de l'Outaouais

Presse Canadienne  
HULL

L'eau qui a forcé l'évacuation de près de 200 résidents dans les municipalités de Mont-Laurier et Ferme-Neuve menace maintenant le sud de l'Outaouais.

Les municipalités de Masson-Anger et Notre-Dame-du-Laus sont sur le qui-vive alors que la rivière du Lièvre menace de déborder de son lit à tout moment.

Au cours des derniers jours, la rivière a atteint des niveaux records par rapport aux années passées et on craint que l'ouverture graduelle du réservoir Poisson blanc, au nord de la région, provoque des inondations à certains endroits critiques.

André St-Pierre, conseiller en sécurité civile au ministère de la Sécurité publique, a indiqué hier que le niveau d'eau dans le bassin du Poisson blanc avait encore augmenté et qu'il était maintenant rempli à 85 % de sa capacité. « Nous allons devoir laisser passer plus d'eau à partir d'aujourd'hui et au cours des prochains jours. Mais seulement des petites quantités à la fois. Cela vaut mieux que de lâcher des grosses quantités d'un seul coup », a-t-il expliqué.

Selon lui, l'eau devrait passer sans provoquer d'inondations dans les municipalités situées en aval de la Lièvre, à moins que des pluies abondantes ne s'abattent sur la région au cours des prochains jours.

À Masson-Anger, le maire Luc Montreuil demeure toutefois inquiet. En patrouillant les berges de la rivière du Lièvre, hier matin, il a constaté que le niveau d'eau avait augmenté de deux pouces entre dimanche et hier.

« Le niveau d'eau est déjà six pieds au dessus de la normale. Il ne manque plus qu'un pied d'eau pour que la rivière passe par dessus la route. »

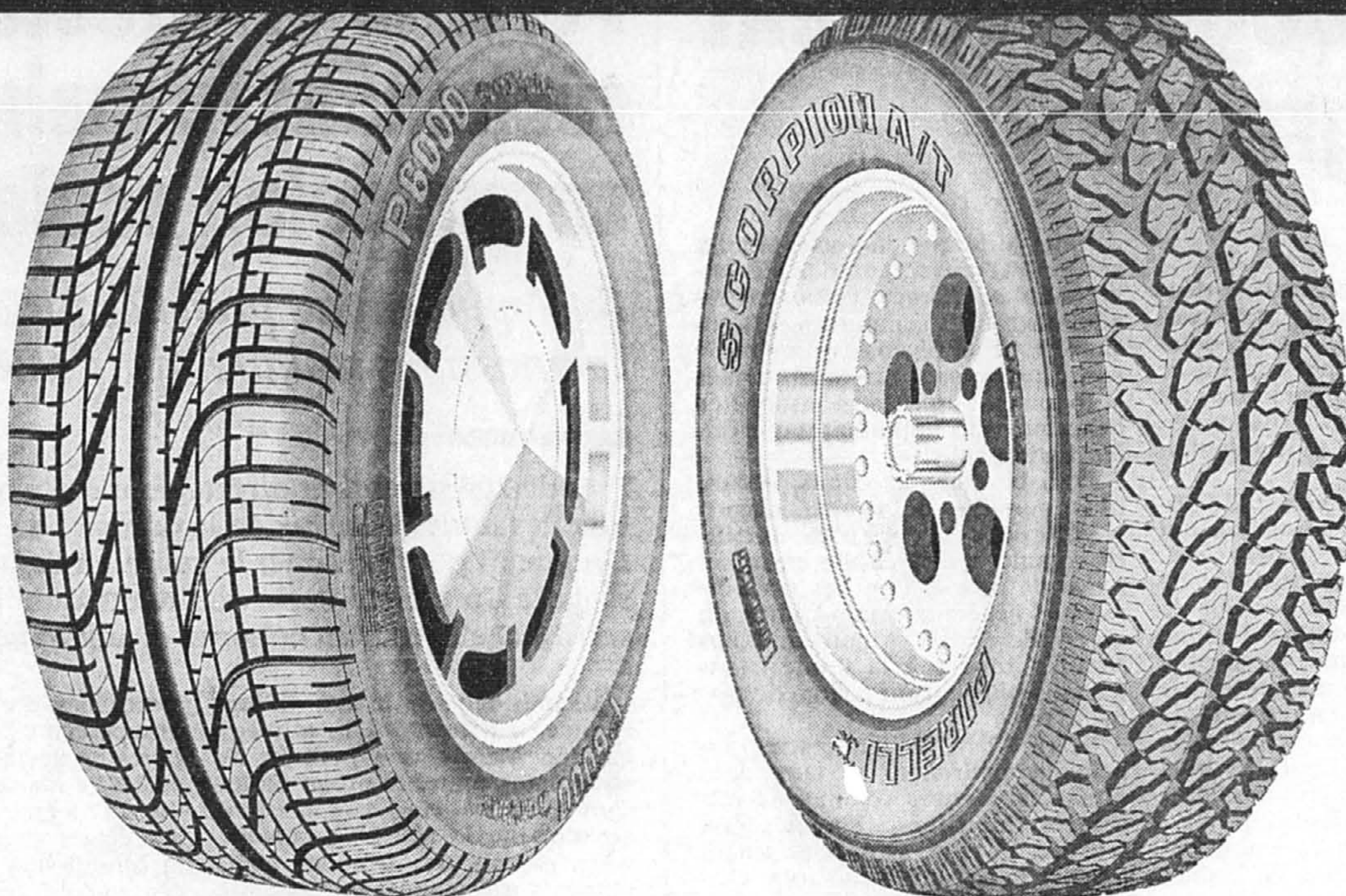
Le chemin du Fer à cheval, qui mène au traversier, est le plus menacé. Au quai d'embarquement, l'eau a déjà atteint la hauteur limite et, à moins d'un revêtement de situation, on se prépare à installer des quais de fortune à l'ouest du quai d'embarquement.

La municipalité a déjà fait parvenir des avis aux propriétaires des 80 résidences situées le long du chemin afin de leur indiquer quoi faire en cas d'inondation.

« À mon avis, la Lièvre ne peut en passer plus qu'elle n'en passe pour le moment. Il ne faut pas oublier que la crue maximum survient autour du 15 mai », s'inquiète M. Montreuil.

Pendant ce temps, la situation rentre tranquillement dans l'ordre dans les municipalités de Mont-Laurier et Ferme-Neuve, où 174 résidents ont dû être évacués au cours de la fin de semaine, après avoir connu le plus important débordement printanier de la rivière du Lièvre depuis 1974.

N O U V E A U



## L'athlète... et la bête.

### P6000 SportVeloce

**Conçu pour offrir un rendement exceptionnel en toutes saisons, ce pneu haute-performance excelle dans sa discipline. Chaussez-le à votre véhicule et vous aurez tôt fait d'apprécier le contrôle accru que procure un pneu de première classe.**

### Scorpion A/T

**En voilà un qui possède vraiment toutes les qualités pour porter la griffe Pirelli ! Polyvalence à toute épreuve, tenue de route exemplaire et durabilité en font un choix judicieux pour votre camionnette ou véhicule sport utilitaire.**



Laureat ex aequo d'un prix d'excellence catégorie pneus d'origine de véhicules passagers.

**PIRELLI**

*Sans maîtrise, la puissance n'est rien.*

Détaillants Pirelli autorisés :

**Pièces d'automobile Probec**  
6175, boul. Léger  
Montréal-Nord 324-4110

**Pneus André Touchette**  
8910, boul. Saint-Laurent  
Montréal 381-1846

**Pneus Chartrand**  
1076, boul. Curé-Poirier Ouest  
Longueuil 670-0904



FONDATION  
DES MALADIES  
DU COEUR  
DU QUÉBEC

**La réanimation cardiorespiratoire (R.C.R.) permet de sauver des vies. Communiquez avec nous.**

*Au cœur de la solution!*

Tél. : (514) 871-3951 ou 1 800 361-7650 Téléc. : (514) 871-1464

ON A ROULÉ 8 JOURS ET 8 NUITS.  
VITESSE MOYENNE : 226,45 KM/H.  
ET TOUT CE QU'ON A BRISÉ,  
C'EST 40 RECORDS INTERNATIONAUX.

LA DATE : LE 24 OCTOBRE 1996. LE LIEU : LE CIRCUIT DE TALLADEGA, EN ALABAMA. APRÈS AVOIR ÉTÉ POUSSÉE À FOND PENDANT 8 JOURS, 24 HEURES PAR JOUR, UNE SAAB 900 2.0 L TURBO DE SÉRIE VENAIT D'ÉTABLIR UN NOUVEAU RECORD MONDIAL SUR 40 000 KILOMÈTRES EN CONSERVANT UNE VITESSE MOYENNE DE 226,45 KM/H.

EN HOMMAGE À CET EXPLOIT, NOUS AVONS LANCÉ LA SAAB 900 TALLADEGA, UNE VOITURE QUI, COMME TOUS NOS MODÈLES, POSSÈDE DE LA PUISSANCE À REVENDRE ET UNE TENUE DE ROUTE EXCEPTIONNELLE. PAS ÉTONNANT QUE NOUS ATTACHIONS UNE TELLE IMPORTANCE À LA SÉCURITÉ ET À LA PERFORMANCE; APRÈS TOUT, NOUS AVONS ACQUIS NOTRE EXPÉRIENCE EN EXCELLANT DANS LE DOMAINE DE L'AÉRONAUTIQUE.

La SAAB 900 S 1997 31 100\$\*

ÉDITION LIMITÉE TALLADEGA



**SAAB**

\* PDSF. LE DÉTAILLANT PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. TRANSPORT, TAXES ET IMMATRICULATION EN SUS.

## Trois cégeps veulent se regrouper

GEORGES LAMON

Trois cégeps de Montréal se donnent jusqu'en janvier prochain pour explorer différentes hypothèses en vue de regrouper certains de leurs services et programmes et peut-être carrément... fusionner. Une démarche avant tout volontaire.

Les cégeps Maisonneuve, de Rosemont et du Vieux Montréal, qui regroupent quelque 15 000 étudiants, veulent ainsi précéder de six mois une éventuelle décision de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois. Rappelons que l'ensemble des 47 cégeps s'est vu imposer par le ministère, des compressions de 70 millions pour chacune des trois prochaines années. Pour les trois collèges ces compressions représentent plus de deux millions.

Les trois conseils d'administration ont donc mandaté un comité de regroupement formé de dix membres et présidé par Pierre De Celles, directeur général de l'École nationale d'administration publique (ENAP). Il devra présenter une recommandation à la fin de janvier 1998 visant à intégrer la solution retenue dès septembre. On serait ainsi en mesure de voir un impact sur la réduction de services qui touchera essentiellement le coût du personnel (cadres, de soutien), car 80 % du budget des collèges va aux salaires.

Parmi les hypothèses qui seront étudiées, on retrouve la mise en commun d'activités, de programmes ou de services sans création

d'entité juridique distincte, la mise sur pied d'une corporation de services qui se chargerait des activités administratives communes et la fusion des trois cégeps en une seule entité regroupant les constituantes autonomes aux responsabilités beaucoup plus importantes que celles d'un campus.

Pour les trois directions, il n'est plus possible de couper encore. «Aucun des collèges n'est en déficit cumulé, a assuré, hier en conférence de presse, l'un des trois directeurs généraux, Alain Lallier, du cégep du Vieux Montréal. Nous sommes rendus à la limite. Nous n'avons plus aucune marge de manœuvre.»

Selon Alain Lallier, ces regroupements pourraient se faire dans plusieurs services comme les ressources humaines, l'organisation scolaire, la paie, sans pour autant toucher la clientèle étudiante. Certains regroupements existent déjà. Les ressources financières relèvent d'une seule directrice, de même que les achats, le Centre d'intervention et de consultation, la gestion des bibliothèques.

Selon le directeur général du cégep Maisonneuve, Guy Lefebvre, il s'agit d'une démarche qui devrait permettre aux trois cégeps de «s'en sortir avec le moins de difficultés possible». Quant à Réginald Lavertu, de Rosemont, il insiste sur le fait qu'il faudra être vigilant afin de garder l'autonomie des constituantes. «Nous allons tout faire pour éviter les duplications des services.»

## Parents et directeurs d'école réclament le maintien de la commission scolaire Greenfield Park

Ils s'opposent au projet de fusion avec les cinq commissions scolaires de la MRC Champlain

MARTHA GAGNON

Près de 200 parents et directeurs d'école ont manifesté hier devant les bureaux de la ministre de l'Éducation à Longueuil pour réclamer le maintien de la Commission scolaire Greenfield Park, dissidente catholique, qui dessert 1800 élèves francophones et anglophones.

Le président de la CS, Gilbert Dionne, a présenté à la ministre Pauline Marois une pétition de 4000 noms contre le projet de fusion avec les cinq commissions scolaires de la MRC Champlain. «Les parents craignent les effets d'une mégacommission scolaire impersonnelle de 40 000 élèves, dit M. Dionne. Ils réclament le respect des droits historiques que Mme Marois veut abolir.»

Il ajoute que la commission scolaire possède quatre écoles internationales, trois francophones et une anglophone, qui offrent des caractéristiques particulières. «Tous les élèves, pas seulement les meilleurs, sont accueillis à l'école internationale. Les parents n'ont aucune garantie qu'elles vont demeurer et offrir le même projet éducatif.»

Au bureau de la ministre, l'attachée de presse, Christiane Miville-

Deschênes, a expliqué que les regroupements de commissions scolaires ne devraient pas affecter les écoles. «Au contraire, la réforme vise à donner plus de pouvoirs aux écoles, précise-t-elle. Même si la commission scolaire couvre un plus grand territoire, les écoles vont continuer de dispenser leurs services pédagogiques.»

Les commissions scolaires ont jusqu'au 2 juin pour réagir au projet de fusion dont le but est de réduire le nombre de commissions scolaires. Si la ministre est ouverte aux suggestions et modifications, elle n'a pas l'intention de céder à toutes les pressions. «L'objectif est de réduire de 156 à 70 les commissions scolaires du Québec, et ce nombre ne devrait guère changer, croit Mme Miville-Deschênes. La ministre est toutefois disposée à autoriser des ententes de service lorsque les distances sont trop

grandes d'un territoire à l'autre. On ne va pas mettre des roulettes aux écoles et encore moins obliger un enfant à marcher dix coins de rue.»

Pour leur part, les parents et les comités d'école de Greenfield Park réclament le respect du droit à la dissidence qui existe depuis 75 sur leur territoire. «Grâce à ce statut, dit M. Dionne, nos communautés ont appris à vivre ensemble. Les projets éducatifs correspondent aux aspirations et aux croyances de la population. De plus, les résultats scolaires sont impressionnants. Nous avons obtenu deux premières places en cinq ans lors des examens du ministère de l'Éducation.»

Sur le plan de la gestion, les manifestants estiment que leur commission scolaire a démontré qu'elle «exerçait un bon contrôle financier».

D'après l'attachée de presse de Mme Marois, la carte scolaire soulève moins d'opposition qu'on ne le croit. «Il est vrai qu'on entend surtout les manifestants mais il y a aussi des gens qui sont satisfaits. Dans certains cas, les protestations découlent d'un manque d'information et de compréhension.»

## Adolescentes attaquées par un chat

Presse Canadienne  
CHICOUTIMI

Deux adolescentes de Chicoutimi ont vécu trois quarts d'heure d'angoisse, dans la nuit de vendredi à samedi, quand elles ont été attaquées furieusement par le chat de la maison où elles gardaient deux jeunes enfants.

Le chat a attaqué à plusieurs reprises Karine Charest, allant même jusqu'à la pourchasser. À la fin de la poursuite, la jeune fille s'est retrouvée le visage ensanglanté, les jambes trouées par les griffes et les crocs du félin, un ecchymose sous un oeil et complètement traumatisée.

C'est en utilisant leur manteau en guise de bouclier que les deux adolescentes sont parvenues à diriger le chat vers la salle de bains pour finalement l'enfermer. Elles ont ensuite appelé leurs parents et ont été conduites à l'hôpital.

«Je ne sais vraiment pas pourquoi le chat m'a attaqué parce que je ne lui avait rien fait et on ne m'avait pas mise en garde», déclare Karine, qui cherche toujours des explications.

Affolée, Marcelle Bouchard, la mère de la jeune fille, se souvient encore de la scène quand elle s'est présentée à l'appartement où sa fille travaillait. «Elle avait le visage en sang et était complètement traumatisée, dit-elle. Le médecin nous a demandé si ce n'était pas plutôt un tigre qui avait attaqué Karine.»

Marie-Sandra Dion, chez qui gardaient les deux jeunes filles, a aussi été très impressionnée par l'état Karine. Mme Dion hébergeait le chat d'une amie qui n'habite plus avec elle.

«C'est une petite chatte élanée, qui a son caractère. Elle n'aimait pas se faire prendre, mais elle n'a jamais attaqué mon enfant. De toute façon, je n'ai jamais laissé mon bébé seul avec l'animal», affirme Mme Dion, qui n'a d'ailleurs pas l'intention de reprendre le chat.

Le service de la santé des animaux d'Agriculture Canada, à Chicoutimi, a fait isoler le chat au Refuge des animaux pour voir s'il ne serait pas atteint de la rage.

Selon le vétérinaire Reynald Claveau, il y a aussi des causes d'ordre psychologique qui peuvent expliquer l'agressivité de l'animal.

10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
passionnant

ACURA

Faites la fête  
en INTEGRA

Pour un temps limité

L'Integra 1997 Édition spéciale

Transport et  
préparation  
inclus

287\$\*

PAR MOIS / 48 MOIS



Vous pourriez gagner  
une NSX pour l'été!



VOUS NE RÉVEZ PAS! POUR CÉLÉBRER LEUR 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE, LES CONCESSIONNAIRES ACURA DU QUÉBEC METTENT UNE INCROYABLE NSX À LA DISPOSITION D'UN ACHETEUR CHANCEUX. ACHÉTEZ L'ACURA NEUVE DE VOTRE CHOIX, D'ICI AU 20 JUIN 1997 CHEZ UN CONCESSIONNAIRE ACURA PARTICIPANT, ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UTILISATION D'UNE RUTILANTE NSX POUR L'ÉTÉ!

\* Pour être déclarée gagnante, la personne choisie au hasard devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Valeur approximative du prix: 15 000 \$.

Ce concours est ouvert au 18 ans et plus. La version complète des règlements de ce concours peut être obtenue chez les concessionnaires Acura du Québec participants.

\* Tarif de location-bail de 48 mois (total des paiements: 13 776 \$), pour le modèle DC433V. Un acompte de 2 446 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée.

Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.



ACURA

Une vision qui inspire  
un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIALES

ACURA GABRIEL  
4648, boul. St-Jean,  
Dollard-des-Ormeaux. 696-7777

LES GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain Est,  
Anjou. 354-8811

ACURA BROSSARD  
9100, boul. Taschereau,  
Brossard. 659-1616

ACURA PLUS  
255, boul. de la Seigneurie,  
Blainville. 435-4455

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean Talon O.,  
Montréal. 340-1344

**CLUB PC** **intel inside**  
ENTREPÔT **pentium**  
En affaires depuis 1983

Pentium 150 MHz USB 16 Mo EDO  
**999\$\***

Pentium 200 MHz USB 16 Mo EDO  
**1199\$\***

Pentium 166 MHz MMX 16 Mo EDO  
**1199\$\***

MULTIMÉDIA complet  
Pentium 120 MHz 16 Mo EDO  
**1449\$**

Fabrique au Québec (moniteur non inclus)  
Aval disponible: Pentium 200 MHz MHz,  
prêt étudiant, mise-à-jour d'ordinateur  
Notebook à partir de 1699\$

en spécial **IBM** **GRATUIT**  
Apéris Abonnement INTERNET  
Côté Nord entre 15 et 18 \$/mois  
Ouvert de 9 heures  
990-2088 Cartes de crédit acceptées

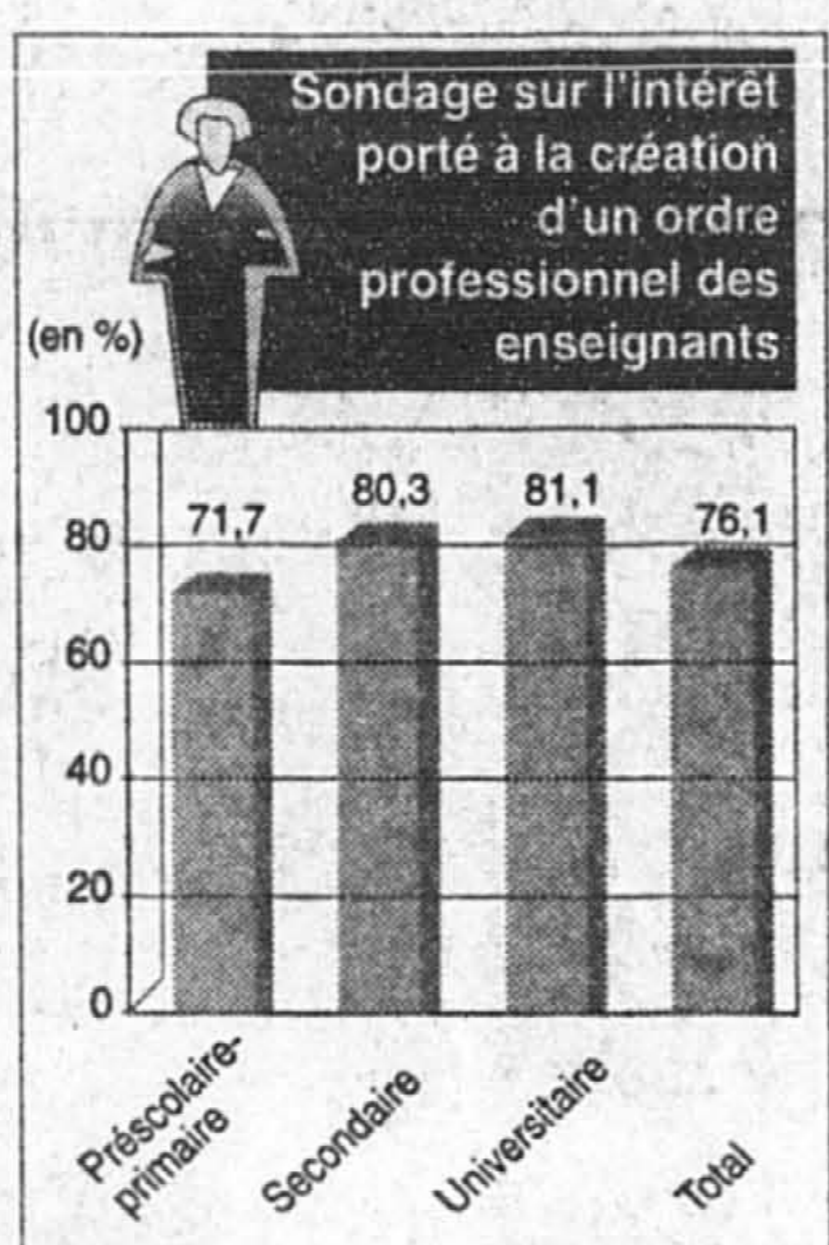
# (Un Ordre des enseignants ?

LIL MARC THIBODEAU

« Le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ) demandera sous peu à l'Office des professions de donner son aval à la mise sur pied d'un Ordre professionnel des enseignants. »

C'est ce qu'a révélé hier en conférence de presse la présidente du CPIQ, Lise Duchesneau, forte d'un récent sondage réalisé par le Groupe Léger & Léger qui indique que plus de 75 % des enseignants sont favorables à la création d'un tel organisme.

L'Ordre aurait comme principale fonction d'améliorer la compétence et les qualifications professionnelles des enseignants en établissant des normes concernant la formation et l'exercice de la profession. Il permettrait également aux enseignants, a noté Mme Duchesneau, de « se prendre en main » en devenant véritablement responsables de tous les aspects de leur travail. « À l'heure actuelle, tout le monde dit aux enseignants ce qu'ils doivent faire, et les enseignants eux-mêmes ne peuvent jamais se faire entendre. Il faut que ça change », a commenté la présidente du CPIQ, un organisme à but non lucratif regroupant plus de 20 000 professionnels du secteur de l'éducation.



Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (PC)

Le nouvel ordre, a ajouté Mme Duchesneau, serait chargé de traiter les plaintes formulées contre des enseignants et pourrait « révoquer, modifier, suspendre, annuler ou rétablir » les brevets d'enseignement.

Seuls les enseignants du primaire, du secondaire et des facultés

d'éducation universitaires seraient touchés. Le CPIQ estime qu'il faudra attendre de « un à trois ans » pour connaître la décision de l'Office des professions.

Le milieu syndical n'a pas tardé hier à manifester son opposition à l'initiative du CPIQ, qualifiée d'« inutile » par Luc Savard, président de la Fédération des enseignants et enseignantes de commissions scolaires de la Centrale de l'enseignement du Québec (FECS-CEQ).

La CEQ, a-t-il indiqué à *La Presse*, s'occupe déjà à la fois de la vie professionnelle des enseignants (formation, perfectionnement, etc.) et de leurs conditions de travail. « La création d'un ordre professionnel doublerait les structures existantes », affirme M. Savard.

Guy Lessard, président de la Fédération québécoise des directeurs d'établissements d'enseignement, ne cache pas non plus son scepticisme. « La priorité dans le monde de l'éducation, ce n'est certainement pas de créer de nouvelles structures. Il y a en a déjà assez », affirme-t-il.

« Pour améliorer les choses, il faut plutôt regarder ce qui peut être fait avec les gens en place (CEQ, ministère de l'Éducation, etc.) »

# Les jeunes Quéze sont partis pour la France

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Rescapés de la dernière tragédie de l'Ordre du temple solaire, à Saint-Casimir, les trois enfants du couple Quéze-Goupillot ont quitté le Québec pour la France, dimanche, où, espère-t-on, les attendent des jours meilleurs.

Et en laissant ce pays témoin d'un drame qui les marquera pour toujours, Tom, Fanny et Julien Quéze ont amené dans leurs bagages des souvenirs et des lettres de leurs compagnons de classe.

« Leurs amis de l'école secondaire de Saint-Marc-des-Carières leur ont fait parvenir des lettres, quelques cadeaux et des cassettes vidéos, a raconté au quotidien *Le Soleil* le directeur-adjoint de l'école, M. Serge Lessard. Les jeunes avaient besoin de maintenir une communication. Ils leur ont dit de garder espoir, ils leur ont souhaité bonne chance, certains leur ont demandé de revenir les voir si l'occa-

sion se présentait. »

Le départ des trois adolescents s'est effectué dans la plus grande discrétion.

Responsable des communications à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), M. Jean Lortie n'a pas voulu dire si des parents des trois enfants les accompagnaient. « Fait assuré, dit-il, il n'y a pas de membres de notre personnel. »

Dans une communication avec la presse, le 24 avril, le directeur de la DPJ, M. Camil Picard, avait informé les médias que les enfants avaient bel et bien reçu de la visite d'Europe depuis les tragiques événements de Saint-Casimir, le 22 mars.

C'est lors de cette visite que des parents des trois adolescents auraient confié leur désir aux enfants de les prendre avec eux et que les deux parties seraient tombées d'accord.

La DPJ, a précisé M. Lortie, s'est assurée que les personnes qui prendront charge des trois adolescents n'entretiennent pas de liens avec l'OTS.

## Nous grandissons avec chaque génération de Québécois



C'est en 1924 que la London Life a ouvert son premier bureau au Québec. Pourtant, plusieurs s'étonnent encore d'apprendre que nous sommes la deuxième compagnie d'assurance-vie en importance au Québec. Notre trop grande discrétion au cours de ces 73 dernières années a peut-être fait oublier que la London Life a aidé des milliers de familles québécoises à réaliser leurs rêves. En fait, nos investissements au Québec s'élèvent à plus de 3 milliards de dollars. Nous avons au cours des derniers mois doublé le nombre de nos bureaux et de nos représentants au Québec. Vérifiez... vous avez sûrement un représentant de la London Life dans votre région. De nos 34 bureaux régionaux d'un bout à l'autre de la province, nos représentants aident actuellement près d'un million de familles québécoises à planifier leurs assurances, leurs placements, leurs études, leur retraite, leur succession, et plus encore. La London Life au Québec... regardez bien, on fait probablement partie de la famille.

**London  
Life**

**Liberté 55**

# 1996 fut une bonne année pour le tourisme

LISA BINSSE

Grâce notamment au taux de change, l'industrie québécoise du tourisme a connu en 1996 une année remarquable. Les touristes ont dépensé 5,4 milliards de dollars, une hausse de 7,5 %. Le nombre des touristes a crû de 2,5 % et, cette année, une augmentation de 3 % du nombre des touristes est prévue.

La progression des recettes représente plus de 6000 emplois. La plus forte croissance provient du

tourisme international (excluant les États-Unis). Le nombre des touristes étrangers a grimpé de 12,9 %. Ce sont aussi ces touristes qui ont dépensé le plus, soit 937 millions de dollars. Ils dépassent ainsi, pour la deuxième année consécutive, les dépenses de 878 millions effectuées par les Américains.

En 1996, moins d'Américains ont visité le Québec. Toutefois, il y ont dépensé 15 % de plus.

C'est à l'occasion du lancement de la Semaine nationale du tourisme, du 4 au 10 mai, que la ministre responsable du secteur, Mme Rita Dionne-Marsolais, a rendu publics ces résultats intéressants. Elle les attribue à quatre facteurs, dont des stratégies de promotion bien ciblées et le renforcement du partenariat avec l'industrie. Les partenaires ont d'ailleurs investi 2 \$

pour chaque dollar versé par le ministre.

Tourisme-Québec a multiplié les activités promotionnelles conjointes avec des transporteurs aériens, des chaînes hôtelières, des grossistes et autres.

Cette année, Québec investira 7,6 millions pour la publicité sur le marché américain, une hausse de plus de deux millions de dollars par rapport à l'an dernier. Plus de la moitié de la somme provient des partenaires. Québec 1997, une brochure réalisée avec Air Canada et Northwest Airlines, est destinée aux marchés américain et ontarien et présente des forfaits pour l'été et l'automne. Une clientèle à revenus plus élevés est visée.

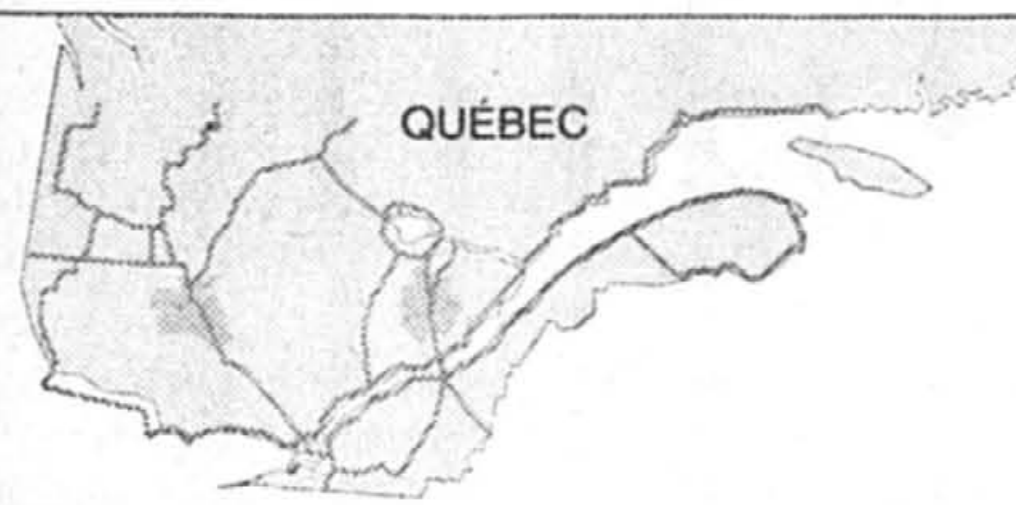
CAA-Québec et l'agence Kilomètre Voyages ont aussi lancé hier leur toute nouvelle brochure *Accès Québec*, qui présente plus de 80 forfaits touristiques dans toutes les régions du Québec, pour tous les goûts et toutes les bourses. Il s'agit d'un nouveau concept, aux dires de ses concepteurs, qui vise à rendre le Québec encore plus accessible. La brochure sera tirée à un million d'exemplaires. Les consommateurs pourront faire des réservations en passant par le centre d'appel de CAA-Québec.

Le ministère investit un million de dollars dans la publicité au Québec, une destination « haut de gamme qui offre le meilleur rapport qualité / prix ». La campagne de publicité fort appréciée que Tourisme-Québec a mise au point en 1996 se poursuivra cette année. Cette pub, pour l'été et l'automne, s'adresse aux familles ayant un revenu de 50 000 \$ et plus.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Les touristes internationaux dépensent plus.



## Comment les touristes dépensent au Québec

(1995*)	par voyage	par nuitée	nuitées par voyage
Québécois:	125 \$	45 \$	2,8
Autres Canadiens:	193 \$	52 \$	3,7
Américains:	392 \$	116 \$	3,4
Autres:	764 \$	93 \$	8,2

\* Les données pour 1996 ne sont pas encore disponibles

Source: Statistique Canada, Tourisme Québec

Fabienne Sallin -- (PC)

# Les étiquettes rouges, c'est la vie en rose!



COROLLA SD



**228\$** par mois / location 48 mois\*

CAMRY CE



**359\$** par mois / location 48 mois\*

Mais on vous laisse le choix  
**Comptant\*\* Mensualités**  
ou échange équivalent

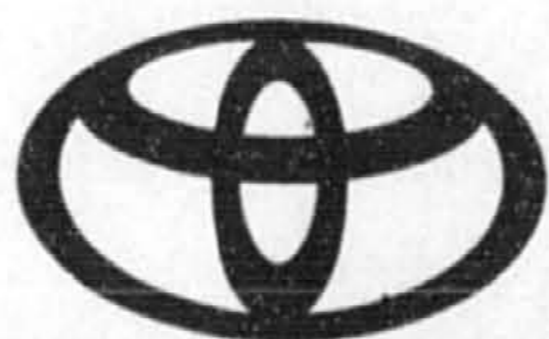
0\$	359\$
1500\$	322\$
3000\$	286\$

Ou financement à l'achat de 4,8%†



Programmes de location ou d'achat de Crédit Toyota sur approbation du crédit. Valables pour les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 30 avril 1997. Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en sus. \*Location-bail pour la Corolla SD BA01EM-BA et la Camry CE BG22KP-BA. Premier versement et dépôt de garantie de 275\$ (Corolla) et de 425\$ (Camry) exigés au moment de la livraison du véhicule. Basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,07\$/km (Corolla), 0,10\$/km (Camry) s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Photos aux fins de présentation. \*\*Taxes en sus. †Offre de financement de 4,8% de Toyota Crédit Canada Inc., sur approbation de crédit, valable uniquement pour les modèles Camry 1997. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



# TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

**BOUCHERVILLE**  
Toyota Duval  
655-2350

**CHÂTEAUGUAY**  
Châteauguay Toyota  
652-1200

**JOLIETTE**  
Joliette Toyota  
759-3449

**LAVAL**  
Vimont Lexus Toyota  
668-2710

**MONTRÉAL**  
Chassé Toyota  
527-3411

**MONTRÉAL**  
Toyota Pie IX  
329-0909

**ST-HYACINTHE**  
Angers Toyota  
774-9191

**ST-AGATHE**  
Toyota A  
Sie-Agathe  
326-1044

**SOREL**  
Automobile  
Pierre Lefebvre  
742-4596

**TROIS-RIVIÈRES**  
Trois-Rivières Toyota  
374-5323

**VALLEYFIELD**  
G. Couillard  
Automobiles  
373-0850

**VERDUN**  
Woodland Toyota  
761-3444



# Centres jeunesse : la loi est souple pour les visites

LILIANNE LACROIX

« Ce n'est pas une nouvelle directive mais plutôt le rappel de la loi existante qui a amené l'assouplissement des procédures de contrôle au Centre jeunesse de Valleyfield. »

Directeur sous-régional des Centres jeunesse de la Montérégie, M. Pierre Nadeau réagissait ainsi aux accusations d'une éducatrice qui reproche à la direction son laisser-aller. Selon M. Nadeau, les intervenants avaient, avec les années, resserré les procédures de visite. Ainsi une liste de visiteurs admis avait été mise sur pied pour chaque jeune.

De l'avis de Mme Murielle Latonde, éducatrice depuis plus de

vingt ans au centre, cette procédure permettait d'empêcher les jeunes de recevoir par exemple « leur pusher, un ami qui leur apporterait une arme ou même leur agresseur ».

« La loi n'est pas aussi restrictive », souligne toutefois M. Nadeau. Outre son avocat, les juges et greffiers et sa famille immédiate, entre autres, l'enfant hébergé dans un centre d'accueil « peut aussi communiquer en toute confidentialité avec toute autre personne à moins que le directeur général du centre d'accueil n'estime qu'il y va de l'intérêt de l'enfant de l'empêcher de communiquer avec cette personne. Cette décision doit être motivée, rendue par écrit et remise à l'enfant », qui peut toutefois la

contester devant le Tribunal, dit la loi. Autrement dit, l'enfant peut voir toute personne qu'il souhaite voir à l'exception des personnes interdites par le juge ou par le directeur du centre. « Même le directeur ne peut frapper un visiteur d'interdit sans raison valable », déclare M. Nadeau.

Le Centre, mieux connu sous son ancien nom de Val Séjour, accueille des garçons de 12 à 18 ans qui s'y retrouvent en raison de la Loi des jeunes contrevenants ou de celle de la protection de la jeunesse. Les premiers sont des délinquants alors que les autres ne sont pas en sécurité dans leur propre milieu et ont besoin de protection. Deux unités du centre accueillent des jeunes contrevenants tandis qu'une autre

est réservée aux jeunes en protection et que la dernière est mixte.

« Il s'agit d'un centre de réhabilitation, rappelle M. Nadeau, pas d'une prison. On essaie de demeurer le plus humain possible tout en étant vigilant. »

M. Nadeau admet qu'une jeune fille a profité d'une visite il y a trois semaines pour apporter de la drogue à son copain. « Mais il s'agit d'un incident isolé qui nous a rendus encore plus vigilants », déclare M. Nadeau. L'adolescente est maintenant interdite de contact.

Le même principe de visites libres prévaut dans les établissements correctionnels fédéraux qui reçoivent les détenus purgeant une peine de deux ans et plus. Par contre, toute demande pour un nou-

veau visiteur commande une vérification de sécurité incluant les antécédents judiciaires de l'intéressé, ce qui n'est pas le cas des centres pour les jeunes. En cas de doute, une fouille peut toujours être effectuée.

Dans les centres de détention provinciaux, on dresse une liste des visiteurs souhaités par le détenu. Un comité étudie cette liste et fait une recommandation d'acceptation ou de refus à l'administration. En principe, selon l'article 27 du règlement sur les établissements de détention, sont acceptés les avocats des détenus, les agents de la paix, les membres de la famille et toute personne qui, selon l'administrateur, peut faciliter la réinsertion sociale d'une personne incarcérée.



S H U T T L E

Canadien Régional

Avec des vols aux demi-heures durant les périodes de pointe et à toutes les heures pendant le reste de la journée, un Shuttle Canadien décolle au moment qui vous convient.

22 vols quotidiens sans escale de Montréal à Toronto.

21 vols quotidiens sans escale de Toronto à Montréal.

- > Comptoir d'enregistrement et porte d'embarquement dédiés.
- > Centres d'affaires avec téléphones, télécopieurs et photocopieurs à la porte d'embarquement.
- > Sièges classe affaires plus spacieux et confortables que jamais.\*
- > Points Canadien Plus qui vous permettent de voyager gratuitement vers plus de 500 destinations à travers le monde.
- > Arrivée/départ à l'aérogare 3 de Toronto.

Appelez le (514) 847-2211 ou votre agent de voyages aujourd'hui ou visitez notre site Web au [www.cdnair.ca](http://www.cdnair.ca)

Montréal • Toronto

Des vols  
à volonté.  
Quand vous le voulez.



Canadien  
Pour voyager comme vous l'aimez

## Elle achète un enfant pour hériter

Agence France-Presse  
LE CAIRE

La police égyptienne a arrêté une femme qui avait acheté un nouveau-né après son veuvage pour contourner les limitations de la loi musulmane et hériter de la fortune de son mari millionnaire.

Selon les quotidiens gouvernementaux *Al-Akhbar* et *Al-Gomhouriya*, la femme, Zouzou Ahmad Talaat, avait feint d'être enceinte et acheté un enfant pour 5000 livres (1500 dollars), jurant à son mari mourant que c'était son fils.

Le mari a alors laissé toute sa fortune, estimée à vingt millions de livres (environ 6

millions de dollars) à l'enfant et la mère. Agissant en tant que légataire, la mère a pris le contrôle de l'argent.

Aux termes de la loi égyptienne, inspirée de la loi musulmane, une veuve sans enfant n'hérite que d'un quart de la fortune de son mari.

La police a découvert la manipulation après trois ans d'enquête, précisent les quotidiens qui publient la photo de l'enfant accompagné de ses deux mères, la vraie et la fausse. Le père naturel de l'enfant est en prison, après avoir été condamné pour vol à main armée.

## « Il voulait notre bien, il a eu notre bien »

Diane Hébert et Guy Mongrain ont été victimes du fraudeur Jean-Claude Cusson

JEAN-PAUL CHARBONNEAU  
SAINT-JÉRÔME

Jean-Claude Cusson, qualifié de manipulateur par le tribunal, a été condamné hier à Saint-Jérôme à trois ans de pénitencier pour s'être emparé frauduleusement de 1,2 million de dollars après avoir obtenu la confiance de personnes, dont certaines qu'il connaissait depuis 30 ans.

Selon le juge Valmont Beaulieu, de la Cour du Québec, Cusson, 49 ans, qui a reconnu sa culpabilité à 55 chefs d'accusation, s'est livré à une représentation théâtrale lors de son témoignage.

Détenu depuis le 18 novembre 1996, Cusson a même prétendu que le comité des détenus l'avait approché pour gérer son fonds.

Actuellement, Cusson est sans le sou. Pour le tribunal, il n'est pas opportun d'émettre une ordonnance de remboursement. « Il a posé des gestes prémédités d'abus de confiance. Devant le tribunal, il a voulu se faire passer pour un simple petit soldat, en pointant Normand Quesnel comme responsable de tous ces délits. Mais le masque est tombé », a dit le juge Beaulieu.

Parmi ses victimes présentes dans la salle d'audience, il y avait Diane Hébert, qui a subi une double transplantation cœur-poumons, qui selon le tribunal a perdu 30 000 \$.

« C'est vraiment un manipulateur, il nous a pris par les sentiments en nous faisant croire qu'il pouvait nous aider financièrement. J'espère que tout le monde va voir sa photo pour le reconnaître à sa sortie de prison. Il voulait notre bien, il a eu notre bien, maintenant c'est à lui de payer. On a dit que nous avions perdu 30 000\$, mais c'est bien 45 000 \$. Nous avions pas d'argent, peut-être 5000 \$, on a dû emprunter puis, il nous a remis notre argent dans un premier temps. Il a nous par la suite vendu l'idée d'emprunter sur notre maison. Nous lui faisons confiance, il était l'ami de notre copain Guy Mongrain, avec qui il jouait au hockey. On lui a prêté, on lui faisait tellement confiance, com-



Jean-Claude Cusson

me d'ailleurs tous les gens dans cette cause. Finalement, nous avons tout perdu. Nous avons même dû vendre ce qu'on avait pour pouvoir remonter la côte. J'ai été assez éprouvée dans ma vie, je n'avais pas besoin de ça », a expliqué Diane Hébert quelques minutes après la décision du juge Beaulieu.

Selon le procureur de la Couronne, Ginette Maillet, Cusson est un type spécial. Il a changé d'avocat à quatre reprises. La journée du début de son procès, il n'était pas présent. Il était chez un psychiatre qui est venu par la suite déclarer devant le juge que Cusson n'était pas apte à subir son procès. Le psychiatre voulait se faire déclarer témoin expert, la cour n'a pas voulu. Finalement, le juge Beaulieu a ordonné l'incarcération du prévenu.

Ayant fait des études universitaires et se présentant comme courtier d'assurances, il était associé en affaires avec Normand Quesnel. Il a convaincu ses victimes de lui confier leur argent pour des placements sans risque. Au début, ces personnes recevaient des chèques pour des paiements d'intérêts. Ensuite, les autres chèques étaient sans provision.

Il a pris 65 100 \$ à une femme qui venait de recevoir un héritage de son père. Dans un autre cas, il a enlevé des milliers de dollars à une femme qui avait été victime d'une tentative de meurtre de son mari. À l'animateur de télévision, Guy Mongrain, son voisin et copain depuis 30 ans, il a soutiré 55 500 \$, somme mise de côté pour payer les études de ses enfants.

# Seagram®

PRÉSENTE

## Les Concerts Gala

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE  
DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

CHARLES DUTOIT, chef  
PINCHAS ZUKERMAN, violon

SATIE:

Relâche

BRUCH:

Concerto pour violon n° 1 op. 26

STRAUSS:

Ainsi parla Zarathoustra

STRAUSS:

Salomé, danse des sept voiles

Les mardi et mercredi

6 et 7 mai à 20h00

Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts

Billets:

12,25 \$ à 38,00 \$

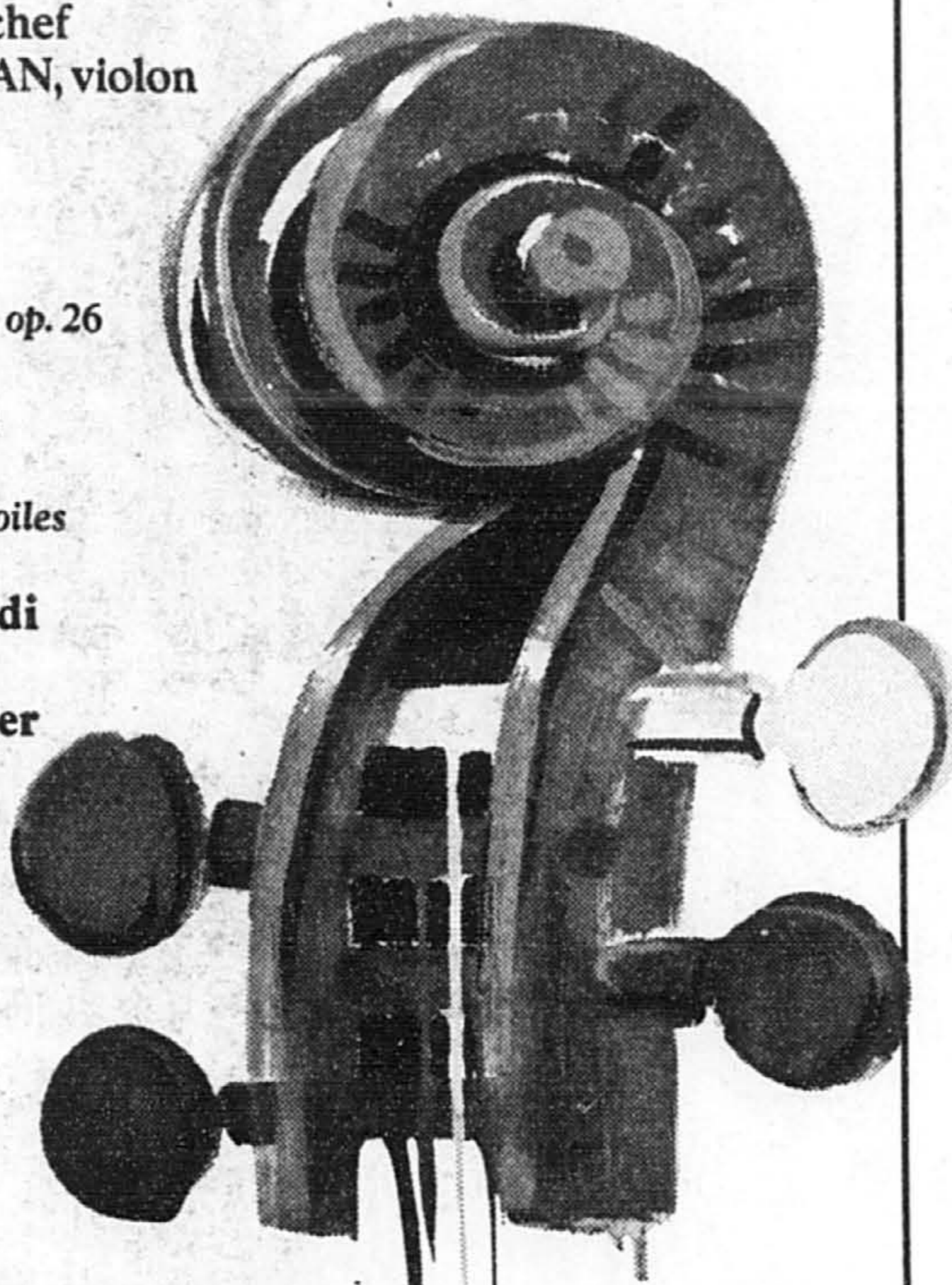
en vente à l'OSM:

842-9951

et à la PDA:

842-2112

(taxes et redevance PDA en sus)



Un programme Seagram Symphonia

**Achetons  
bijoux  
diamants  
monnaies**

Nous évaluons et achetons bijoux, diamants et monnaies de collection de familles ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ.

Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à vendre, venez en discuter avec nous.

Thompson & Whetstone ltée

1117, rue Ste-Catherine O. Bur. 900, Montréal

289-9761

# ACCORD

## Édition Spéciale

### INCLUANT :

- Air climatisé
- Lecteur CD haute performance, 4 haut-parleurs et antivol
- Roues en alliage (mags) de 15 pouces
- Toit ouvrant électrique vitré
- Freins à disque aux quatre roues avec ABS
- Volant gainé de cuir
- Finition intérieure de luxe à garniture bois
- Moulures de protection latérale de couleur assortie
- Régulateur de vitesse
- Vitres, serrures et rétroviseurs électriques
- Boîte automatique à 4 rapports
- Moteur 16 soupapes à injection
- Deux coussins gonflables (SRS) et beaucoup plus encore...



EN QUANTITÉ LIMITÉE!

# 298\$\*

PAR MOIS,  
LOCATION 48 MOIS OU

# 4,8%\*\*

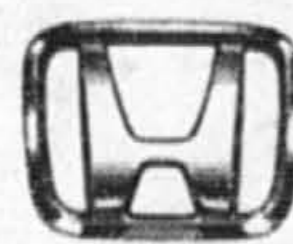
SUR FINANCEMENT D'ACHAT

\* Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la berline Accord SE 1997 (modèle CD560V) neuve. Échange ou comptant de 2 000 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ sont exigibles. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 0,10 \$ le kilométrage excédentaire. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurances et immatriculation en sus. Option d'achat de 13 497,50 \$ plus taxes au terme de la location. \*\*Financement de H.C.F.I. à 4,8 % pour des termes de 24 à 60 mois, offert à l'achat de tous les modèles Accord 1997 neufs livrés d'ici le 31 mai 1997. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

# HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES  
SANS CONCESSION.



## Un notaire radié pourra continuer sa pratique

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Un notaire condamné à 30 mois de prison pour fraude immobilière pourra continuer d'exercer sa profession parce que son ordre professionnel n'est pas intervenu à temps.

Le 30 avril, le Tribunal des professions a effectivement annulé la radiation à vie prononcée contre André Dufresne. Selon le tribunal — qui interprétait pour la première fois une nouvelle disposition du Code des professions —, l'Ordre des notaires du Québec aurait dû agir moins de six mois après avoir appris la condamnation de M. Dufresne, alors qu'il a attendu plus d'un an.

Bien qu'il ait été au coeur du complot qui a permis à plusieurs professionnels de réaliser une fraude dépassant les cinq millions de dollars (en gonflant artificiellement le prix de bâtisses), bien que le juge de la Cour supérieure Pierre Pinard ait noté qu'il avait trahi son serment et la confiance du public, M. Dufresne pourra donc réintégrer le tableau de l'Ordre.

Il a aussi porté sa condamnation en appel, mais la date de l'audition n'a pas encore été fixée.

## Violence au N.-B.: treize arrestations

Presse Canadienne  
SAINT-SIMON, Nouveau-Brunswick

Treize personnes appréhendées, des dizaines d'autres « interrogées » et un nombre indéterminé de blessés légers, tel était le bilan hier de la confrontation violente que se sont livrés les policiers et les manifestants pour la sauvegarde de l'école Lorette-Doiron, à Saint-Simon, au Nouveau-Brunswick, dimanche soir.

Si les manifestations de Saint-Sauveur quelques jours plus tôt avaient dégénéré en gestes violents, il semble que l'émeute de dimanche soir était pire, ont déclaré hier des représentants de la Gendarmerie royale du Canada.

Une seule personne se serait, semble-t-il, rendue à l'hôpital pour y recevoir des soins, mais plusieurs autres y auraient laissé quelques millilitres de sang à la suite de leurs prises de bec avec les policiers. D'autres encore auraient été mordus par les chiens utilisés par l'escouade tactique.

Selon les porte-parole de la GRC, les gendarmes ont été provoqués par les manifestants et la réplique de l'escouade anti-émeute était appropriée dans les circonstances.

« Notre principale préoccupation, c'est la sécurité de tout le monde qui est engagé dans une situation semblable. Ce type de manifestation (qui amène l'intervention des policiers de l'anti-émeute) est potentiellement dangereux pour n'importe qui s'il n'est pas policier », expliquait hier le caporal René-Pierre Tremblay, ajoutant que c'est après avoir subi une nouvelle volée de pierres et pour se défendre de manifestants armés de bâtons de baseball que les policiers ont chargé le groupe des manifestants.

La présidente du comité de parents de l'école Lorette-Doiron ne semblait cependant pas voir pas les choses tout à fait du même oeil hier. Pour Mireille Manuel, la réaction des policiers était démesurée par rapport aux provocations qu'ils ont subies de la part des manifestants.



Rebecca Marselle, guide

## VENEZ VOIR. NOUS N'AVONS RIEN À CACHER.

Rebecca Marselle, comme tous les autres guides de l'industrie des pâtes et papiers, connaît bien son usine et adore partager ses connaissances avec les visiteurs. « J'imagine qu'ils arrivent souvent en pensant que nous avons des choses à cacher et je comprends ça », affirme Rebecca.

Parce que vous avez joué un rôle important dans notre changement d'attitude, nous tenons aujourd'hui à vous tenir informés. C'est d'ailleurs avec grand plaisir et un brin de fierté que nous vous invitons à visiter nos usines et nos forêts. Certaines d'entre elles ne sont qu'à une heure ou deux des grands centres.

Alors, profitez de la belle saison pour découvrir

le grand bout de chemin parcouru en matière de protection des ressources et de l'environnement. Vous pouvez compter sur Rebecca et sur des dizaines de ses collègues pour répondre franchement à toutes vos questions : « Quand les gens repartent, ils sont satisfaits des efforts qui ont été faits et ils voient bien que nous continuons à travailler dans le bon sens. »

Rebecca Marselle et tous nos guides ont hâte de vous accueillir.

Pour participer à une visite, ou pour en savoir plus sur l'industrie des pâtes et papiers, composez le 1 888 399-TOUR ou encore, consultez notre site Internet : [www.portes.ouvertes.cppa.ca](http://www.portes.ouvertes.cppa.ca).

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PÂTES ET PAPIERS



ON S'AMÉLIORE DE JOUR EN JOUR. VENEZ FAIRE UN TOUR.

# Les 10 et 11 mai dès 10 h, la folie commence!

## PASSE DE SAISON

Savourez l'été avec



La Ronde

SENSATION GARANTIE

[www.pdi-montreal.com](http://www.pdi-montreal.com)

GRÂCE À La Presse

PROFITEZ DE LA RONDE TOUS LES JOURS DE L'ÉTÉ ET OBTENEZ UN RABAI SUR LE PRIX RÉGULIER EN ACHETANT VOTRE PASSE DE SAISON AVEC CE COUPON.

# 48<sup>26</sup>\$\*

PRIX RÉGULIER 59,67 \$\* TAXES EN SUS

Vidéotron

Canada PARTENAIRE DU Parc des Îles de Montréal

TOUT L'ÉTÉ, VOTRE PASSE DE SAISON VOUS DONNE DROIT À UN RABAI DE PLUS DE 3 \$ POUR DES TOURS

DE « JET BOAT » AVEC LA F1 NAUTIQUE DE MONTRÉAL!

PRIX RÉGULIER : 15,80 \$\* PRIX SPÉCIAL : 12,29 \$\*

Offre valide les 10 et 11 mai ainsi que les 17, 18 et 19 mai 1997. Limite de un coupon par personne. Non monnayable. Ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. \*Taxes applicables en sus.

# La retraite prochaine de milliers d'infirmières pourrait accentuer le chaos dans les hôpitaux

LILIANNE LACROIX

La retraite prochaine de milliers d'infirmières menace la sécurité même des patients, estime l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Dans le réseau public, 20 % des 50 234 infirmières ont 50 ans et plus et sont donc admissibles au programme de mise à la retraite offert par le gouvernement. Des régions et des secteurs seraient particulièrement menacés.

Ainsi, Montréal-Centre, avec 23,6 % d'infirmières ayant 50 ans et plus, Québec (avec 22,5 %) et l'Estrie (avec 20,4) risquent d'être particulièrement dépourvus si la majorité des infirmières plus expérimentées se laissent tenter par l'of-

fre gouvernementale. Alors qu'ils doivent prendre le relais du virage ambulatoire, les CLSC pourraient aussi se retrouver parmi les plus affectés, avec 27,3 % de leur personnel infirmier âgé de 50 ans et plus.

De même, des secteurs spécialisés semblent plus vulnérables. Ainsi, les soins opératoires affichent 29,7 % d'infirmières de 50 ans et plus. Les soins palliatifs (30 %) et l'hémodialyse (19,4 %) ressortent aussi du lot. Dans les CLSC, ce sont les secteurs petite enfance/famille (38,5 %), santé des jeunes/santé scolaire (35,5 %) et Info-Santé (25,6 %) qui pourraient être amputés de plusieurs infirmières expertes.

Les dirigeantes de l'Ordre

s'étonnent de « la propension du ministre Rochon à croire que tout va bien se passer et qu'il suffira de gérer du cas par cas ». Elles croient qu'à l'heure des coupes, la tentation pourrait être grande de ne pas remplacer les infirmières qui partent ou encore, de les remplacer par du personnel non qualifié. De 1990 à 96, les admissions en hospitalisation de courte durée ont augmenté de 1 % tandis que les heures de soins infirmiers diminuaient de 8 %. Pour alléger l'impact négatif du départ d'infirmières, l'Ordre propose donc de remplacer les infirmières qui partent, d'étaler leurs départs et de créer un système de jumelage entre infirmières expérimentées et plus jeunes qui permet-

trait aux nouvelles venues de mieux se familiariser avec leur travail.

## Inquiétude chez les infirmières auxiliaires

De la même façon que leurs collègues, les infirmières auxiliaires s'inquiètent de la tendance des dirigeants d'établissements à confier les soins infirmiers à du personnel non qualifié et des conséquences que cette pratique peut avoir sur la santé de la population. Avocat au service juridique de l'Ordre, Me Georges Ledoux estime que les signalements de dispensation de soins infirmiers par des auxiliaires familiales ou préposées aux bénéficiaires ont triplé dans la dernière

année, passant d'une quinzaine de cas à plus de 40. « Ce n'est là que la pointe de l'iceberg. Nous savons que cette pratique est beaucoup plus répandue qu'il n'y paraît. »

Si la majorité des signalements vise des résidences ou centres d'accueil privés, l'Ordre aurait constaté que certains CLSC confient eux aussi les soins infirmiers à des auxiliaires familiales.

L'Ordre des infirmières auxiliaires tient à rappeler que des procédures comme l'administration de médicaments, la vérification du taux de glucose dans le sang, les lavements, l'installation de cathéters vésicaux, entre autres, ne peuvent légalement être confiées à du personnel non infirmier.

## VOTRE VÉHICULE VA SE FÂCHER SI VOUS ALLEZ AILLEURS

### FREINS AVEC GARANTIES



#### FREINS AVANT :

Plaquettes garanties à vie.

Pièces et main-d'œuvre garanties 1 an.

Remplacement des plaquettes avant par des garnitures AC Delco.

Vérification des étriers, du maître-cylindre et des freins arrière.

Ajustement du niveau d'huile.

# 119<sup>95\$</sup>

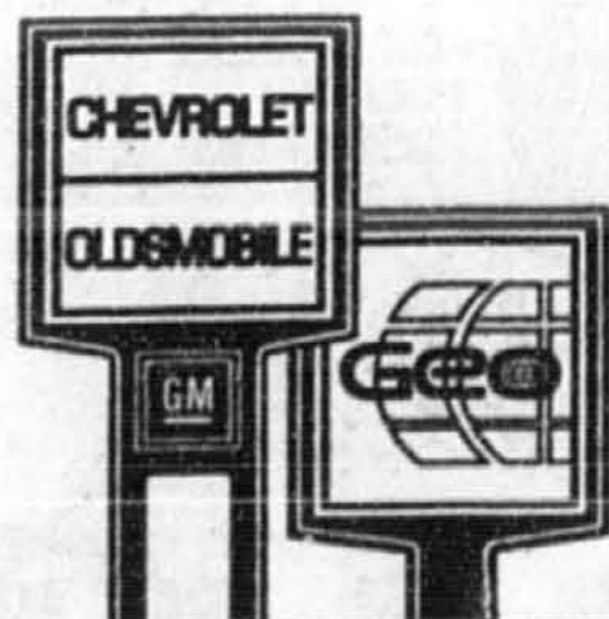
UN PRIX SANS MAUVAISES SURPRISES



**Service Goodwrench**  
Votre véhicule l'exige

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1997. TPS et TVQ en sus. Voyez votre concessionnaire GM Service Goodwrench pour plus de détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Pour connaître votre concessionnaire GM Goodwrench le plus près, composez sans frais : 1 800 463-7483.



## Ti-Paulo ne pouvait plus dealer avec la vie

TI-PAULO / Suite de la page A1

la bande AM. « Lorsqu'il est arrivé à CJMS, rappelle Michel Jasmin, il était un animateur conventionnel. Mais on s'était rapidement rendu compte de sa folie, puisqu'il devenait un véritable bouffon lorsqu'il sortait des ondes. Les patrons avaient fini par s'en rendre compte.

« Les réveillons de Noël et du Nouvel An, retransmis à CJMS à l'époque, furent parmi les grands moments de folie de la radio AM. C'est pourquoi j'ai souvent été son *straight man*. Il a marqué mes plus belles années au AM, de renchérir Jasmin.

« Lorsque Paul animait en début de soirée, il faisait des choses incroyables. Son fameux « saut de la mort », par exemple ; il demandait à ses auditrices de monter sur une chaise, alors qu'il était en direct avec elles au bout du fil ! Et elles finissaient par sauter, pendant que Ti-Paulo nous faisait jouer des bruits insolites afin d'illustrer leur atterrissage ! En fait, il avait le don de rendre la radio visuelle. Des gens disaient de lui qu'il riait de son public. Pour Paul, ce n'était pas ça du tout. »

Ainsi « sévissait » l'ancêtre de tous ces humoristes des ondes qui ont marqué la radio québécoise depuis lors. « Cette exubérance, fait remarquer Michel Jasmin, cachait une certaine insécurité. J'ai souvent senti qu'il avait des choses non résolues avec son passé. Notamment, il demeurait bouleversé par le décès de sa soeur cadette. Dans le même ordre d'idées, le fait de ne pas vraiment se préoccuper de l'avenir camouflait ses craintes. Il n'osait jamais aller au fond de ses problèmes. »

À partir du milieu des années 70, la bande AM fut progressivement reléguée au second plan... et l'extravagant Ti-Paulo Vincent vit son étoile pâlir.

Au cours des années 80, Paul Vincent a vécu de petits boulots et un jour... « En visite chez sa soeur Denise, raconte Jasmin, Paul rencontrait Stéphane Lessard. Son neveu lui fit entendre la bande-maquette de cet ami avec qui il partageait deux passions : le hockey et la chanson. Une révélation. Peu après, il proposait à Roch Voisine de se consacrer à la chanson. Ce que Roch refusa d'abord. Quelques années plus tard, Paul revenait à la charge et Roch, rassuré par l'accomplissement de ses études, accepta de plonger dans la pop. » On connaît la suite...

L'éditeur Georges Mary, responsable en bonne partie du succès de Roch Voisine sur le continent européen, dit avoir établi une véritable relation de confiance avec le défunt manager.

« Paul était un être humain, un gros nounours avec ses coups de coeur et ses frustrations. C'était un personnage. S'il n'avait pas été à la hauteur du rôle qu'il devait jouer dans la carrière de Roch, nous n'aurions pas travaillé si longtemps ensemble », explique-t-il de son bureau parisien, encore ébranlé par la disparition de son collègue. Vu la popularité énorme de Roch Voisine, Paul Vincent eut tendance à se replier et laisser à d'autres le soin de s'adresser aux médias. Comme si sa vie publique était chose du passé. « Ces dernières années, dit Michel Jasmin, il s'est isolé. Il avait peur, je crois, de ne plus être capable de dealer avec situation. Il se protégeait. »

En avril 1996, une perquisition à l'appartement de Paul Vincent avait permis de découvrir du haschisch, de la cocaïne et une arme prohibée. Reconnu coupable de possession de drogue, le manager de Roch avait obtenu l'absolution inconditionnelle, qui laissait vierge son casier judiciaire. Les plaies de l'homme sont demeurées néanmoins ouvertes. « N'importe qui serait sorti de sa cachette. Lui, non », soupire Jasmin. « Je n'aimerais pas que l'on garde un souvenir de l'image qu'il a projetée à la fin de sa vie. Ce n'était pas le vrai Paul Vincent. »

## La crue de la rivière Rouge

## Le spirit de Calgary

Des résidents de villages épargnés commencent à rentrer chez eux

PAUL ROY  
envoyé spécial, WINNIPEG

Alain Horchower avait l'esprit ailleurs quand la procrastination a été inventée. Jeudi dernier, l'homme d'affaires de Calgary (Alberta) d'origine alsacienne s'est réveillé en pensant aux Manitobains inondés. Que faire ? À 10 h, il avait trouvé.

Et 48 heures plus tard, il se retrouvait à bord d'un avion régional de Canadien avec 11 de ses concitoyens — dont un immense bloqueur des Stampedeers, l'équipe de football de Calgary —, des oeufs, des saucisses, des crêpes, de la musique country et tout l'équipement nécessaire pour servir à petit-déjeuner à des milliers de Manitobains.

Destination : un centre sportif du sud de Winnipeg... qu'il avait aussi trouvé le temps de réserver.

« Mon but ? Apporter le spirit de Calgary aux gens inondés de Winnipeg, nous répond-il. Quand on a l'estomac bien rempli, qu'on écoute de la belle musique, on a un meilleur moral. »

M. Horchower avait pensé à tout. Sauf à la pub... Aussi, quand nous nous sommes pointés à son petit déjeuner, vers 9 h, hier matin, il n'y avait pas bousculade. Mais l'homme ne désarmait pas.

— Vous avez servi combien de petits déjeuners jusqu'ici ?

— Aucune idée.

— Il vous en reste beaucoup ?

— Pour des milliers de personnes !

— Alors vous faites quoi ?

— On remet ça demain. Et après s'il le faut, tant qu'il nous en restera. Pas de problème !

Pendant ce temps, hier matin, 185 résidents du village évacué de Letellier, au sud de Winnipeg, se préparaient à rentrer chez eux. La veille, 400 résidents de Dominion City avaient parti le bal.

Ces deux villages, bien qu'entourés d'eau, n'ont pas subi de dommages importants. Ailleurs, dans le sud du Manitoba, la situation restait critique, le niveau de l'eau refusant de bouger significativement.

Les autorités provinciales estiment à plusieurs centaines le nombre de maisons inondées. La presque totalité des maisons de Sainte-Agathe et Grande Pointe, les deux villages les plus durement touchés, continuaient de croupir sous l'eau de la rivière Rouge.

À Grande Pointe, hier, on estimait à une dizaine — sur un total de 150 —, le nombre de maisons épargnées. Mais à quel prix ?

Claude Lemoine, un de ces propriétaires « épargnés », travaille sans arrêt, jour et nuit, depuis près de deux semaines, pour protéger sa maison. Aidé de parents et d'amis, il empile les sacs de sable et repompe dans la rivière l'eau qui s'infiltrait au travers de sa digue de fortune.

« Nous contrôlons la situation, disait-il hier, les traits tirés. L'affaire est dans le sac, nous avons gagné ! »

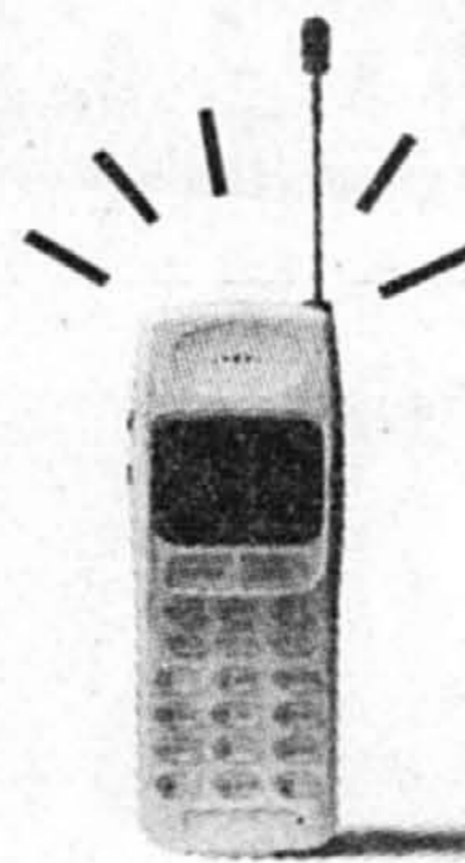
Le spirit de Grande Pointe ?



Le caporal Jim Donovan, qui participe à la construction des digues, profite d'un moment de répit pour se chauffer au soleil.

## Mode d'emploi du très génial billet électronique

### 1 TÉLÉPHONEZ À UN AGENT DE VOYAGES



### 2 APPELEZ UN TAXI



### 3 DÉCOLLEZ



**Voici le moyen de transport du 21<sup>e</sup> siècle. Pas de billet, pas de souci, pas de chichi, c'est pratique, rapide, facile à utiliser et drôlement génial. Et c'est signé : Air Canada.**

**BILLET**  
ELECTRONIQUE

Air Canada se débarrasse de ses billets d'avion. Rien de plus vrai ! Nous avons décidé de tourner la page et de remplacer les très ennuyeux billets de papier traditionnels émis par les autres compagnies aériennes par un tout nouveau type de billet qui révolutionnera l'aviation. Voici le billet électronique, une trouvaille géniale. Comme son nom l'indique, il est électronique donc impossible à perdre ou à voler. Vous l'achetez, l'échangez ou obtenez un remboursement sur un simple coup de fil. Et avec lui, vous sillonnez le pays à la vitesse de l'éclair. Téléphonnez simplement à votre agent de voyages ou à Air Canada, et c'est parti. Vous pourrez réserver votre vol et obtenir votre numéro de confirmation sur le champ. Votre billet-reçu vous sera transmis par télécopieur ou par la poste. Une fois à l'aéroport, présentez une pièce d'identité au comptoir d'enregistrement ou à la porte d'embarquement pour recevoir votre carte d'accès à bord. Un point c'est tout. Le billet électronique. Le moyen facile et drôlement génial pour les voyages sans chichi, sans souci. On vous en passe un papier.

Pour plus de renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 393-3333. Visitez notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.aircanada.ca>

**AIR CANADA**



PHOTOS REUTERS

Le soldat continuaient hier de construire des digues, même autour de maisons inondées, avant de pomper l'eau.

### Bonne Nouvelle à Montréal...

16 nouvelles entreprises ont été créées par de jeunes Montréalaises et Montréalais grâce au Parrainage de sociétés d'ici.

Devenez parrain :  
soyez de L'ÉVÉNEMENT DU 26 MAI  
prochain au THÉÂTRE ST-DENIS  
à 20 h

avec

JEAN LAPOINTE  
Président d'honneur

LISE DION  
Humoriste

en première partie  
LE GROUPE ZARZUELA

À l'occasion de cette soirée-bénéfice,  
la Fondation du Maire de Montréal  
pour la Jeunesse remettra des bourses à de  
jeunes entrepreneurs d'ici et présentera son  
Comité de Parrainage Industriel.

Coût du billet : 100 \$  
Reçu d'impôt : 70 \$

Réservation : 872-8401

FONDATION  
DU MAIRE  
DE MONTRÉAL  
pour la Jeunesse

Nos Jeunes sont Entrepreneurs :  
Contribuez à leur futur !

# Deux hommes identiques parlent nécessairement avec les mêmes mots.



« Cette reconnaissance (société distincte) ne se traduirait pas par plus de pouvoirs pour les Québécois... »

**Jean Chrétien**  
Livre rouge, tome II - mai 1997

« Il ne s'agit pas d'accorder au Québec des pouvoirs... »

**Jean Charest**  
Plan Charest  
(programme électoral du Parti Conservateur)  
- avril 1997

Jean Chrétien prononce des paroles qui déposent chaque fois le Québec de ses droits. Et Jean Charest ne trouve pas mieux à faire que de les répéter.

Le Bloc à Ottawa prend chaque fois la parole pour défendre les intérêts de chaque Québécoise, de chaque Québécois, jusqu'à ce que le Québec décide de sa souveraineté.

C'est ainsi que le Bloc est nécessairement différent.

**Parole de Québécois!**

**BLOC**  
QUÉBÉCOIS

# Engagé après trois ans de contrats

MATHIEU PERREAULT

En janvier 1996, Éric Whitehead a poussé un long soupir de soulagement : après plus de trois ans de contrats temporaires entrecoupés de périodes de chômage, Xerox Canada lui offrait enfin un poste permanent de commis au recouvrement.

Après un stage où il a impressionné ses patrons, à l'été 1992, la carrière du jeune homme de 25 ans chez la multinationale du photocopieur a démarré lentement : contrat à temps partiel à l'hiver 1993, suivi du remplacement d'un congé de maternité, à temps plein, cette fois.

En mars 1994, c'est la catastrophe : la compagnie n'a rien à lui offrir. Il doit rester chez ses parents pendant deux longs mois, à regarder le téléphone qui ne sonnera qu'à la fin mai. Mais il s'agit d'un contrat « à durée illimitée », ce qui signifie qu'il peut se terminer du jour au lendemain. Son « quatre pour cent » lui est versé chaque vendredi...

D'ailleurs, en octobre 1995, le siège social de Toronto veut abolir son poste. « Heureusement, mon patron m'a aidé à justifier mon travail de responsable d'inventaire : nous avons calculé que je sauvais 12 000 \$ par jour. »

Un soutien plus que bienvenu. « Il y a eu un temps où je voulais



m'en aller ailleurs, me trouver un autre job. J'étais tanné, je voulais retourner en appartement, ce qui m'était impossible en ne sachant pas ce que le lendemain me réservait. J'ai pensé à l'étranger, à ramasser des pommes à Vancouver. »

Son adolescence avait pourtant commencé sous des augures favorables : doué, Éric comprenait rapidement ce que d'autres devaient repasser pendant des heures. « Disons que j'ai eu des fréquentations peu recommandables. En secondaire IV, j'ai eu l'impression de perdre mon temps. J'étais fanfaron : j'ai demandé mon transfert à l'éducation aux adultes. Le directeur de ma polyvalente, à Lachine, ne voulait rien savoir, mais je me suis arrangé pour montrer des troubles de comportement. En six mois, j'ai fait mon secondaire IV et une partie de mon secondaire V. »

Quand l'école recommence, l'année suivante, le jeune homme prolonge son emploi d'été. Au bout de



Éric Whitehead, 25 ans, photographié avec la formatrice Nancy Dever, du Centre EPOC.

PHOTO CHRISTIAN GUAY, La Presse

quelques mois, il abandonne les études. « Je m'éparpillais trop. » Un travail de préposé à l'entretien, dans un motel, lui permet de vivre seul, en appartement. Mais après deux ans, il est congédié et doit retourner chez ses parents. « Ils voulaient me reprendre au salaire minimum, mais j'ai compris que la famille des propriétaires s'échangeait la chaîne de motel à tous les quatre ou cinq ans, pour garder les salaires bas. »

À 20 ans, il décide de prendre des cours de bureautique au Centre EPOC, qui aide les jeunes peu scolarisés à se trouver un emploi. « Ma première gratification, je l'ai eue quand ma formatrice m'a présenté comme « son étoile » à Xerox, qui venait d'avoir de mauvaises expériences avec des stagiaires. Là, j'ai arrangé des programmes pour utiliser des bases de données. Je n'avais jamais fait d'informatique, mais je voulais comprendre. »

Maintenant qu'il est arrivé à ses fins, pas question de s'asseoir sur ses lauriers. « Je vais aller chercher mon secondaire V pour pouvoir aller à l'université, en éducation ou en travail social. Je fais déjà du bénévolat pour la commission scolaire du Sault-Saint-Louis, auprès d'élèves en difficulté. Étudier le soir, c'est tough. Mais qu'est-ce que tu veux, je ne l'ai pas fait pendant que j'étais jeune. »

**Vous voulez vendre...**  
AUTOS  
CAMIONS, 4 X 4, FOURGONNETTES,  
MOTONEIGES, MOTOCYCLETTES,  
VÉHICULES TOUT TERRAIN  
...et même le covoiturage

**3** lignes d'annonces  
**7** jours consécutifs pour  
**24,99\$**  
(8,33\$ par ligne additionnelle)

N.B. — Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'affecte en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication.

**285-7111**  
Les petites annonces de  
**La Presse**  
Appels interurbains sans frais:  
1 800 361-5013

**MAXIMA**

**10 000\$**  
DE RABAIS (SUR PDSF)

**NISSAN** AUTO 305, St-Martin est  
GOUVERNEUR Ville de Laval  
DE LAVAL **668-1650**

NOUS AVONS OBTENU QUELQUES MODÈLES 96 NEUFS (SE, GXE, GLE) À LIQUIDER. FAITES VITE LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES

**LINCOLN - MERCURY**  
**DESLAURIERS**  
AUTOMOBILES

**MYSTIQUE GS 98**

**seulement 219\$** / mois

Mise de fonds, ou échange équivalent	Mensualité
2999\$	219\$
1999\$	263\$
0\$	357\$

Moteur 2.0 L DOHC 16 soupapes (version améliorée) - transmission automatique - suspension révisée, améliorant la maniabilité et le confort de roulement à basse vitesse - radio am/fm stéréo cassette - plus d'espace aux places arrière - appu-bras pour le conducteur - chauffe-moteur à immersion - climatiseur - jantes sport en aluminium et plus... Première mensualité exigée, immatriculation, taxes et assurances en sus. Des frais de 8 ¢ du kilomètre après 36 000 km et d'autres conditions s'appliquent, modèle illustré peut différer.

**1201 BOULEVARD des LAURENTIDES, LAVAL**  
**667-7330 / 332-3960 / 1800 440/9447**

**PRÉNDRE UN FERRE DE PIÈRE MON MINOÛ!**

**FRANCFORT**  
à partir de  
**899\$\***

**Air Canada est fière d'inaugurer le seul fol régulier de Montréal à Francfort.**

Dès le 16 juin 1997, Air Canada met l'accent sur Francfort avec deux vols réguliers par semaine à des conditions qui portent à fêter : 899\$ aller-retour de Montréal via Halifax. Le double du millage Aéroplan<sup>MD\*\*</sup> ou vos milles sur Miles and More de Lufthansa. Sans compter que vous avez l'occasion de goûter à notre incomparable service Super Affaires<sup>NC</sup> qui a remporté le titre de la meilleure classe affaires pour les services long-courriers, sur tout le continent américain lors du 1996 World Business Class Survey. Une classe qui vous offre le grand confort de la première classe au prix d'une classe affaires. Rendu à Francfort, prenez un pot à notre santé ou encore profitez de nombreuses correspondances pratiques pour visiter d'autres villes allemandes ou d'Europe centrale. Mais surtout, réservez maintenant! Et fife les foyages!

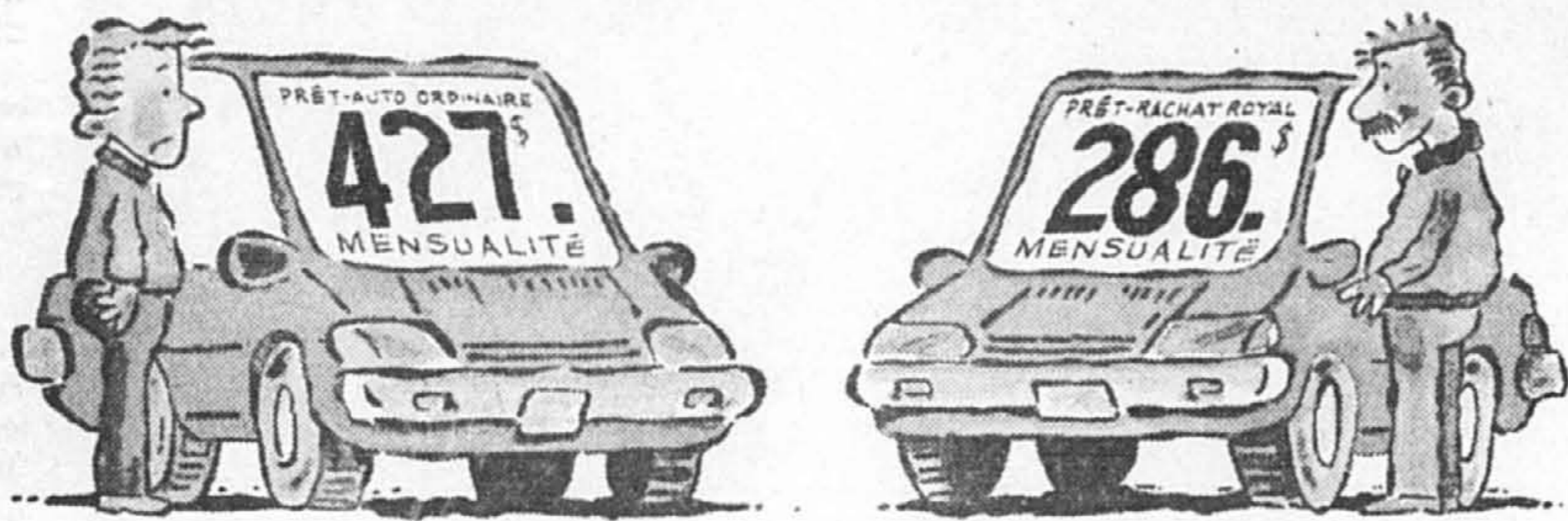
Pour plus de renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 393-3333. ATS: 1 800 361-8071. Visitez notre site Internet: <http://www.aircanada.ca>

**AIR CANADA**

\*Tarif en vigueur au moment de la publication et pour le service Hospitalité seulement. Les billets doivent être achetés au plus tard le 25 mai 1997. Les départs doivent être effectués entre le 16 juin et le 7 juillet 1997. Les voyages doivent être terminés au plus tard le 7 août 1997. Les sièges sont limités et sujets à la disponibilité. Achat à l'avance requis. Séjour minimal et maximal et d'autres conditions s'appliquent. \*\* L'offre est en vigueur du 16 juin au 31 juillet 1997 sur tous les voyages à destination de Francfort, Allemagne.

Plus souple  
que le crédit-bail

# Même auto. Toute une différence.



Le Prêt-rachat Royal® vous offre :

- des mensualités réduites
- un certificat garantissant la valeur de rachat
- le choix d'un terme de 2, 3, 4 ou 5 ans
- jusqu'à 100 % de financement sans aucun dépôt de garantie
- le choix d'un modèle neuf ou d'occasion de trois ans ou moins
- et le plaisir d'être propriétaire de votre voiture

Pour vous renseigner ou faire une demande, passez à une succursale, téléphonez au 1 800 769-2599 ou visitez notre site web au [www.royalbank.com](http://www.royalbank.com) sous la rubrique **Crédit et placements personnels**



BANQUE ROYALE

\* Dans les exemples cités plus haut, les mensualités sont basées sur un prix d'achat de 19 000 \$ avec une remise de 1 750 \$, un prêt de 17 250 \$ à 8,75 % p.a. pour 48 mois. Pour le Prêt-rachat Royal seulement, la valeur résiduelle garantie est de 8 100 \$.

© Marque déposée de la Banque Royale du Canada.

## Laval améliore ses rues, ses parcs et ses pistes cyclables

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À moins de six mois des élections à Laval, l'administration Vaillancourt a commencé, hier soir, à vider ses tiroirs en faisant approuver par les membres du conseil municipal des dépenses de cinq millions de dollars pour effectuer divers travaux dans les rues et dans les parcs ainsi que pour agrandir de 70 % son réseau de pistes cyclable.

Un peu moins de trois millions de dollars des règlements d'emprunts acceptés à l'assemblée mensuelle du conseil vont aller à des travaux d'aqueduc, d'égout, de trottoirs, d'installation de feux de circulation partout dans l'île Jésus, répondant ainsi à plusieurs revendications de résidents auprès de conseillers municipaux depuis les derniers mois.

Les autorités municipales se sont aussi penchées sur les demandes répétées provenant d'adeptes du vélo en faisant adopter deux projets de règlements d'emprunts totalisant 763 100 \$ pour l'aménagement et l'amélioration de pistes et de bandes cyclables dans différents secteurs de la Ville. Le

réseau sera d'abord prolongé de 23 kilomètres, puis ensuite de 10,3 kilomètres. Une partie des travaux touchera l'éclairage sur plusieurs pistes. Au total, 40 nouveaux tronçons seront ouverts au cours des prochaines semaines.

Vers Bois-des-Filion, Montréal et Saint-Eustache

Le développement du réseau lavallois vise d'une part à relier entre eux les différents quartiers de Laval et, de l'autre, à donner accès aux municipalités voisines, lorsque les infrastructures le permettent. C'est ainsi que les cyclistes pourront prochainement se rendre à Bois-des-Filion, par le pont David, en plus de pouvoir accéder à Montréal et à Saint-Eustache, en empruntant le pont Viau et le barrage de contrôle de la crue des eaux à Laval-Ouest.

Une piste est prévue dans le réaménagement du pont Marius-Dufresne qui relie Laval à Rosemère par la 117.

Plusieurs terrains de jeux et de baseball vont aussi se faire refaire une beauté en prévision de l'été qui approche. D'autres équipements récréatifs seront ajoutés. De nouveaux parcs verront même le jour, comme celui, au coût de 103 500 \$, à l'intersection des rues Hiboux et Tangara.

## Arrêt des procédures contre le « médecin des sidéens »

La cour juge qu'il a perdu contact avec la réalité

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le faux médecin qui prescrivait des laxatifs comme remède miracle contre le sida n'aura pas à subir son procès et se retrouve entièrement libre.

Hier, la Cour du Québec a arrêté les procédures contre Jean-Paul Parent, accusé par le Collège des médecins d'avoir effectué des actes médicaux à six reprises.

Selon le juge Robert B. Giroux, il est manifeste que M. Parent — qui assure lui-même sa défense — a « perdu tout contact avec la réalité ». Non seulement a-t-il lancé toutes sortes de remarques loufoques lors de son premier passage devant le tribunal, mais quelques jours plus tard (le 7 avril), il écrivait une curieuse lettre de « menaces ».

« Monsieur le Juge (sic), je ne vous ai jamais parlé de 600 trillars (sic), mais bien de

3,732 trillars (sic) de dollars en vous spécifiant que si vous ne régliez (sic) pas dans les 24 heures suivant ma parution (sic) devant Vous (sic) le 24 mars 1997, que ce montant doublerait à 7,464 trillars (sic) de dollars. Il vous faudra vous rappeler de Jean-Paul Parent, et de plus soyez vigilant », indique la missive.

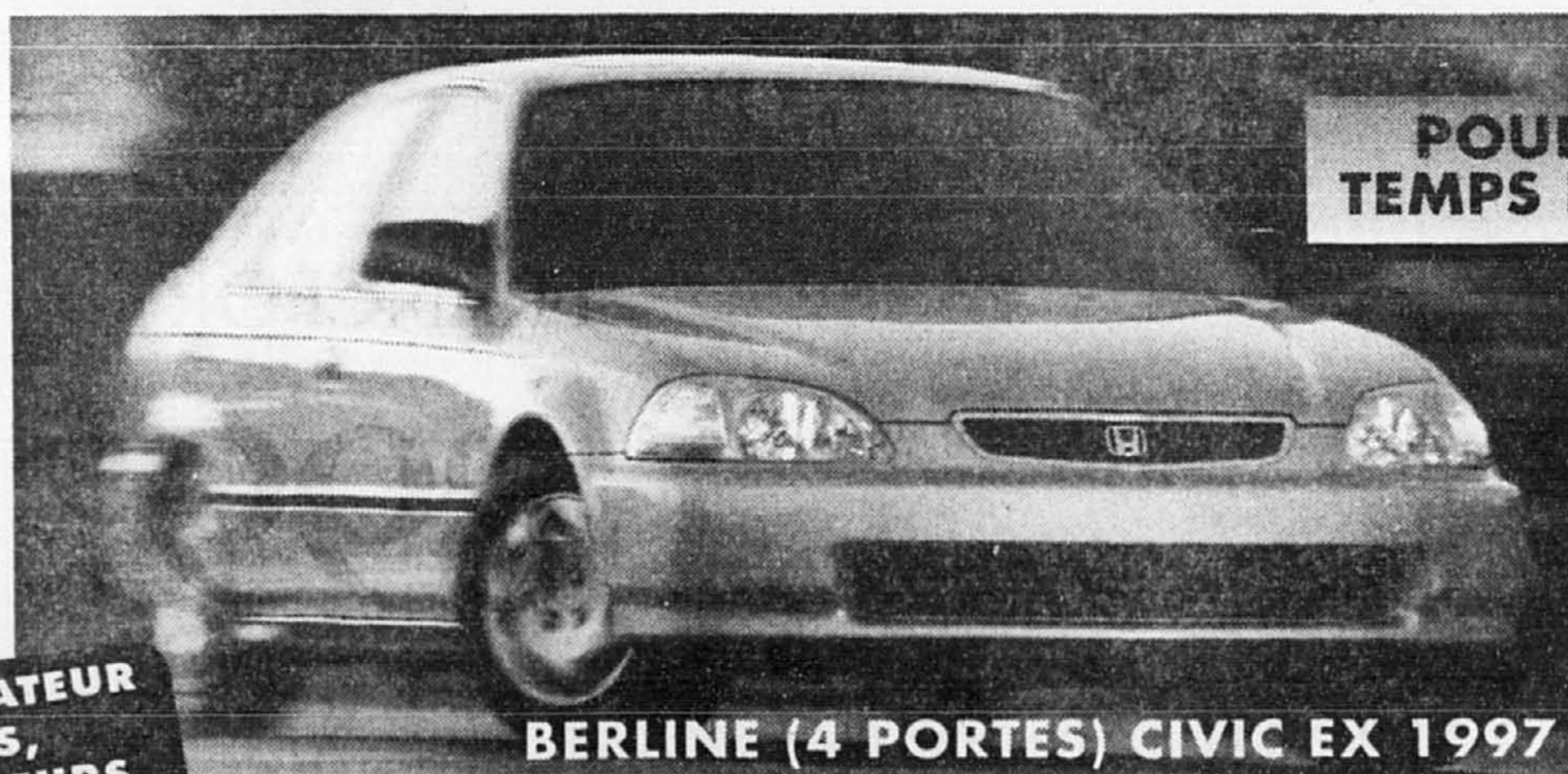
Il va sans dire qu'il s'agit là de la réclamation la plus élevée de toute l'histoire canadienne...

Moins frondeur hier, le « médecin des sidéens » a promis qu'il continuerait de voir un psychiatre de l'Institut Pinel aussi longtemps que nécessaire. « Je vais y aller tant que vous voudrez. C'est vous qui êtes le juge, pas moi », a-t-il assuré au juge Giroux, qui lui avait ordonné de se soumettre à un premier examen psychiatrique il y a un mois.

# BERLINE SPORT

## HONDA

### ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE!



POUR UN  
TEMPS LIMITÉ!

BERLINE (4 PORTES) CIVIC EX 1997

# 248\$\*

PAR MOIS,  
LOCATION  
48 MOIS

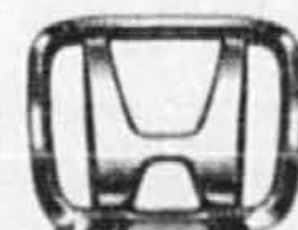
**INCLUANT :**  
AIR CLIMATISÉ • RÉGULATEUR DE VITESSE • VITRES, SERRURES ET RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES • RADIO AM/FM STÉRÉO CASSETTES AVEC 4 HAUT-PARLEURS • SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCCAGE (ABS) • DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) ET BEAUCOUP PLUS ENCORE!

\* Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la berline Civic EX 1997 (modèle EJ658V) neuve. Échange ou comptant de 845 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 300 \$ sont exigibles. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 9 197,50 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

# HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES  
SANS CONCESSION.



# L'Acadie nouvelle imprimée à Rimouski ?

ANDRÉ PÉPIN  
CARAQUET

Le seul quotidien de langue française à l'est du Québec, l'Acadie Nouvelle du Nouveau-Brunswick, pourrait très bientôt être imprimé au Québec, soit à Rimouski, pour diminuer ses coûts de production. Un profond malaise entre la direction du journal et son imprimeur Acadie Presse, logeant tous les deux sous le même toit, force cette décision.

L'Acadie Nouvelle, c'est bien sûr le reflet de la société acadienne qui représente à peu près le tiers de la population de la province de 700 000 habitants. C'est 18 000 exemplaires par jour, du lundi au vendredi seulement. Un journal qui doit desservir un immense territoire, avec de modestes budgets annuels. Bref, le journal d'une minorité qui, avec un chiffre d'affaires de cinq millions réussit à tirer des

profits de quelques dizaines de milliers de dollars par année mais qui doit composer avec une situation économique plus que difficile.

« Oui, tout est en place pour que nous puissions, à tout moment, imprimer notre journal au Québec, à l'imprimerie Les Associés de Rimouski. Tout le système informatique est en place pour que nous puissions acheminer les textes rapidement. Tout est au bout du fil », explique l'éditeur, M. Gilles Gagné.

Tout est en place, également, pour que les journaux puissent quitter les quais d'embarquement à Rimouski assez tôt pour rejoindre toutes les communautés francophones du Nouveau-Brunswick dans des délais raisonnables. Certains exemplaires pourraient être imprimés en Nouvelle-Écosse, pour desservir le sud du Nouveau-Brunswick, précise l'éditeur Gagné.

L'Acadie Nouvelle et Acadie Presse, deux compagnies soeurs, logent dans un édifice tout neuf, à Caraque, dans la péninsule Acadienne. Légalement, c'est l'imprimeur Acadie Presse qui est propriétaire de l'édifice. Le journal

verse une allocation de près de 100 000 \$ par année pour occuper une partie des locaux. Le journal est le meilleur client de l'imprimeur, avec 50 % du chiffre d'affaires.

Les coûts de production ne cessent cependant de grimper, l'imprimeur, selon l'éditeur Gagné, exigeant constamment des sommes plus considérables. Au cours de la dernière année seulement, la facture d'impression s'est élevée à 1,6 million, cependant que l'imprimeur exige une somme additionnelle de 50 000 \$ tout de suite. Toutes les ententes, l'impression et le prix du loyer, sont maintenant caduques et les deux parties ne s'adressent plus la parole.

Les portes séparant les deux entreprises sont même verrouillées, tellement les conflits de personnalité sont nombreux. Le directeur de l'imprimerie, M. Gilles Haché, et l'éditeur Gilles Gagné ne se parlent plus. C'est une guerre ouverte. Il faut souligner que le directeur de l'imprimerie dirigeait le journal avant l'arrivée de Gilles Gagné, un ancien employé de Quebecor, fort d'une expérience de 25 ans dans l'édition.

L'imprimeur Gilles Haché soutient que le malaise est assez profond pour forcer également le déménagement de la salle de rédaction du journal si aucune entente n'intervient au cours des prochains jours. L'éditeur Gagné rétorque vivement : « Nous pouvons loger ailleurs, des locaux vides dans la péninsule, ce n'est pas ce qui manque ».

Les deux entreprises comptent, selon les saisons, quelque 110 employés, soit 67 au journal et une trentaine à l'imprimerie. Les enjeux, pour la région sont énormes.

## L'information

La population acadienne a bien sûr besoin d'un bon réseau d'information. Durant les week-ends, les réseaux de télévision ne diffusent pas de bulletins régionaux. L'Acadie Nouvelle ne publie pas et les grands journaux nationaux comme La Presse ou Le Soleil sont difficilement accessibles en dehors des villes importantes. Les décisions impopulaires des gouvernements, tant fédéral que provincial, sont habituellement annoncées les vendredis, comme ce fut le cas la semaine dernière avec l'annonce de fermetures d'écoles primaires dans

les communautés francophones du nord de la province. La police est intervenue avec force, à l'abri des caméras de la presse...

Les Acadiens se donnent depuis peu d'autres moyens de communication. Des hebdomadaires, avec des moyens limités, tentent d'occuper l'espace. Le géant Irving, par exemple, vient de lancer un hebdomadaire francophone, Le Journal, publié le week-end. Les débuts sont modestes : 10 000 exemplaires. Dans le nord-est, d'autres hebdomadaires de moindre diffusion tentent leur chance.

Le seul média vraiment présent, sept jours sur sept, c'est la radio de Radio-Canada qui, malgré les coupes sévères, réussit à couvrir la région de l'Atlantique dans tous ses recoins.

Certes, la radio d'État est subventionnée, mais les médias écrits doivent également l'être pour remplir leur mission au sein d'une communauté francophone minoritaire. L'Acadie Nouvelle, par exemple, profite des intérêts d'un fonds de fiducie de six millions de dollars mis à sa disposition par les gouvernements fédéral et provincial, soit quatre millions d'Ottawa et deux millions du Nouveau-Brunswick.

## Canadien Plus

Canadien International et Sheraton ITT font maintenant équipe pour offrir aux gens qui voyagent par affaires encore plus de raisons de voler avec Canadien International et de séjourner\* dans un Sheraton ITT. Deux millions et 10 de plus, pour être plus précis.

Pour célébrer notre nouvelle alliance, à chacun de vos séjours dans un hôtel et dans un centre de villégiature Sheraton ou dans un hôtel Four Points au Canada entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août 1997, vous courez la chance de gagner :

- 1 000 000 de points Canadien Plus échangeables contre des voyages gratuits vers plus de 500 destinations au monde.
- 1 000 000 de «Sheraton Club International ClubMiles» échangeables contre des séjours gratuits à l'hôtel ou transférables à votre compte Canadien Plus.
- Une des dix semaines de vacances pour deux dans un hôtel ou un centre de villégiature Sheraton ITT à Beijing, Buenos Aires, Honolulu, Londres, Los Angeles, New York, Orlando, Rome, Sydney et Tokyo. (Le prix inclut le billet aller-retour gracieuseté des Lignes aériennes Canadien International.)

Ce nouveau partenariat signifie également que les membres Canadien Plus gagnent automatiquement 1 000 points à chaque séjour dans un hôtel ou un centre de villégiature Sheraton ITT participant ou à l'un des hôtels Collection De Luxe participants et 500 points à un hôtel Four Points ou à un Sheraton Inn participant. Veuillez vous assurer de mentionner votre numéro de membre Canadien Plus au moment de faire vos réservations et à l'enregistrement.

Aucun autre partenariat du genre n'offre aux voyageurs d'affaires un réseau plus étendu que celui de Canadien International et de Sheraton ITT.

Pour plus de renseignements ou pour faire vos réservations à l'un des quelque 420 hôtels et centres de villégiature Sheraton ITT répartis dans 62 pays au monde, composez le 1 800 325-3535 ou appelez votre agent de voyages. Pour réserver votre billet d'avion, appelez Canadien International au 1 800 665-1177 ou votre agent de voyages.

  
**Sheraton**  
HOTELS & RESORTS  
ITT

  
**Four Points**  
HOTELS  
BY ITT SHERATON  
www.sheraton.com

**Canadien**  
Pour voyager comme vous l'aimez  
www.cdnair.ca

2 000 010  
raisons  
de séjourner dans un  
Sheraton ITT.

# MAXI

Maxi moteur V6 de 180 HP,  
boîte automatique électronique à 4 vitesses avec surmultipliée,  
freins antiblocage aux 4 roues, 2 sacs gonflables,  
verrouillage électrique des portes, 2 rétroviseurs électriques,  
climatisation, radio AM-FM stéréo avec 2 haut-parleurs avant et arrière  
et maxi place pour 7 passagers.

# MINI

*277 \$/mois*  
*Location 36 mois*



## LA VENTURE DE CHEVROLET LA MAXI MINI VAN



En louant une Venture sur 36 mois,  
vous faites de mini versements et de  
maxi économies.

Comptant	Mensualités
0 \$	337 \$
1 000 \$	307 \$
2 000 \$	277 \$

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



La Carte GM<sup>®</sup>



\* Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. † L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL<sup>™</sup> sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Oldsmobile 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

